

Mémoire d'étude / Décembre 2015



Diplôme de conservateur des bibliothèques

Vers des bibliothèques de lecture publique sans livres imprimés ?

Laura Pagès

Sous la direction de Dominique Lahary
Conservateur territorial de bibliothèques – retraité



Remerciements

Ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans mon directeur de mémoire, Dominique Lahary qui en a accompagné les recherches et la rédaction avec intérêt, bienveillance et disponibilité.

Je tiens à remercier Christophe Evans et Bertrand Calenge pour leurs précieux conseils qui m'ont aidé à avancer dans ma réflexion sur l'orientation que je souhaitais donner à mon analyse.

Un grand merci également à Aurélien Violon pour son aide lorsque j'ai réalisé l'analyse quantitative des données de l'Observatoire de la lecture publique.

Je suis très reconnaissante à tous ceux qui ont accepté de me rencontrer ou avec lesquels j'ai pu échanger dans le cadre de ce travail : Clément Tisserant, Guillaume de la Taille, Agnès Audouin, Monique Joly, Brigitte Prudhomme, Jean-Baptiste Corbier, Marc Germain, Yves Alix, Mathias Labbé, Jaoo Maciel, Emilie Rousseau, Marine Rigeade, Nicolas Galaud, Anne-Marie Boyer, Amanda Cruguel, Mathilde Servet, Stéphane Viault, Christophe Séné, Jean-Claude Utard, Quentin Le Guevel, Sophie Danis, Maud Delavaud, Sophie Perrusson et Florence Brancherie. Je remercie Ashley J. Eklöf pour la documentation sur la BiblioTech au Texas et Florent Dufaux pour celle sur le Labo-Cité de Genève.

Mes remerciements vont également à l'ensemble de l'équipe de bibliothécaires de l'Enssib pour leur disponibilité et leur gentillesse lors des longues heures que j'ai pu passer à la bibliothèque.

Une grande pensée enfin pour mes amis et ma famille, pour leurs encouragements et leur soutien indéfectible tout au long de ce chemin qui m'a menée de l'économie à la bibliothéconomie.

Résumé :

L'étude de l'évolution du discours et des données en matière de volumétrie documentaire permet-elle d'anticiper la mise en place de bibliothèques sans livres imprimés en France ? Quelles sont les origines et les caractéristiques principales de ces bibliothèques d'un nouveau genre et en quoi peuvent-elles constituer un modèle pour les bibliothèques de lecture publique françaises ? La collection physique reste-t-elle le cœur de la bibliothèque à l'heure où les bibliothécaires accordent une importance croissante au bien-être de leurs usagers et entreprennent d'inscrire leur offre documentaire dans un environnement numérique ? Dans un contexte où les bibliothèques traversent une crise identitaire, tenter de répondre à ces questions constitue aujourd'hui une nécessité pour enrichir le débat portant sur l'avenir des bibliothèques.

Descripteurs :

*Bibliothèques publiques – Acquisitions – France
Bibliothéconomie – Innovations technologiques – États-Unis
Bibliothèques publiques – Utilisation de l'espace – France
Bibliothèques – Livres numériques – France*

Abstract :

Can the study of the evolution of speech and data on book storage density help to anticipate the setting up of libraries without printed books in France? What are the origins and the main features of the bookless library model and to what extent can it pave the way for the future of French public libraries? Are the physical collections remaining the heart of the library when librarians are giving increasing importance to the welfare of their patrons and start integrating their documentary offer in a digital environment? While libraries are going through an identity crisis, trying to answer these questions has become a necessity in order to enrich the debate on the future of libraries.

Keywords :

*Public libraries – Acquisitions – France
Library science – Technological innovations – United States
Public libraries – Space utilization – France
Libraries – Electronic books – France*

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 - ETAT DES LIEUX : LA BAISSSE DE LA DENSITE EN LIVRES IMPRIMES DANS LES ESPACES DE LIBRE ACCES	13
1. Une priorité dans les discours.....	13
1.1. <i>Pourquoi s'intéresser à la densité en livres imprimés?</i>	13
1.2. <i>Un changement de paradigme.....</i>	15
1.3. <i>L'évolution des recommandations ministérielles</i>	17
2. Un bilan contrasté dans les faits	22
2.1. <i>Une densité moyenne de 30 livres imprimés par m²</i>	22
2.2. <i>Une baisse qui ne concerne pas l'ensemble des bibliothèques ...</i>	25
2.3. <i>La question des facteurs : une baisse subie ou choisie ?.....</i>	28
PARTIE 2 - TENDANCES : L'EMERGENCE DES BIBLIOTHEQUES SANS LIVRES IMPRIMES	33
1. L'exemple révolutionnaire de la BiblioTech aux États-Unis.....	33
1.1. <i>La 1ère bibliothèque de lecture publique sans livres imprimés ..</i>	33
1.2. <i>Une forte volonté d'innover à l'origine du projet.....</i>	36
1.3. <i>Une vocation sociale affirmée.....</i>	39
2. Une nouvelle conception de l'espace public documentaire	41
2.1. <i>Un ancrage physique paradoxalement fondamental.....</i>	41
2.2. <i>Des possibilités informationnelles étendues</i>	43
2.3. <i>L'importance de la médiation documentaire numérique.....</i>	46
PARTIE 3 - PERSPECTIVES : LA PLACE DES LIVRES IMPRIMES DANS LA BIBLIOTHEQUE FRANÇAISE DE DEMAIN.....	49
1. Bibliothèques sans livres imprimés : un scénario encore inconcevable.....	50
1.1. <i>L'Atelier numérique de Versailles : embryon du sans livres</i>	50
1.2. <i>L'attachement français au livre papier.....</i>	53
1.3. <i>Des freins techniques, juridiques et financiers importants</i>	56
2. Vers des bibliothèques avec moins de livres imprimés : des scénarios davantage probables	59
2.1. <i>Bibliothèque troisième lieu : le social avant la collection.....</i>	59
2.2. <i>Bibliothèque hybride : le contenu avant le contenant</i>	62
2.3. <i>Volumétrie idéale : le rôle central du bibliothécaire</i>	66
CONCLUSION	69

BIBLIOGRAPHIE.....	71
ANNEXES.....	79
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	91
TABLE DES MATIERES.....	93

Sigles et abréviations

ABF : Association des bibliothécaires de France

BML : Bibliothèque municipale de Lyon

Bpi : Bibliothèque publique d'information

DCB : Diplôme de conservateur des bibliothèques

DRAC : Direction Régionale des affaires Culturelles

DRM : Digital rights management

Enssib : École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques

EPN : Espaces publics numériques

IFLA : International Federation of Library Associations and Institutions

IGB : Inspection générale des bibliothèques

NYPL: New York Public Library

OBA: Openbare Bibliotheek Amsterdam

PNB : Prêt numérique en bibliothèque

SCD : Service commun de documentation

SGDL : Société des gens de lettres

SLL : Service du livre et de la lecture

SOFIA : Société française des intérêts des auteurs de l'écrit

INTRODUCTION

« Qu'est-ce qui fait une bibliothèque ? C'est la collecte, la conservation et la mise à la disposition des générations présentes et à venir par cette institution des livres et autres documents littéraires, quels que soient leur format et leur mode d'utilisation par les lecteurs. Et c'est un champ où émergent mille et mille fleurs. »

Michael A. Keller, L'avenir des livres, des bibliothèques de recherche et de l'édition intellectuelle, *Bulletin des bibliothèques de France*¹

Baptisée « BiblioTech », la première bibliothèque municipale des États-Unis à n'avoir aucun livre imprimé a ouvert ses portes à San Antonio, dans le comté de Bexar au Texas, en septembre 2013 sur un site de près de 4 000 mètres carrés. Face au succès croissant rencontré auprès des habitants, la ville a ouvert une deuxième antenne en juillet 2015, la Dr. Ricardo Romo BiblioTech et le projet de construction d'un troisième site est actuellement en cours d'élaboration². Sur place, l'utilisateur ne trouve aucun livre papier, mais a accès à une collection en ligne de près de 35 000 livres numériques, 7 000 bandes dessinées numériques et 400 livres audio, ainsi qu'à de nombreuses applications pour apprendre des langues étrangères, écouter de la musique ou encore consulter des journaux en ligne. Pour son fondateur, ce concept novateur favorise l'élimination des obstacles à la lecture et fournit un service documentaire de qualité à la population de la ville, souvent éloignée de toutes pratiques culturelles.

Avec l'avènement de la BiblioTech, une étape supplémentaire a été franchie dans l'histoire des bibliothèques de lecture publique. À l'origine, le mot « bibliothèque » vient du grec *biblios*, « livre », et *thékè*, « entrepôt ». Il désigne à la fois la collection de livres, le meuble dans lequel ils sont rangés et le bâtiment qui les renferme. En 1690, le *Dictionnaire de la langue française* désigne la bibliothèque comme « un bâtiment, lieu où se trouvent de nombreux livres »³. En proposant des collections exclusivement au format numérique au sein d'un local qui reste physique, la BiblioTech du comté de Bexar remet en question la conception traditionnelle des bibliothèques, profondément associée à la notion de collections physiques.

Elle favorise l'ouverture des collections au public en offrant un accès à distance à l'ensemble de ses usagers, et s'inscrit ainsi dans la lignée des politiques publiques en faveur du développement du libre accès depuis les années 60, dans un souci de démocratisation culturelle. En cela, elle s'éloigne de la conception de la

¹ Michael A. Keller, L'avenir des livres, des bibliothèques de recherche et de l'édition intellectuelle, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2011 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0006-001> >.

² Julia Torterolo, USA : la deuxième bibliothèque sans livres a ouvert ses portes, *Actualité* [en ligne], 6 août 2015 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <https://www.actualitte.com/article/monde-edition/le-texas-s-enrichit-d-une-deuxieme-bibliotheque-bookless/59908> >.

³ Alain Rey, *Dictionnaire Historique de la langue française*, Paris : Les Dictionnaires Le Robert-SEJER, 2005, p. 896.

bibliothèque au Moyen-Âge, quand les livres étaient présentés et enchaînés sur des pupitres et les ouvrages peu consultés rangés dans des armoires, mais aussi de celle du XIX^e, lorsque l'accès indirect aux documents faisait encore largement consensus⁴.

Les bibliothèques sans livres imprimés peuvent-elles constituer une voie pour l'avenir des bibliothèques de lecture publique françaises ? À l'heure actuelle, aucune bibliothèque de lecture publique sans livres imprimés n'a encore vu le jour en France. Lorsque nous demandons aux professionnels des bibliothèques s'ils croient en la possibilité de la mise en place d'une telle bibliothèque sur le sol français dans un futur proche, les réponses sont sans appel : « à horizon cinq à dix ans, je ne pense pas », « ce n'est pas à l'ordre du jour dans notre réseau », « nous avons d'autres priorités », « les petites bibliothèques ont déjà suffisamment de difficultés pour proposer une offre documentaire physique conséquente, le tout-numérique n'est donc pas pour tout de suite », « je n'y crois pas une seule seconde, nos usagers restent attachés aux collections physiques », « vous me parlez de quelque chose de lointain, je ne peux pas vraiment vous répondre là-dessus », « cela arrivera un jour, probablement, mais il est impossible de vous dire quand ».

Rares sont ceux qui ont entendu parler de la BiblioTech et qui sont capables d'en décrire les principales composantes. Son inauguration a été relayée par les listes de diffusion de la profession, mais pour autant peu de bibliothécaires ont réagi face à tel évènement ou ont publié des articles de recherche sur les implications d'une telle innovation pour la lecture publique. S'agit-il d'une méconnaissance ? D'une indifférence ? Ou d'un véritable sujet tabou dans la profession ?

L'intention de ce mémoire est d'analyser la probabilité de l'avènement de bibliothèques de lecture publique sans livres imprimés, comme celle de la BiblioTech, dans les dix à quinze prochaines années en France.

L'étude de l'évolution du discours et des données en matière de volumétrie documentaire permet-elle d'anticiper la mise en place de bibliothèques sans livres imprimés en France ? Quelles sont les origines et les caractéristiques principales de ces bibliothèques d'un nouveau genre et en quoi peuvent-elles constituer un modèle pour les bibliothèques de lecture publique françaises ? La collection physique reste-t-elle le cœur de la bibliothèque à l'heure où les bibliothécaires accordent une importance croissante au bien-être de leurs usagers et entreprennent d'inscrire leur offre documentaire dans un environnement numérique ? Dans un contexte où les bibliothèques traversent une crise identitaire, tenter de répondre à ces questions constitue aujourd'hui une nécessité pour enrichir le débat portant sur l'avenir des bibliothèques de lecture publique françaises.

Pour analyser ces enjeux, il a été nécessaire de recueillir une masse importante de données quantitatives permettant d'étudier l'évolution de la densité des livres imprimés dans les espaces de libre accès. Il est ainsi apparu judicieux de mobiliser les chiffres « projetés », issus des recommandations émises par le

⁴ James W.P. Campbell et Will Pryce, *Bibliothèques une histoire mondiale*, Paris : Citadelles & Mazenod, 2014, p. 36-248.

ministère de la Culture et de la Communication dans les ouvrages dédiés à la construction de nouvelles bibliothèques depuis 1984 pour les confronter à ceux « réalisés », issus des enquêtes statistiques annuelles menées par l'Observatoire de la lecture publique auprès des bibliothèques municipales. En mobilisant certaines archives et les réponses données par 760 établissements sur la période 2009-2013, cette étude quantitative a donc permis de « faire exister sous forme numérique ce qui, auparavant, était exprimé seulement par des mots et non pas par des nombres »⁵.

Ce travail s'est appuyé non seulement sur des ouvrages de référence et sur des revues de presse professionnelle, mais également sur des billets de blogs et des articles de presse destinés au grand public. Face à la rareté des publications sur le thème des bibliothèques sans livres imprimés, il est en effet apparu nécessaire d'élargir le champ des ressources documentaires à exploiter dans un souci d'exhaustivité et de représentativité du discours porté sur l'avenir des bibliothèques de lecture publique par l'ensemble de la population.

Cette analyse a été complétée par la réalisation de vingt-six entretiens qualitatifs semi-directifs auprès de professionnels des bibliothèques, d'un architecte et d'un concepteur de mobilier de médiathèque. Ils se sont déroulés en présentiel, par téléphone et parfois à travers des échanges de courriels pour les personnes ne se trouvant pas en France⁶. Ils ont permis d'approfondir certains thèmes et de mieux cerner la complexité des enjeux en reflétant les « cadres de référence » des personnes interviewées⁷.

Enfin, quatre bibliothèques de lecture publique françaises ont fait l'objet d'une observation de terrain approfondie, afin d'analyser des situations innovantes en matière de présentation des collections documentaires et de disposer de retours critiques sur ces expérimentations. Ces visites ont également servi à l'établissement de scénarios, chacun témoignant d'une manière différente d'aborder les mutations technologiques, documentaires et sociales en cours.

Tout au long de ce travail de recherche, il est apparu essentiel de « rompre avec le sens commun et de s'affranchir des prénotions » sur le thème des bibliothèques sans livres imprimés⁸.

Afin de répondre à la problématique, la réflexion a été organisée autour de trois axes.

Le premier axe vise à analyser l'évolution de la volumétrie documentaire dans les bibliothèques de lecture publique française en remontant le plus loin possible dans le temps. L'objectif de cet état des lieux est ainsi de déceler, dans les discours comme dans les faits, les premiers indicateurs d'une baisse de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès qui pourrait refléter un changement dans la place conférée aux collections physiques par les bibliothèques.

Le deuxième axe propose d'étudier les origines, les vocations et les caractéristiques des bibliothèques sans livres imprimés, en s'appuyant sur une

⁵ Alain Desrosières et Sandrine Kott, Quantifier, *Genèses*, n°58, 2005, p. 2-3. Cité par Fanny Bugeja-Bloch et Marie-Paule Couto dans *Les méthodes quantitatives*, Paris : Presses Universitaires de France, 2015, p. 5.

⁶ Voir Annexe 1.

⁷ Serge Paugam, *L'enquête sociologique*, Paris : Presses Universitaires de France, 2010, p. 141.

⁸ *Ibid.*, p. 21.

analyse approfondie de la BiblioTech aux États-Unis. Il s'agira alors de montrer en quoi ces bibliothèques d'un nouveau genre impliquent une conception innovante de l'espace public documentaire fondé sur un ancrage physique important, des possibilités informationnelles étendues ainsi que sur un approfondissement de la médiation documentaire numérique.

Le troisième axe permet d'envisager des scénarios organisationnels vers lesquels les bibliothèques de lecture publique françaises pourraient tendre à l'avenir, à savoir celui de la bibliothèque traditionnelle, celui de la bibliothèque troisième lieu, celui la bibliothèque hybride et enfin celui de la bibliothèque sans livres imprimés. Chaque option dérive de spéculations sur la manière dont les bibliothèques vont pouvoir faire face à un environnement technologique en mutation et témoigne d'un rapport spécifique au livre imprimé.

PARTIE 1 - ETAT DES LIEUX : LA BAISSSE DE LA DENSITE EN LIVRES IMPRIMES DANS LES ESPACES DE LIBRE ACCES

L'évolution du discours et des données en matière de volumétrie documentaire permet-elle d'anticiper la mise en place de bibliothèques sans livres imprimés en France ? Pour tenter de répondre à cette question, il a été nécessaire de recueillir une masse importante de données quantitatives afin de déceler, dans les discours comme dans les faits, les premiers indicateurs d'une baisse de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès qui pourrait refléter un changement dans la place conférée aux collections physiques.

Il est ainsi apparu judicieux de mobiliser les chiffres « projetés », issus des recommandations émises depuis 1984 par le ministère de la Culture et de la Communication dans les ouvrages dédiés à la construction de nouvelles bibliothèques pour les confronter à ceux « réalisés », issus des enquêtes statistiques annuelles menées par l'Observatoire de la lecture publique auprès des bibliothèques municipales.

1. UNE PRIORITE DANS LES DISCOURS

1.1. Pourquoi s'intéresser à la densité en livres imprimés?

1.1.1. Un recentrage sur les collections de livres imprimés

L'apport majeur de ce mémoire consiste en la réalisation d'un état des lieux sur l'évolution de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès des bibliothèques de lecture publique françaises. Un tel état des lieux n'a à ce jour encore jamais été réalisé. Parmi la grande diversité des collections physiques présentes en bibliothèque (livres imprimés, périodiques imprimés, documents sonores, vidéo sur support matériel, etc.), l'étude de la volumétrie des livres imprimés a été privilégiée pour deux raisons. Tout d'abord, les livres imprimés restent les documents physiques les plus largement présents dans les bibliothèques de lecture publique françaises. En effet, en 2013, les bibliothèques municipales disposent d'un fonds moyen de près de 22 200 documents constitué à 78% par des livres imprimés, contre seulement 11% de publications en série imprimées, 8% de documents sonores et 3% de documents vidéo sur support matériel⁹. De plus, les données volumétriques des collections physiques les plus complètes et les plus à

⁹ Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques municipales : données d'activité 2013, synthèse nationale* [en ligne], Site de l'Observatoire de la lecture publique, 2015 [consulté le 14 novembre 2015], p. 18. Disponible sur le Web : <[file:///C:/Users/pc/Downloads/Rapport%20national%20BM%202013%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/pc/Downloads/Rapport%20national%20BM%202013%20(2).pdf)>.

jour restent celles des livres imprimés. Cela s'explique notamment par le fait que les bibliothécaires semblent attacher une importance particulière au suivi statistique de ce type de collections. L'analyse plus spécifique de la volumétrie d'autres types de collections, qu'elles soient au format papier ou numérique, n'est toutefois pas totalement exclue si cette dernière permet d'apporter un éclairage pertinent sur l'avenir des livres imprimés dans les bibliothèques de lecture publique.

Il existe trois unités pour dénombrer les livres imprimés au sein d'une bibliothèque : le mètre linéaire, le titre et l'unité matérielle. Le mètre linéaire sert particulièrement pour les cas où il n'est pas possible de compter les unités matérielles. Le titre désigne quant à lui « un document formant un tout distinct sous un titre particulier, qu'il soit édité en une plusieurs unités matérielles, et quel que soit le nombre d'exemplaires détenus par la bibliothèque¹⁰ ». Ces deux unités de compte n'ont pas été retenues pour ce mémoire en raison de leur imprécision. L'unité matérielle, aussi appelée « volume », représente quant à elle un document formant matériellement un tout cohérent. En bibliothéconomie, un volume est « la division physique d'un ouvrage choisi par l'éditeur en fonction du format de la collection contrairement à la division en tomes voulue par l'auteur¹¹ ». Un dénombrement des livres imprimés en unité matérielle a ainsi été privilégié pour cette étude.

1.1.2. Densité, libre accès, surface utile : des tentatives de définitions

La densité s'entend comme « la qualité de ce qui est dense¹² ». La densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès d'une bibliothèque donnée représente le volume total de livres imprimés en libre accès rapporté à la surface utile en mètre carré de cette dernière. Plus simplement, cela revient à calculer combien il y a de livres imprimés par mètre carré au sein de cette bibliothèque. Il s'agit évidemment d'une œuvre de l'esprit qui permet des comparaisons entre différentes bibliothèques mais qui ne reflète en aucun cas la réalité : sur le terrain, l'ensemble des mètres carrés d'une bibliothèque ne sont pas tous consacrés au rangement et à la présentation des collections.

Le libre accès constitue un espace dans la bibliothèque où le lecteur peut circuler librement et accéder aux documents sans contrôle, par opposition aux magasins ou aux réserves qui sont des espaces réservés aux bibliothécaires. Il est régi par des normes de circulation, de hauteur des étagères afin de garantir une certaine visibilité des collections ainsi qu'une commodité de l'accessibilité matérielle pour l'ensemble des usagers.

¹⁰ Ministère de la Culture et de la Communication, *Méthodologie de l'enquête : notice explicative* [en ligne], Site de l'Observatoire de la lecture publique, 2009 [consulté le 14 novembre 2015], p. 3. Disponible sur le Web : <file:///C:/Users/pc/Downloads/notice_explicative_2009.pdf>.

¹¹ Sophie Ranjard et Benoît Gruber, *Les 400 mots de la documentation et des technologies associées : lexique pratique et adresses utiles*, Paris : 2H Editor, 1996, p. 82.

¹² Dictionnaire Larousse, *Densité* [en ligne], 2015 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/densite%C3%A9/23620>>.

« Le libre accès aux documents, c'est la faculté pour le public de se déplacer au milieu d'eux, de les prendre par la main, les retourner, les feuilleter, se faire une idée sur leur contenu, les remettre en place si ce n'est pas ce qu'il cherche, avoir un coup de foudre pour une quatrième de couverture ou un coup de nostalgie pour une chanson des temps anciens. C'est le meilleur moyen pour le public de prendre conscience de la richesse des collections de la bibliothèque et de choisir en toute connaissance de cause, sans le froid et souvent peu explicite intermédiaire du catalogue. Pour tous les documents de grande diffusion, livres, périodiques, disques, estampes, c'est donc la solution la plus souhaitable¹³. »

La surface utile a été retenue comme la variable à privilégier pour l'étude de l'évolution de la volumétrie des collections dans les espaces de libre accès dans les bibliothèques de lecture publique française. Définie par le Code de la construction et de l'habitation, dans l'article R353-16, la notion de surface utile d'un bâtiment fait référence à la surface intérieure nécessaire au fonctionnement d'une activité donnée. Elle ne comprend ni les circulations verticales et horizontales, ni les paliers d'étage, ni l'encombrement des ouvrages construits (murs, voiles, cloisons, poteaux, etc.). En revanche, les halls d'entrée ainsi que les espaces d'attente et d'orientation des personnes au sein du bâtiment sont inclus. Elle comprend également les espaces pour les lecteurs et les surfaces de lecture, les rayonnages de documents et les surfaces de stockage, les espaces de travail du personnel, ceux pour les services aux usagers, les banques de service public, les espaces d'expositions, les secteurs d'équipement, les allées et tous les autres espaces utilisés pour les ressources et les services de la bibliothèque¹⁴.

1.2. Un changement de paradigme

1.2.1. L'avènement progressif du libre accès

La mise à disposition des usagers de l'ensemble des collections d'une bibliothèque ne s'est pas imposée avant le XX^e siècle¹⁵. En effet, les collections physiques ont longtemps été pensées selon une logique cumulative de conservation, ce qui a pu contribuer à figer l'image de la bibliothèque comme une institution austère et douée d'un grand pouvoir d'inertie. La pratique du libre accès des usagers aux collections s'est répandue en France à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. La fonction de communication s'est progressivement imposée au côté de la fonction de conservation des documents. Il a fallu attendre la fin des années soixante-dix pour que les lecteurs puissent circuler librement au sein de la majorité des espaces des bibliothèques et accéder aux documents sans contrôle de la part du personnel.

¹³ Marie-Françoise Bisbrouck (dir.), *La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper*, ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture, Paris : Ed. du Moniteur, 1984, p. 41.

¹⁴ Ministère de la Culture et de la Communication, *Méthodologie de l'enquête : notice explicative* [en ligne], *op. cit.*, p. 2.

¹⁵ Dominique Varry (dir.), *Histoires des bibliothèques françaises. Tome 3 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle 1789-1914*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 831.

Partie 1 - Etat des lieux : la baisse de la densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès

Pour Danielle Taesch-Forste, « une collection est un organisme vivant, élément constitutif essentiel de la bibliothèque, fait d'accroissements et d'éliminations, et à la disposition de l'ensemble de la population de la collectivité [...] Cette diversité et cette abondance nécessite que l'accès aux collections soit organisé, faute de quoi l'effet de masse documentaire pourrait être préjudiciable au public. La pertinence des collections proposées, leur mise en espace, leur accessibilité reposent sur la question de la libre circulation des publics et des collections et de leur présentation sur les rayons¹⁶.» Le bibliothécaire semble ainsi devoir faire face à un éternel dilemme qui reviendrait à devoir choisir entre l'exhaustivité ou l'attractivité de ses collections

D'un côté les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être « représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales » et « être régulièrement renouvelées et actualisées », ce qui suppose un volume documentaire relativement important¹⁷. D'un autre côté, les aires d'influence et de diffusion des collections doivent être soigneusement conçues de manière à ne pas provoquer chez le lecteur un profond sentiment d'étouffement. Il s'agit d'éviter qu'une bibliothèque ressemble à un véritable labyrinthe, à l'image de l'édifice réalisé par les artistes brésiliens Marcos Saboya et Gualter Pupo dans le cadre d'un festival londonien en 2012. Archétype de la densité repoussante, cette œuvre d'art est constituée d'immenses piles de livres menaçant de s'effondrer à tout moment sur le public. Sa réalisation a nécessité pas moins de 250 000 ouvrages littéraires ainsi que la mobilisation de près de 200 volontaires (Figure 1).

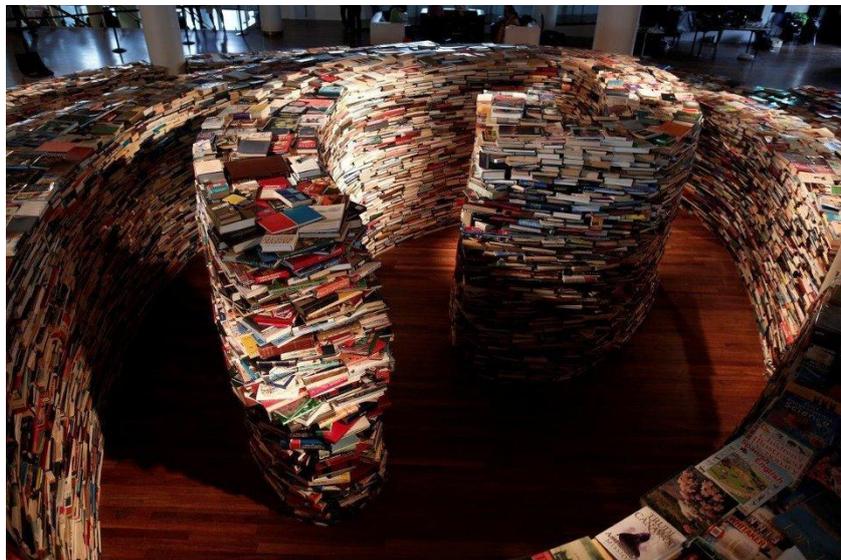


Figure 1 : Le labyrinthe de livres des artistes Saboya et Pupo

Crédits : Marcos Saboya et Gualter Pupo, 2012.

¹⁶ Danielle Taesch-Förste, *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2006, p. 36.

¹⁷ Voir l'Article 7 de la *Charte des bibliothèques* [en ligne] adoptée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1096-charte-des-bibliotheques.pdf>>.

1.2.2. *La priorité donnée à des collections aérées*

L'approfondissement du libre accès semble s'être accompagné ces dernières années par une forte volonté de la part des bibliothécaires de proposer des collections de plus en plus aérées afin de permettre aux usagers d'accéder à une offre de lecture en permanence actualisée tout en limitant la saturation des salles. Les études menées par Bertrand Calenge¹⁸ et par Jean-François Jacques et Francis Verger¹⁹ montrent par exemple que les bibliothèques municipales de la Ville de Paris essayent désormais de cantonner leurs volumétries documentaires entre 30 ou 60 livres par m², alors qu'elles atteignaient 80 à 120 livres par m² dans les années 1990. Pour autant, les projets de rationalisation et de systématisation à grande échelle de la volumétrie dans les espaces de consultation menés par les réseaux des bibliothèques de lecture publique aboutissent rarement²⁰. De plus, les propositions de « ratios idéaux » peuvent parfois être mal vécus par les bibliothécaires sur le terrain car ils manquent de flexibilité et ne reflètent pas toujours les réalités bibliothéconomiques locales²¹.

Ce nouveau discours dominant qui privilégie une appréhension de la collection physique selon une logique d'attractivité et non plus sur une logique cumulative constitue un véritable changement de paradigme et marque ce que Jacqueline Gascuel nomme « la fin de l'austérité »²². Dès lors, quels sont les tenants et aboutissants de ce nouveau paradigme qui semble être partagé par la grande majorité des bibliothécaires ? Comment permettre une cohabitation harmonieuse des collections et du public dans les espaces des bibliothèques de lecture publique ? L'étude des recommandations émises par le Service du livre et de la lecture à destination des professionnels des bibliothèques permet-elle de confirmer cette tendance qui favoriserait des collections plus aérées ?

1.3. L'évolution des recommandations ministérielles

1.3.1. *Des outils d'aide à la programmation et à la conception des bibliothèques municipales*

La question du « bon volume » des collections physiques dans les espaces de libre accès n'est pas simple, il n'existe pour cela aucun mode d'emploi type qui

¹⁸ Bertrand Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 128.

¹⁹ Jean-François Jacques et Francis Verger ont mené une telle réflexion dans le cadre de la réorganisation des espaces dans les bibliothèques de la ville de Paris [en ligne], 2009 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<https://abfblog.wordpress.com/2009/06/17/atelier-3-renovation-et-nouvelle-organisation-des-espaces-1%E2%80%99exemple-de-la-ville-de-paris/>>.

²⁰ Entretien avec Guillaume de la Taille, responsable du Service du document et des échanges au sein du Bureau des bibliothèques et de la lecture de la Ville de Paris.

²¹ Entretien avec Jean-Baptiste Corbier, chargé de politique documentaire à la bibliothèque municipale de Lyon.

²² Jacqueline Gascuel, *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993, p. 75.

permettrait d'apporter des solutions à l'ensemble des scénarios, car chaque bibliothèque municipale constitue un bâtiment unique. Ainsi, à défaut de solutions définitives, des normes indicatives ont été développées pour aider les professionnels dans leur prise de décision et permettre à chacun de « vérifier son niveau d'adéquation à l'état du consensus²³. »

« Tout bibliothécaire à un moment ou à un autre de sa vie professionnelle se trouve amené à devoir aménager des locaux pour le libre accès du public aux collections dont il a la charge. Cela peut se présenter lors de la mise en service d'une construction neuve, à l'occasion de la rénovation d'un bâtiment ancien ou dans le cas du simple réaménagement ou d'une mise en accessibilité d'une salle existante²⁴. »

Il n'existe aucune obligation d'ouvrir une bibliothèque dans une commune et la France ne dispose pas de véritables normes permettant de calculer un ratio optimal de collections par mètre carré, par mètre linéaire ou encore par habitant. L'Afnor donne au mot « norme » la définition suivante : « une norme est une donnée de référence résultant d'un choix collectif raisonné, en vue de servir de base d'entente pour la solution de problèmes répétitifs. Les normes précisent des définitions, caractéristiques, dimensions, qualités, méthodes d'essais, règles d'emploi, etc. ». Le Service du livre et de la lecture du ministère de la Culture et de la Communication n'a ainsi jamais établi de normes volumétriques nationales contraignantes car cela aurait constitué un exercice difficile et critiqué au sein des établissements²⁵. Aussi, les conseillers du livre et de la lecture chargés de suivre les projets de construction et d'aménagement de bibliothèques municipales disposent uniquement de recommandations, pouvant encore être appelées « normes indicatives », élaborées à partir de l'étude de bibliothèques de lecture publique « types »²⁶.

L'Unesco propose le nombre de 3 000 volumes pour qu'une bibliothèque puisse ouvrir et recommande un ratio de 2 à 2,2 documents par habitants²⁷. À partir de ces indications, le ministère de la Culture a fixé un minimum de 5 000 habitants à partir duquel une commune peut prétendre à avoir une bibliothèque autonome offrant un service de qualité et reposant sur une collection suffisante. Il a également été retenu un nombre minimal de documents à posséder par habitant pour constituer un fonds courant, soit 2 documents pour les communes de plus de 60 000 habitants et 2,2 documents pour les communes de moins de 60 000 habitants, avec un taux de renouvellement de 10% par an, hors périodiques²⁸. Un taux de renouvellement supérieur est souhaitable et même indispensable au moment de la constitution des collections. Ces recommandations ont été élaborées entre 1973 et 1974 par un « Groupe de travail sur les bibliothèques municipales » à la suite de l'adoption en 1959 par l'IFLA d'un mémorandum sur les normes pour les bibliothèques publiques.

²³ Bertrand Calenge, *Bibliothèque et politique documentaires à l'heure d'internet*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2008, p. 34.

²⁴ François Larbre, *Organiser le libre accès*, Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995, p. 7.

²⁵ Entretien avec Marc Germain, architecte-conseil au ministère de la Culture et de la Communication.

²⁶ Entretien Anne-Marie Boyer, conseillère livre et lecture à la DRAC Rhône-Alpes.

²⁷ Danielle Taesch-Förste, *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque*, op. cit., p. 40.

²⁸ Gérald Grunberg (dir.), *Bibliothèques dans la cité*, ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture, Paris : Ed. du Moniteur, 1996, p. 318.

Les recommandations françaises les plus répandues en matière de lecture publique sont celles qui reprennent, confirment et développent les recommandations initiales qui ont été publiées pour la première fois en 1975 dans le *Bulletin des Bibliothèques de France*²⁹. Il s'agit ainsi de celles que l'on trouve dans trois ouvrages publiés respectivement en 1984, 1996 et 2011 par les éditions du Moniteur, à savoir *La bibliothèque dans la ville*³⁰, *Bibliothèque dans la cité*³¹ et *Concevoir et construire une bibliothèque*³². Outils d'aide à la programmation et à la conception de bibliothèques municipales, les normes volumétriques indicatives qui y sont présentées reflètent la perception de l'espace documentaire de leurs auteurs, à savoir à chaque fois une vingtaine de bibliothécaires, programmistes, architectes et professionnels des collectivités ayant participé à la construction ou au réaménagement de bibliothèques municipales au cours de leur carrière³³.

1.3.2. Une tendance à la baisse de la densité en livres imprimés recommandée sur la période 1984-2011

Il s'avère ainsi très intéressant d'étudier les évolutions de ces recommandations sur la période 1984-2011, et ce même si les variables utilisées n'ont pas toujours été harmonisées d'un ouvrage à l'autre. On observe ainsi une baisse de 14% du nombre de livres imprimés recommandés en libre accès, passant de 35 à 30 unités par mètre linéaire. Par comparaison, le nombre de titres de périodiques imprimés recommandés reste quant à lui stable, proche de 4 titres par année par mètre linéaire (Figure 2).

L'objectif principal du libre accès étant celui d'offrir au public un accès facilité à la collection, et ce sans assistance, l'espace est régi par des normes de circulation et de hauteur des étagères étudiées pour favoriser le confort et l'autonomie des usagers. On constate en effet une baisse du nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage ainsi qu'une baisse de la hauteur idéale des rayonnages, qui doit aujourd'hui se situer entre 60 et 140 cm (Figure 2). Ces normes ont évolué notamment avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées visant à permettre une meilleure accessibilité des bâtiments des bibliothèques³⁴.

²⁹ Direction du Livre, Bibliothèques municipales, construction, équipement, *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 20, n°3, mars 1975, p. 75-117.

³⁰ Marie-Françoise Bisbrouck (dir.), *La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper*, op. cit., p. 171-190.

³¹ Gérald Grunberg (dir.), *Bibliothèques dans la cité*, op. cit., p. 323-342.

³² Laure Collignon et Colette Gravier (dir.), *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation*, ministère de la Culture et de la Communication, Service du Livre et de la Lecture, Paris : Ed du Moniteur, 2011, p. 61-65 et p. 166-185.

³³ Entretien avec Christophe Séné, directeur-adjoint de la médiathèque Françoise Sagan.

³⁴ Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>>.

Partie 1 - Etat des lieux : la baisse de la densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès

	1984	1996	2011
Livres imprimés en libre accès (unités/ml)	35	31	30
Périodiques imprimés (titres/année/ml)	4	4	4
Nombre moyen de tablettes par hauteur de rayonnage	5	4	4
Hauteur idéale des rayonnages (en cm)	Entre 40 et 180	Entre 40 et 160	Entre 60 et 140

Figure 2 : Comparaison des normes indicatives (1984-2011)

Partant du principe que l'adaptation des recommandations en matière de volumétrie documentaire aux réalités locales était une nécessité, les auteurs du plus récent ouvrage de la série, publié en 2011, n'ont pas proposé de normes détaillées en fonction du nombre d'habitants à destination des communes désirant ouvrir une bibliothèque municipale. De telles données sont cependant présentes dans les ouvrages publiés en 1984 et en 1996 et témoignent de l'évolution de la densité documentaire dans les espaces de libre accès au fil des années.

Les recommandations sur le volume de livres imprimés en libre accès (et non pas en magasin) ont ainsi augmenté en moyenne de 13% entre 1984 et 1996, passant de 62% à 70% (Figure 3). Cette évolution confirme la volonté ministérielle de faire en sorte que les lecteurs puissent circuler librement dans les espaces de libre accès qui leurs sont réservés et accéder aux documents sans contrôle de la part du personnel de bibliothèque.

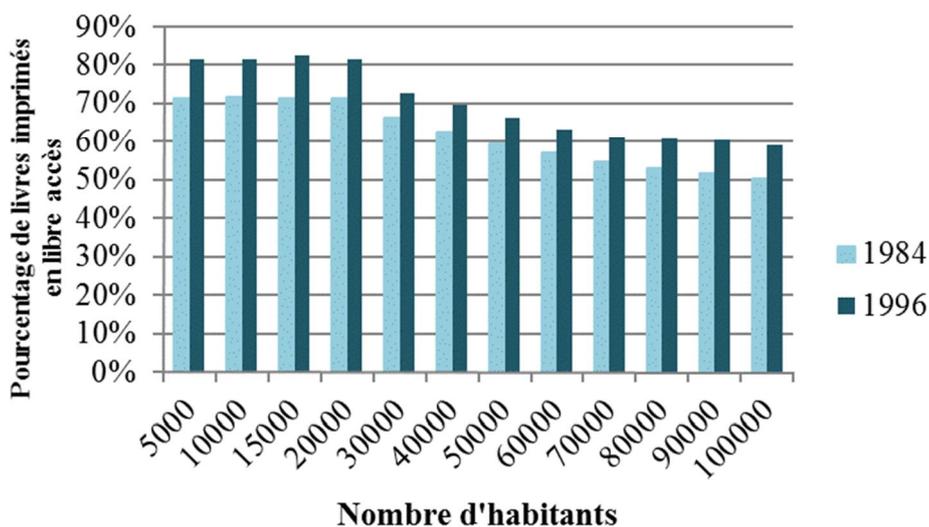


Figure 3 : Pourcentage de livres imprimés en libre accès

On observe également une baisse moyenne de 22% de la densité en livres imprimés recommandée au sein des espaces de libre accès sur la période 1984-1996 et ce quel que soit le nombre d'habitants desservis (Figure 4). Cette baisse de densité ne semble pas s'expliquer par une diminution du nombre de livres

Partie 1 - Etat des lieux : la baisse de la densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès

imprimés recommandés, mais bien au contraire par la hausse de la surface recommandée des bibliothèques municipales.

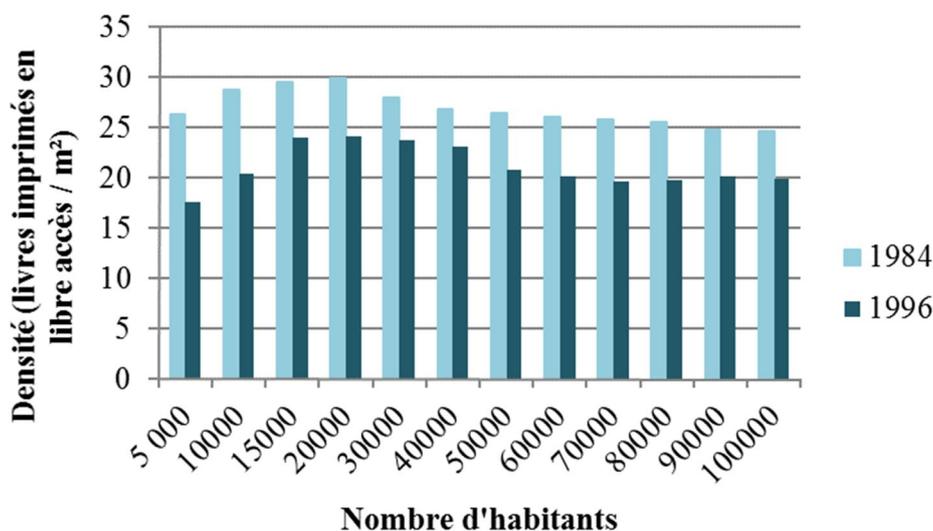


Figure 4 : Densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès

En effet, pour une bibliothèque municipale desservant une communauté moyenne de 47 000 habitants, le nombre de livres imprimés en libre accès a connu une hausse de 20% tandis que la densité associée est passée de 27 à 21 livres imprimés par m² sur la période 1984-1996. Cette baisse, et ce malgré une hausse du nombre de livres imprimés recommandés en libre accès, passe par une hausse de près de 52% de la surface hors œuvre nette (Figure 5).

	1984	1996	Evolution
Nombre de livres imprimés en libre accès	43658	52375	20%
Capacité de stockage des livres en magasin	30992	27042	-13%
Capacité de stockage totale (libre accès + magasin)	74650	79417	6%
Surface hors œuvre nette (m ²)	1649	2498	52%
Densité (livres imprimés en libre accès / m ²)	27	21	-22%

Figure 5 : Bibliothèque desservant une communauté de 47 000 habitants

2. UN BILAN CONTRASTE DANS LES FAITS

Il y aurait donc depuis quelques années un discours dominant en faveur d'une baisse de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès dans un souci d'avoir des collections toujours plus aérées et attractives pour les lecteurs. Il est essentiel de confronter ce discours à la pratique des bibliothèques de lecture publique françaises. Pour cela, l'analyse des données nationales issues des enquêtes statistiques annuelles menées par l'Observatoire de la lecture publique auprès des bibliothèques municipales françaises semble être indispensable.

2.1. Une densité moyenne de 30 livres imprimés par m²

2.1.1. *L'exploitation des données recueillies par l'Observatoire de la lecture publique*

Le ministère de la Culture et de la Communication invite chaque année l'ensemble des établissements identifiés par l'Observatoire de la lecture publique à renseigner un questionnaire établi sur la base des recommandations de la norme ISO 2789³⁵. Cette enquête porte, administrativement parlant, à la fois sur les établissements à gestion municipale et sur ceux dépendant d'une intercommunalité, que celle-ci soit une communauté de communes, une communauté urbaine ou toute autre forme d'établissement public de coopération intercommunale. Les données issues de ces enquêtes sont collectées et archivées sous formes de bases de données depuis 2005. Des variables ont pu être retirées du questionnaire au fil des années, alors que d'autres ont été ajoutées. C'est notamment le cas de la variable « Total livres imprimés en libre accès » qui a été créée en 2009 et qui n'a encore jamais été exploitée dans le cadre de la synthèse nationale des données d'activité des bibliothèques municipales³⁶. Ce mémoire a ainsi été l'occasion de se pencher sur ces données afin d'en tirer des enseignements sur l'évolution de la densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès.

Après réception des données brutes sur la période 2009-2013, un important travail de nettoyage de la base de données s'est imposé afin d'éliminer les informations incomplètes ou erronées sur les variables centrales pour notre état des lieux, à savoir la variable « Surface utile totale en m² », la variable « Total livres imprimés » et la variable « Total livres imprimés en libre accès ». Ensuite, sachant que l'Observatoire de la lecture publique attribue à chaque bibliothèque interrogée

³⁵ Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques municipales : données d'activité 2013, synthèse nationale* [en ligne], *op. cit.*, p. 97.

³⁶ Entretien avec Marine Rigeade, responsable de l'Observatoire de la lecture publique.

Partie 1 - Etat des lieux : la baisse de la densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès

un code d'identification unique, seules les bibliothèques ayant fourni des réponses cohérentes et fiables sur les cinq dernières années ont été conservées, afin d'éviter des évolutions dans le temps des indicateurs étudiés qui seraient dues à des entrées ou à des sorties de bibliothèques de notre échantillon³⁷.

2.1.2. Caractéristiques de l'échantillon retenu pour l'analyse

Le Service du livre et de la lecture a estimé qu'il existait en 2009 en France environ 4 941 établissements de lecture publique. Sur ces 4 941 établissements, 3 523 ont répondu à l'enquête (2 229 bibliothèques municipales et 1 294 points d'accès au livre), soit un taux de réponse de 71%. Le bilan statistique s'appuie ici sur un échantillon stable de 760 établissements sur la période 2009-2013 représentant 22% des bibliothèques ayant répondu à l'enquête nationale.

L'échantillon pris dans son ensemble est suffisamment représentatif de la réalité à l'échelle nationale puisqu'on observe que les bibliothèques qui le composent sont issues de l'ensemble des départements français, à quelques exceptions près (Figure 6).

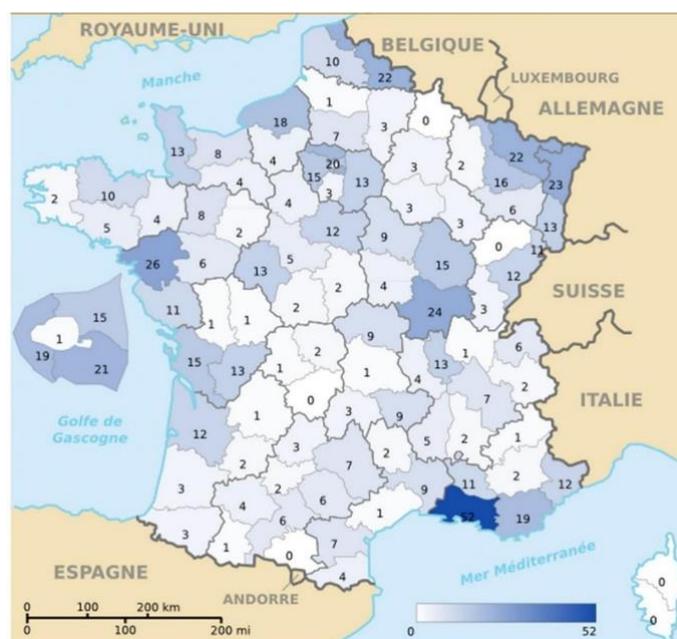


Figure 6 : Répartition géographique de l'échantillon

Il est également constitué à la fois de petites, de moyennes et de grandes bibliothèques. Ainsi, 30 % des établissements présentent une surface utile inférieure à 300 m², 31% ont une surface comprise entre 300 et 1000 m² et 39%

³⁷ Voir Annexe 2.

ont une surface supérieure à 1000 m² (Figure 7). À titre d'exemple, la bibliothèque municipale d'Ancy-sur-Moselle présente la plus petite surface utile de l'échantillon, soit 31 m² avec près de 3 605 livres imprimés dont 99% en libre accès. À l'inverse, pris dans son ensemble le réseau de la ville de Paris totalise 73 335 m² en 2013 pour 2 628 581 livres imprimés dont 92% en libre accès et représente ainsi la plus grande surface utile de l'échantillon³⁸.

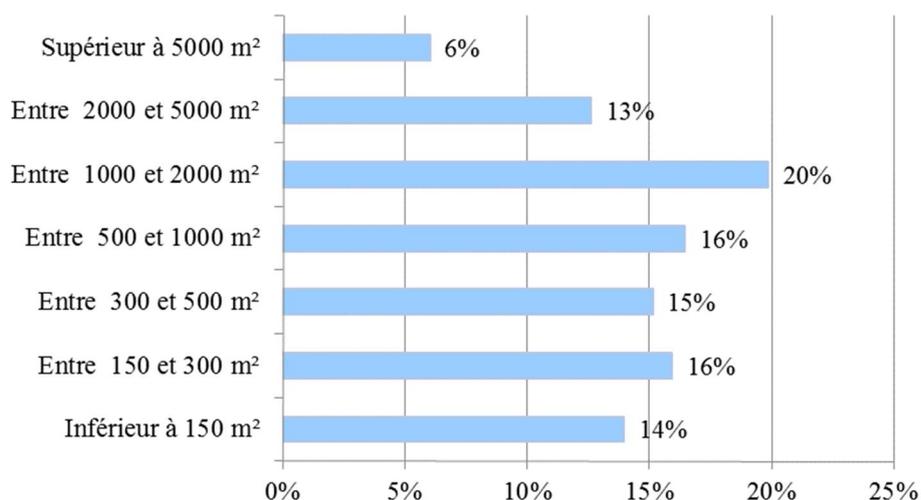


Figure 7 : Répartition de l'échantillon par surface utile

2.1.3. La relative stabilité de la densité aux environs de 30 livres imprimés par m² sur la période 2009-2013

Entre 2009 et 2013, on observe une relative stabilité de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès pour les 760 bibliothèques de l'échantillon prises dans leur ensemble. Cette densité est en moyenne de 30,4 livres imprimés par m², pour une bibliothèque présentant un total 70 381 livres imprimés (dont 70% en libre accès) et une surface utile totale de 1 613 m² (Figure 8)³⁹. Une telle inertie semble s'expliquer par la compensation de la légère hausse du pourcentage de livres imprimés en libre accès (+1,8%) par l'augmentation de la surface utile totale des bibliothèques concernées (+2%).

³⁸ La ville de Paris possède un réseau de 66 établissements, dont 58 bibliothèques de prêt et 16 bibliothèques spécialisées (ainsi que trois établissements de gestion). Paris ne dispose pas en propre d'une bibliothèque centrale. Dans l'enquête sur les bibliothèques de lecture publique, le raisonnement est fait en termes d'unités administratives et le réseau de la ville de Paris compte pour une unité, cumulant l'ensemble des lieux d'accueil. On se reportera à l'annexe concernant la pondération de l'enquête menée par l'Observatoire de la lecture publique : Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques municipales : données d'activité 2013, synthèse nationale* [en ligne], *op. cit.*, p. 109.

³⁹ La « densité moyenne » indiquée ici représente de fait un ratio agrégé qui prend en compte l'importance relative de chaque bibliothèque. Il ne s'agit pas de la moyenne arithmétique de la densité calculée au niveau de chaque bibliothèque. Si une bibliothèque A présente 500 livres sur 10 m² (densité 50) et une bibliothèque B 30000 livres sur 1000 m² (densité 30), la simple moyenne arithmétique des densités $(50+30)/2 = 40$ n'est que peu représentative de l'échantillon car elle accorde le même poids aux deux établissements. À l'inverse, le ratio agrégé est de $(500+30000)/(10+1000) = 30,2$ et est plus proche de la véritable « situation moyenne » de l'échantillon.

Année	Total livres imprimés	Total livres imprimés en libre accès	Surface utile totale (m ²)	Pourcentage de livres imprimés en libre accès	Densité (livres imprimés en libre accès /m ²)
2009	70536	48507	1587	69%	30,6
2010	71018	48429	1607	68%	30,1
2011	71232	49717	1612	70%	30,8
2012	70208	49534	1634	71%	30,3
2013	68911	49400	1626	72%	30,4
Moyenne	70381	49117	1613	70%	30,4
<i>Echantillon de 760 établissements</i>					

Figure 8 : Évolutions moyennes (2009-2013)

2.2. Une baisse qui ne concerne pas l'ensemble des bibliothèques

2.2.1. Une grande diversité de densités au sein des bibliothèques de lecture publique françaises

Si la moyenne nationale s'établit aux environs de 30 livres imprimés par mètre carré, on observe cependant une grande diversité de densités de livres imprimés au sein de l'échantillon. Ainsi, 20% des bibliothèques présentent une densité supérieure à 60 livres par m², 31% une densité inférieure à 30 livres par m² et 53% une densité comprise entre 30 et 60 livres par m² (Figure 9). Les bibliothèques de lecture publique françaises sont donc loin de présenter une volumétrie uniforme.

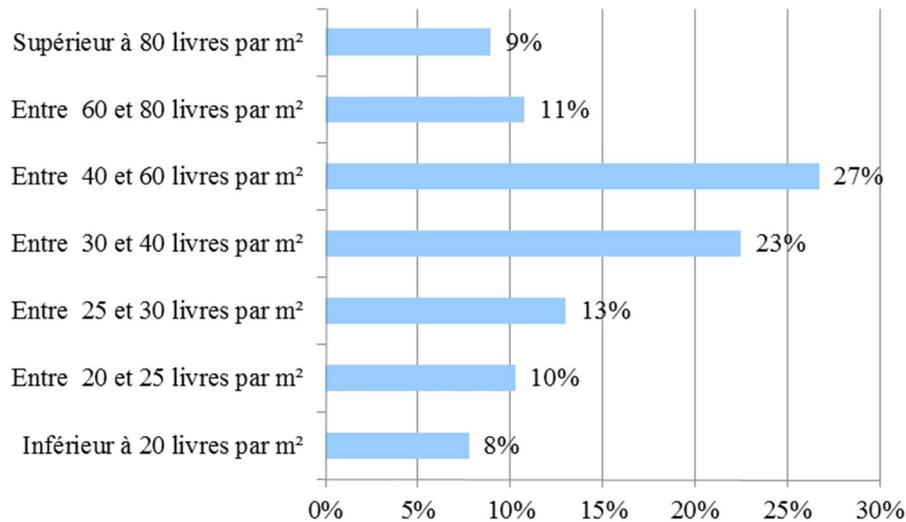


Figure 9 : La diversité des densités au sein de l'échantillon

2.2.2. Une densité qui varie selon la surface de la bibliothèque étudiée

La densité documentaire dans les espaces de libre accès semble varier en fonction de la surface des bibliothèques de l'échantillon, puisque les bibliothèques dont la surface est inférieure à 800 m² (soit environ 330 bibliothèques) présentent une densité proche de 49 livres imprimés par m² contre 28 livres imprimés par m² pour les bibliothèques dont la surface est supérieure à 800 m² (soit environ 430 bibliothèques). De la même manière, les bibliothèques dont la surface est inférieure à 800 m² présentent un pourcentage de livres imprimés en libre accès largement supérieure à celui des bibliothèques dont la surface est supérieure à 800 m², soit 90% contre 67% (Figure 10).

Partie 1 - Etat des lieux : la baisse de la densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès

Année	Toutes bibliothèques de l'échantillon		Bibliothèques dont la surface est inférieure à 800 m ²		Bibliothèques dont la surface est supérieure à 800 m ²	
	Pourcentage de livres imprimés en libre accès	Densité (livres imprimés en libre accès /m ²)	Pourcentage de livres imprimés en libre accès	Densité (livres imprimés en libre accès /m ²)	Pourcentage de livres imprimés en libre accès	Densité (livres imprimés en libre accès /m ²)
2009	69%	30,6	86%	46,9	66%	28,4
2010	68%	30,1	89%	48,3	65%	27,8
2011	70%	30,8	91%	49,8	66%	28,4
2012	71%	30,3	91%	49,5	67%	27,9
2013	72%	30,4	91%	48,9	69%	28,1
Moyenne	70%	30,4	90%	48,7	67%	28,1

Echantillons de respectivement 760, 330 et 430 bibliothèques

Figure 10 : La diversité des profils selon la surface des bibliothèques

Ainsi, il semblerait que plus une bibliothèque présente une surface utile totale faible, plus sa densité en livres imprimés en libre accès est élevée. Inversement, plus une bibliothèque présente une surface utile totale élevée, plus sa densité en livres imprimés en libre accès est faible (Figure 11).

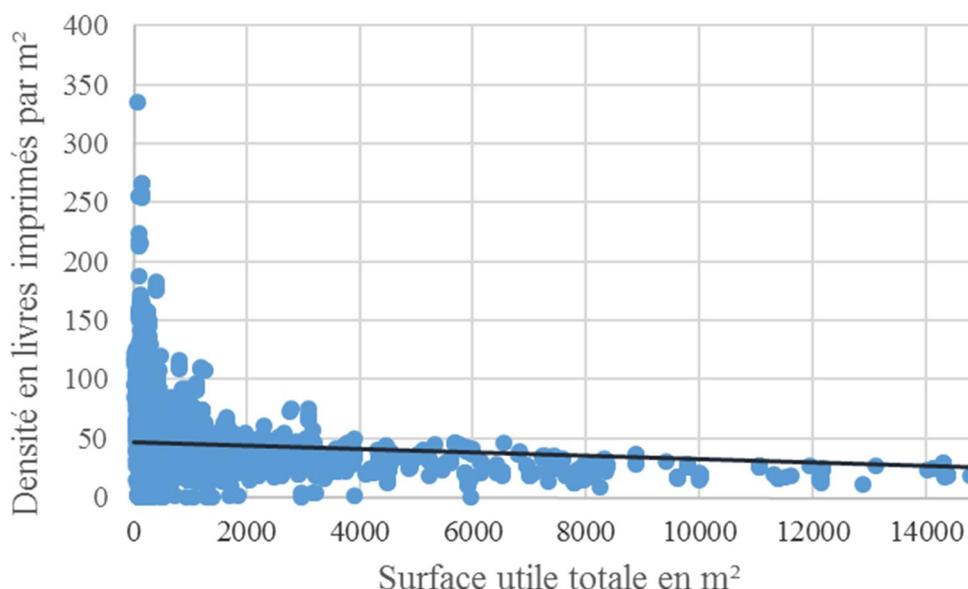


Figure 11 : Corrélation entre la densité et la surface utile totale

NB : Pour des raisons de lisibilité, les bibliothèques dont la surface excède 15 000 m² ne sont pas représentées sur ce graphique. Aucune d'entre elles n'excède une densité de 35 livres imprimés par m².

2.2.3. Une tendance à la diminution de la densité en livres imprimés en cas d'agrandissement

On observe enfin une baisse considérable de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès pour les bibliothèques de l'échantillon qui ont connu une augmentation de leur surface à la suite d'une rénovation ou d'un réaménagement sur la période 2009-2013. Ainsi, la densité des bibliothèques dont la surface a augmenté de plus de 25% est passée de 67 à 39 livres imprimés par m², soit une baisse de 42%. La densité des bibliothèques dont la surface a augmenté de plus de 150% est quant à elle passée de 78 à 23 livres imprimés par m², soit une baisse de 70% (Figure 12).

	Nombre de bibliothèques concernées	Densité (livres imprimés en libre accès /m ²)		Taux d'évolution	Surface utile totale (m ²)	
		en n	en n+1		en n	en n+1
Toutes les bibliothèques de l'échantillon	760	30,4			1613	
Bibliothèques dont la surface a augmenté de plus de 25%	71	67,2	39,2	-42%	944	1589
Bibliothèques dont la surface a augmenté de plus de 50%	43	75,5	37,1	-51%	630	1368
Bibliothèques dont la surface a augmenté de plus de 100%	24	75,6	28,9	-62%	488	1399
Bibliothèques dont la surface a augmenté de plus de 150%	13	78,4	23,3	-70%	383	1482

Figure 12 : Évolution de la densité en cas d'agrandissement

2.3. La question des facteurs : une baisse subie ou choisie ?

La baisse de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès ne concerne pas la majorité des bibliothèques de lecture publique françaises. Toutefois, elle semble relativement importante pour les bibliothèques qui ont connu une hausse de leur surface utile totale sur la période 2009-2013 et ce même si l'on observe une tendance à la stabilité du volume des collections de livres imprimés. Il est dès lors intéressant de tenter d'expliquer cette baisse en envisageant différents facteurs. Dans cette entreprise, il faut toutefois garder à l'esprit que chaque situation est unique et qu'il peut s'avérer très complexe de démêler ce qui relève du choix délibéré des bibliothécaires de ce qui résulte de contraintes budgétaires et techniques locales.

2.3.1. Une tendance à l'augmentation de la surface des bibliothèques de lecture publique

Le cas des bibliothèques municipales de prêt de la Ville de Paris et de la Ville de Lyon est particulièrement éclairant sur ce point. En effet, l'étude plus spécifique des données statistiques de ces deux réseaux montre que la relative inertie de la densité observée à l'échelle nationale sur la période 2009-2013 n'est pas vérifiée⁴⁰. Au début des années 2000, ces bibliothèques étaient relativement encombrées, puisque la densité moyenne au sein des bibliothèques parisiennes et lyonnaises était de respectivement 75 et 74 unités imprimées (hors périodiques) par mètre carré. Cette densité a été progressivement réduite, pour atteindre respectivement 64 et 54 unités par m² en 2007 et 58 et 52 unités par m² en 2013. Cette densité a donc baissé de 23% à Paris et de 30% à Lyon sur la période 2000-2013.

Si la densité actuelle au sein de ces bibliothèques reste toujours deux fois plus importante que celle observée à l'échelle nationale, un effort considérable a été mené au sein de ces deux réseaux pour proposer des collections plus aérées aux usagers. Cet effort s'est notamment traduit par une hausse de la surface utile totale de près de 20% pour les bibliothèques parisiennes et par une hausse de la surface dédiée aux collections de près de 57% pour les bibliothèques lyonnaises sur la période 2000-2013. Il semblerait ainsi qu'il y ait une forte corrélation entre la hausse de la surface et la baisse de la densité des collections imprimées des bibliothèques municipales lyonnaises et parisiennes (Figure 13 et Figure 14).

⁴⁰ Ces données statistiques ont été fournies par Mathias Labbé, responsable de la cellule statistique du Bureau dans bibliothèques et de la lecture de la Ville de Paris et par Jean-Baptiste Corbier, chargé de politique documentaire de la bibliothèque municipale de Lyon. Les chiffres concernant les volumes de livres imprimés en libre accès remontent au début des années 2000 alors que ceux de l'enquête sur les bibliothèques municipales menée par l'Observatoire de la lecture publique commencent en 2009.

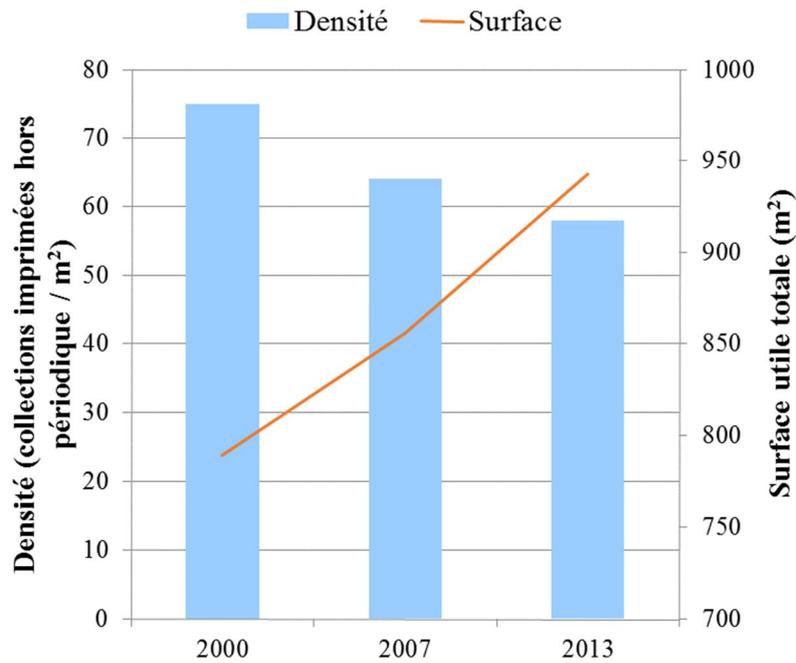


Figure 13 : Évolution pour les bibliothèques de la Ville de Paris

NB : Cette étude a été réalisée sur 59 bibliothèques municipales de prêt de la Ville de Paris, à l'exclusion de la réserve centrale.

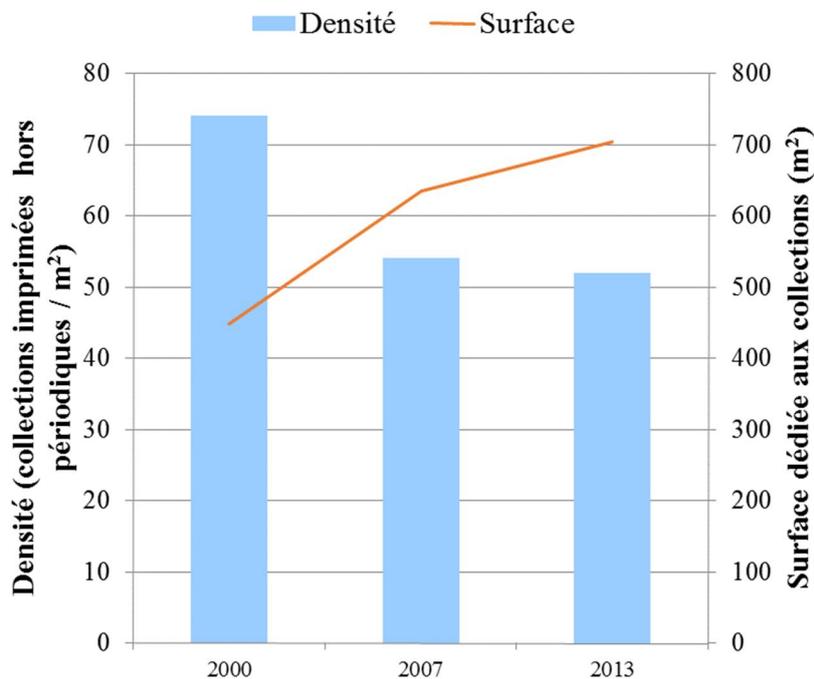


Figure 14 : Évolution pour les bibliothèques de la Ville de Lyon

NB : Cette étude a été réalisée sur 14 bibliothèques d'arrondissement de la Ville de Lyon, à l'exclusion de la bibliothèque de la Part-Dieu.

2.3.2. *La relative stabilité du volume des collections de livres imprimés*

On observe que les volumes des collections de livres imprimés sont restés relativement constants dans la plupart des bibliothèques qui ont connu une augmentation de leur surface à la suite d'une rénovation ou d'un réaménagement sur la période 2009-2013. Ce fait est d'ailleurs constaté à l'échelle nationale par l'Observatoire de la lecture publique : les données analysées entre 2010 et 2013 montrent que les volumes des collections de livres imprimés n'ont connu qu'une très légère hausse de 0,8%⁴¹. Toutefois, cette évolution cache probablement des mouvements de grandes ampleurs, à la hausse comme à la baisse selon les bibliothèques, donnant ainsi une illusion de stabilité.

D'un côté, cette stabilité peut être le fruit de la volonté des bibliothécaires responsables des projets de réaménagement, ces derniers désirant présenter des collections « épurées » en jouant sur l'effet d'augmentation de la surface utile de la bibliothèque pour donner une impression de collections plus aérées. Ils peuvent également utiliser l'augmentation de la surface disponible pour y disposer des canapés, des espaces de travail supplémentaires ou encore ouvrir une salle de conférence ou un espace de restauration, privilégiant les aménagements visant le confort de leurs usagers au développement de l'offre documentaire. Enfin, on peut assister à une baisse de la volumétrie documentaire des collections physiques qui s'expliquerait par leur substitution progressive par une offre numérique proche, le gain de place réalisé pouvant alors être consacré au développement de nouveaux services dédiés à la consultation de la documentation numérique.

Il faut également reconnaître que le modèle de la bibliothèque encyclopédique n'est plus d'actualité à l'heure du développement d'une pensée en réseau des bibliothèques : la mise en place de réserves partagées et des bibliothèques départementales de prêt tend à limiter la nécessité pour les bibliothèques de proposer une offre documentaire pléthorique au sein des espaces de libre accès.

D'un autre côté, les projets d'agrandissement étudiés dans ces statistiques étant réellement récents, les bibliothèques n'ont dans la plupart des cas pas disposé des budgets ou du temps nécessaire pour augmenter sensiblement leur offre documentaire afin de la mettre en adéquation avec leur nouvelle surface. De plus, comme Jacqueline Gascuel le souligne : « à l'ouverture les salles de libre accès sont rarement saturées », et bien souvent « le taux des ouvrages à éliminer s'accroît au fil du temps, mais il y a des vols et une usure matérielle » qui viennent limiter cette hausse⁴². Il pourrait alors s'agir dans ce cas d'une baisse de la densité documentaire beaucoup plus subie que choisie.

⁴¹ Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques municipales : données d'activité 2013, synthèse nationale* [en ligne], *op. cit.*, p. 14.

⁴² Jacqueline Gascuel, *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, *op. cit.*, p. 189.

Enfin, le bilan sur l'évolution de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès est contrasté. L'étude des discours et des recommandations en matière de volumétrie documentaire montre que la priorité a été donnée à des collections aérées, marquant la fin de l'encyclopédisme pour les bibliothèques de lecture publique. Si la densité moyenne s'établit aux environs de trente livres imprimés par mètre carré et reste relativement stable sur la période 2009-2013, il semblerait toutefois qu'il existe une grande diversité de situations en fonction de la surface, des contraintes budgétaires et techniques locales ou encore des aménagements plus ou moins récents des établissements étudiés. On observe ainsi que la majorité des projets de restructuration des bibliothèques municipales qui ont été menés ces dernières années ont été caractérisés par une augmentation de la surface dédiée aux collections. Dans le contexte actuel de relative stabilité du volume des collections de livres imprimés, cette tendance à l'agrandissement des bibliothèques se traduit par une baisse mécanique de la densité en livres imprimés au sein de leurs espaces de libre accès et favorise donc l'émergence de bibliothèques avec moins de livres imprimés.

PARTIE 2 - TENDANCES : L'EMERGENCE DES BIBLIOTHEQUES SANS LIVRES IMPRIMES

Quelles sont les origines et les caractéristiques principales des bibliothèques sans livres imprimés ? En quoi peuvent-elles constituer un modèle pour les bibliothèques de lecture publique françaises ? En se fondant sur une analyse approfondie de la BiblioTech aux États-Unis, il est important de montrer en quoi ces bibliothèques d'un nouveau genre impliquent une conception innovante de l'espace public documentaire fondée sur un ancrage physique encore décisif, des possibilités informationnelles étendues ainsi que sur un approfondissement de la médiation documentaire numérique.

Ce travail s'est appuyé non seulement sur des ouvrages de référence et sur des revues de presse professionnelle, mais également sur des billets de blogs et des articles de presse destinés au grand public. Face à la rareté des publications sur le thème des bibliothèques sans livres imprimés, il est en effet apparu nécessaire d'élargir le champ des ressources documentaires à exploiter dans un souci d'exhaustivité et de représentativité du discours porté sur l'avenir des bibliothèques de lecture publique par l'ensemble de la population.

1. L'EXEMPLE REVOLUTIONNAIRE DE LA BIBLIOTEC AUX ÉTATS-UNIS

1.1. La 1ère bibliothèque de lecture publique sans livres imprimés

Il n'existe pas encore de définitions académique et bibliothéconomique pour désigner une « bibliothèque sans livres imprimés », encore appelée « bookless library » en anglais. Il s'agirait selon Wikipédia d'« une bibliothèque publique, scolaire ou universitaire qui ne dispose pas de livres imprimés et qui propose à la place des collections entièrement numériques [...]. Elle remplace l'espace normalement consacré aux rangements des collections physiques par des ordinateurs, des lecteurs de livres numériques ou toute autre technologie dédiée à la consommation et à la production de contenus numériques⁴³. »

⁴³ Wikipédia, *Bookless library* [en ligne], 2015 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : https://en.wikipedia.org/wiki/Bookless_library.

1.1.1. Les bibliothèques universitaires, précurseurs dans ce domaine

Sur la dernière décennie, un certain nombre de bibliothèques universitaires se sont converties avec succès en bibliothèques sans livres imprimés⁴⁴. Précurseur dans le domaine, la bibliothèque des sciences de l'ingénieur de Stanford a ouvert ses portes en août 2010 avec des collections constituées à 85% de documents sous forme exclusivement numérique⁴⁵. En septembre de la même année, la bibliothèque de technologie et d'ingénierie appliquée de l'université de Texas San Antonio est devenue la première bibliothèque universitaire sans livres imprimés au monde. D'une capacité d'accueil de 80 personnes, elle propose près de 425 000 livres numériques et 18 000 abonnements électroniques⁴⁶. Elle a connu une hausse de la fréquentation de près de 200% de son public étudiant.

En 2012, la bibliothèque de médecine William H. Welch de l'Université Johns Hopkins a fermé ses portes pour se convertir en une bibliothèque entièrement virtuelle. La bibliothèque de l'Université Polytechnique de Floride a été entièrement rénovée en 2014 et consacre désormais plus de 11 000 mètres carrés au développement d'espace de travail collaboratif pour ses étudiants et à l'apprentissage de la recherche d'information dans les bases de données pour lesquelles elle a souscrit un abonnement⁴⁷. Plus récemment, le nouveau Centre de ressources documentaires numériques de l'IUT Jean Moulin de Lyon 3 a ouvert ses portes en février 2015⁴⁸. Comme à la bibliothèque numérique de la bibliothèque nationale de Séoul en Corée du Sud, mais à une plus petite échelle, l'utilisateur ne peut accéder sur place qu'à des collections numériques⁴⁹.

1.1.2. L'extension progressive aux bibliothèques de lecture publique

Alors que cette tendance semblait concerner avant tout des bibliothèques universitaires, la première bibliothèque de lecture publique à n'avoir aucun livre imprimé a fait son entrée dans l'histoire le 14 septembre 2013 à San Antonio, dans le comté de Bexar au Texas. Baptisée « BiblioTech » ou encore « Pleasanton BiblioTech », elle s'étend sur près de 4 800 mètres carrés⁵⁰. Sur place, l'utilisateur ne

⁴⁴ Voir Annexe 3.

⁴⁵ Christelle Di Pietro, Bibliothèques sans livres, une nouvelle ère?, *Brèves de l'Enssib* [en ligne], 13 juillet 2010 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/breves/2010/07/13/bibliotheques-sans-livres-une-nouvelle-ere>>.

⁴⁶ Christelle Di Pietro, La première bibliothèque universitaire sans livres imprimés, *Brèves de l'Enssib* [en ligne], 20 septembre 2010 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/breves/2010/09/20/la-premiere-bibliotheque-universitaire-sans-livres-imprime>>.

⁴⁷ Sharon Riley, New Florida University Unveils Bookless Library, *Library Journal* [en ligne], 18 août 2014 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<http://lj.libraryjournal.com/2014/08/academic-libraries/new-florida-polytechnic-unveils-bookless-library/>>.

⁴⁸ Paulin Grégoire, Une bibliothèque 100% numérique à l'IUT Lyon 3, *Les billets de l'EnssibLab* [en ligne], 7 juillet 2015 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<http://www.enssib.fr/recherche/enssiblab/les-billets-denssiblab/bibliotheque-100-numerique-bibliotheque-zero-papier>>.

⁴⁹ Voir la présentation de la Dibrary [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <http://www.dibrary.net/templates/default/foreign_EN.htm>.

⁵⁰ Le nom de « Pleasanton BiblioTech » est apparu en 2015, afin de ne pas confondre la BiblioTech originelle avec la deuxième antenne, la Dr. Ricardo Romo BiblioTech.

trouve aucun livre papier, mais a accès à une collection en ligne de près de 35 000 livres numériques, 7 000 bandes dessinées numériques et 400 livres audio, ainsi qu'à de nombreuses applications pour apprendre des langues étrangères, écouter de la musique ou encore consulter des journaux en ligne⁵¹.

Il ne s'agit pourtant pas de la première fois qu'une bibliothèque de lecture publique américaine tente de se lancer dans un projet visant à ne plus utiliser de livres papier. Respectivement en 2002 et en 2011, les villes de Tucson-Pilma et de Newport Beach ont chacune ouvert une succursale proposant uniquement des livres au format numérique. Elles ont très vite dû faire marche arrière face aux réactions négatives des lecteurs qui ont réclamé le retour des livres papiers⁵². L'expérience a été jusqu'à présent plus heureuse pour la ville de San Antonio qui, face au succès croissant rencontré auprès de ses habitants, a ouvert une deuxième antenne de 2 100 m² en juillet 2015 dans la partie Ouest de la ville, la Dr. Ricardo Romo BiblioTech⁵³. Le projet d'ouverture d'un troisième site pour desservir la partie Est de la ville est actuellement en cours d'élaboration⁵⁴.

Plus récemment, fin septembre 2014, le réseau des bibliothèques municipales de Genève a profité de la fermeture pour réaménagement de sa tête de réseau, la Bibliothèque de la Cité, pour transformer la salle d'exposition en un espace modulable ouvert au public, équipé de Wi-Fi, de liseuses, de postes informatiques et de tablettes numériques et proposant uniquement des collections numériques. Baptisé « Labo-Cité », l'objectif de ce local provisoire était avant tout expérimental, dans l'intention de reprendre ce qui avait bien fonctionné pour l'appliquer à l'ensemble du réseau⁵⁵. Il s'agissait à la fois d'étoffer l'offre numérique de la bibliothèque afin d'analyser les réactions et l'intérêt du public, de former les bibliothécaires et d'adapter les locaux à ces formats dématérialisés. À l'occasion de la réouverture de la bibliothèque de la Cité, un nouvel espace dédié à la documentation dans le domaine du numérique devrait remplacer le Labo-Cité. Il proposera des ressources à la fois au format papier et numérique : « la thématique de la culture numérique et son appropriation par les publics nous semble plus importante que le numérique comme support » explique Florent Dufaux⁵⁶, l'ancien responsable du Labo-Cité.

⁵¹ Elisabeth Noël, Une bibliothèque sans livre est-elle encore une bibliothèque?, *Brèves de l'Enssib* [en ligne], 23 octobre 2013 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/breves/2013/10/23/une-bibliotheque-sans-livre-est-elle-encore-une-bibliotheque> >.

⁵² Josh Sanburn, A Bookless Library Opens in San Antonio, *Time* [en ligne], 13 septembre 2013 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://nation.time.com/2013/09/13/a-bookless-library-opens-in-san-antonio/> >.

⁵³ Mark Langford, Bexar County dedicates Westside Dr. Ricardo Romo BiblioTech, *UTSA Today* [en ligne], 25 juillet 2015 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.utsa.edu/today/2015/07/bibliotech2.html> >.

⁵⁴ Entretien avec Ashley J. Eklöf, responsable de la BiblioTech.

⁵⁵ Simon Moreillon, Vers des bibliothèques sans papier?, *Le Temps* [en ligne], 20 octobre 2014 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < http://www.jpaccart.ch/images/stories/pdf/Le_Temps_2014_10_21.pdf >.

⁵⁶ Entretien avec Florent Dufaux, adjoint de direction au sein du réseau de bibliothèques municipales de la Ville de Genève et ancien responsable du Labo-Cité.

1.2. Une forte volonté d'innover à l'origine du projet

1.2.1. Le fruit de la réflexion d'un théoricien solitaire

Derrière la réalisation de la BiblioTech se cache avant tout la réflexion d'un théoricien solitaire, le juge du comté de Bexar, Nelson W. Wolff. Face au succès médiatique international que son idée révolutionnaire a rencontré dans le domaine de la lecture publique, ce dernier a décidé d'écrire un livre afin de présenter ses sources d'inspiration, sa démarche, le déroulement du projet ainsi que les freins rencontrés jusqu'à l'ouverture de la bibliothèque le 14 septembre 2013, soit douze mois après le début de sa conception. Publié en janvier 2015 au format exclusivement numérique et intitulé *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, cet ouvrage constitue une base solide et étoffée pour entreprendre une réflexion sur l'intérêt du modèle de bibliothèques sans livres imprimés en matière de lecture publique⁵⁷.

Nelson W. Wolff est un homme politique chevronné qui a longtemps dirigé une grande chaîne de magasins d'alimentation biologique avant d'être élu maire de la ville de San Antonio de 1991 à 1995. Au début des années 2000, il a souhaité répondre à la demande de construction d'un lieu culturel propice à la lecture et accessible à tous, émanant des habitants du comté. À l'époque, le quartier plutôt défavorisé situé dans la partie sud de la ville de San Antonio, dans le comté de Bexar, n'abritait aucune bibliothèque, pas même une librairie, ce qui a pu faciliter la création et l'acceptation d'un projet aussi révolutionnaire : « nous avons eu la chance de pouvoir démarrer à zéro », déclare en effet l'actuelle responsable de la bibliothèque, Ashley Eklof⁵⁸.

Lors de la mise en place de l'équipe-projet responsable de la conception de la bibliothèque, Nelson W. Wolff n'a pas souhaité s'entourer de bibliothécaires et a préféré s'entourer de représentants politiques du comté de Bexar venant d'horizons très différents. Il écrit en effet qu'il voulait « des idées fraîches, non grevées par des anciennes façons de faire⁵⁹ ». Il a tout de même rencontré le directeur de la bibliothèque sans livres imprimés spécialisée en sciences et techniques de l'ingénieur de l'Université du Texas San Antonio, Kristen Maloney, afin de profiter de son retour d'expérience.

En 2012, le comité de pilotage qui a entrepris de réfléchir à la construction de la nouvelle bibliothèque s'est fixé l'objectif principal de « fournir à l'ensemble des résidents du comté de Bexar la possibilité d'accéder aux nouvelles technologies afin d'améliorer l'éducation et l'alphabétisation, de promouvoir la lecture et les loisirs et d'équiper l'ensemble des citoyens avec les outils nécessaires pour réussir au 21^{ème} siècle⁶⁰ ». Se sont ajoutés par la suite cinq principes clés, à savoir celui

⁵⁷ Nelson W. Wolff, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, San Antonio: The Hidalgo Foundation of Bexar County, 2015.

⁵⁸ Entretien avec Ashley J. Eklof.

⁵⁹ Nelson W. Wolff, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, op. cit., emplacement 628.

⁶⁰ Voir la présentation de la BiblioTech [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <<http://bexarbibliotech.org/about.html>>.

de « fournir aux usagers des produits d'une qualité irréprochable », d'« offrir les meilleurs services », de « créer un magasin unique et dynamique », de « promouvoir les produits et les services offerts » et enfin, d'« agir à chaque instant comme dans un contexte concurrentiel⁶¹».

Nelson W. Wolff était conscient que prendre la décision de proposer uniquement des livres au format numérique constituait un choix radical ne pouvant en aucun cas satisfaire l'ensemble des futurs utilisateurs de la bibliothèque⁶². Le budget initial du projet s'est élevé à près de 2,2 millions de dollars, ce qui représente tout de même le tiers du budget moyen de construction d'une bibliothèque traditionnelle. Le budget annuel de fonctionnement de la bibliothèque avoisine quant à lui les 1,2 millions de dollars.

1.2.2. Une bibliothèque qui dépasse les frontières traditionnelles de la lecture publique

Dans son livre, Nelson W. Wolff avoue avoir été fortement influencé par la lecture de la biographie de Steve Jobs écrite par Walter Isaacson:

« J'ai commencé à me demander si le comté de Bexar pouvait créer une bibliothèque qui briserait les barrières de la lecture et de l'information traditionnelle tout en atteignant des citoyens issus de régions économiquement défavorisées qui n'ont pas accès à Internet. Et faire en sortes que cela soit rentable⁶³. »

Pour lui, Steve Jobs représente une figure majeure de l'électronique grand public qui a su « transporter les gens dans des endroits où ils ne savaient même pas qu'ils voulaient aller. Il a créé une réalité qui n'existait pas auparavant⁶⁴». Il lui est apparu essentiel d'adapter la logique marchande et créative de la marque Apple à l'univers des bibliothèques de lecture publique en investissant des champs nouveaux et porteurs comme le numérique et le social afin de proposer « une multitude de produits et de services à des usagers de 5 à 95 ans⁶⁵».

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, Nelson W. Wolff est un grand amateur de livres anciens. Il possède une bibliothèque personnelle qui contient un grand nombre d'éditions originales. Il déclare aimer « être entouré de livres » car cela lui « apporte une certaine sérénité » et il « apprécie leur matérialité et leur variation en termes de taille, de poids, de couvertures et de papiers⁶⁶». Il a pourtant décidé de « créer un effet « waouh » avec la technologie de la BiblioTech » en ne proposant que des livres numériques à ses futurs utilisateurs, convaincu que l'avenir de l'édition était avant tout numérique⁶⁷. Dans ce sens, la grande majorité de l'équipement informatique a été acheté chez Apple car la marque bénéficiait

⁶¹ Nelson W. Wolff, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, op. cit., emp. 562, 571, 576, 586 et 590.

⁶² *Ibid.*, emp. 618.

⁶³ *Ibid.*, emp. 514.

⁶⁴ *Ibid.*, emp. 509.

⁶⁵ *Ibid.*, emp. 795.

⁶⁶ *Ibid.*, emp. 303.

⁶⁷ *Ibid.*, emp. 987.

Partie 2 - Tendances : l'émergence des bibliothèques sans livres imprimés

d'une grande popularité auprès des jeunes générations, tandis que Microsoft a fourni les plateaux de jeux vidéo et les tableaux numériques pour les enfants.



Figure 15 : La façade extérieure de la BiblioTech

Crédits : Muñoz & Co., 2013.

Construite à partir des plans de l'architecte Geoff Edwards, du cabinet texan Muñoz & Co, la BiblioTech a été installée au sein d'un centre commercial où se trouvent également certains bâtiments administratifs du comté de Bexar. Dans un souci de cohérence d'ensemble, Nelson W. Wolff a insisté pour que l'extérieur comme l'intérieur du bâtiment soient lumineux et présentent des couleurs vives pour dynamiser l'espace et le rendre plus attractif.

L'appellation « BiblioTech » a été choisie en référence à la traduction espagnole du mot « library », « biblioteca », afin de refléter l'héritage culturel hispanique de la grande majorité des habitants du comté de Bexar. Pour Nelson W. Wolff, ce nom « était dans le bon sens : les livres mentionnés en premier et la technologie en deuxième⁶⁸ ». L'architecte proposa également que la mascotte de la bibliothèque soit une petite chouette surnommée « Techolote », une déformation du mot espagnol « tecolote », « chouette ».

⁶⁸ *Ibid.*, emp. 857.

1.3. Une vocation sociale affirmée

1.3.1. La volonté de cibler un public traditionnellement exclu des bibliothèques

« Notre bibliothèque est idéale pour les citoyens qui peuvent difficilement sortir de chez eux, les personnes handicapées ou malvoyantes, les militaires qui sont en permission ou déployés, ainsi que les personnes en prison. Nous essayons de combler certaines lacunes de notre société en fournissant un accès à des outils éducatifs et à des loisirs traditionnels tout en enseignant les bases de l'informatique et du numérique ⁶⁹. »

La BiblioTech a été construite dans l'un des quartiers les plus défavorisés de la ville de San Antonio, « dans l'optique de fournir des ressources documentaires numériques adaptées aux besoins de la population locale et ce avec une surface et des coûts un tiers inférieurs à ceux d'une bibliothèque traditionnelle⁷⁰ ». Le choix de l'emplacement de la bibliothèque dans un endroit facilement accessible depuis l'autoroute et proche des magasins et des bâtiments administratifs s'inscrit dans cette logique : « le monde est en train de changer et notre priorité à la BiblioTech reste celle d'offrir de la façon la plus efficace des services à l'ensemble de notre communauté »⁷¹.



Figure 16 : L'équipe des bibliothécaires de la BiblioTech

Crédits : Courtesy of BiblioTech, 2013.

⁶⁹ Entretien avec Ashley J. Eklöf.

⁷⁰ *Ibid.*, emp. 557.

⁷¹ *Ibid.*, emp. 556.

L'équipe de la BiblioTech fait de son mieux pour favoriser un accueil physique chaleureux, visant notamment à attirer un public traditionnellement intimidé et réticent à l'idée de se rendre en bibliothèque. Elle permet aux usagers d'organiser des événements culturels qui entrent en résonance avec la vie du quartier sur un mode participatif, en mettant par exemple des salles de réunion à disposition de tous. En cela, elle entretient une certaine proximité avec les usagers et facilite l'appropriation des services proposés par le public, empruntant certains codes du troisième lieu. Lors de son discours d'inauguration, Graham Westom, le directeur général de la start-up la plus importante de San Antonio a déclaré qu'il était probable que le juge Nelson W. Wolff ait « tout simplement rendu les bibliothèques... cool⁷²».

1.3.2. La lutte contre la fracture numérique

Alors que près d'un tiers des 1,8 millions d'habitants du comté de Bexar ne disposent pas de connexion internet à leur domicile, la BiblioTech propose un accès gratuit à de nombreux services numériques. Elle permet ainsi aux usagers d'effectuer leurs démarches administratives et participe à la lutte contre la fracture numérique. Les personnes au chômage peuvent également accéder à des tutoriels en ligne afin d'affiner leurs recherches d'emplois et apprendre à rédiger leur curriculum vitae. Elle offre aussi un accès à près de 10 000 documents contemporains en langue espagnole dans divers domaines allant des techniques juridiques ou bancaires à la presse quotidienne. Avec l'application « Mango Languages », les usagers ont la possibilité de suivre des cours de langues étrangères en ligne pour apprendre jusqu'à 61 langues étrangères et suivre des cours de perfectionnement en anglais.

La bibliothèque peut prêter jusqu'à 600 liseuses électroniques, 200 liseuses adaptées pour les enfants, 10 ordinateurs portables et 40 tablettes. Sur place, les usagers ont également accès à une cinquantaine d'ordinateurs configurés pour accéder aux ressources en ligne de la bibliothèque. Les enfants peuvent jouer autour de larges tables numériques pédagogiques tout en visionnant les tableaux numériques interactifs projetées sur les murs au sein de l'espace jeunesse qui leur est réservé au sein de la bibliothèque. La bibliothèque vise également le public adolescent, un public souvent difficile à capter en bibliothèque de lecture publique. Elle propose aux jeunes la possibilité d'accéder à des ressources numériques innovantes comme par exemple la plateforme « SELF-e » permettant de partager du contenu écrit avec d'autres membres de la bibliothèque ou encore la plateforme « Hoopla » qui fournit un accès en streaming à près de 100 000 films, livres audio et morceaux de musique. L'ensemble de ces services numériques rencontrent un véritable succès. Il est souvent difficile de trouver un ordinateur libre après la fin des classes et plus de la moitié des liseuses sont empruntées en permanence.

Depuis son ouverture, la bibliothèque a enregistré 220 672 visites sur place et 657 455 visites sur son site internet. Le nombre d'inscrits en 2014 s'élève à 71 697, avec un nombre total d'emprunts de près de 180 000 livres électroniques et de 10 000 liseuses⁷³. Le caractère innovant de cette bibliothèque municipale a

⁷² *Ibid.*, emp. 1208.

⁷³ Entretien avec Ashley J. Eklöf.

attiré de nombreux professionnels des bibliothèques venus du monde entier pour en apprendre davantage sur cette idée. Chaque année, plus d'une centaine d'événements communautaires ont lieu dans l'enceinte de la bibliothèque et ont un impact très important sur la vie quotidienne des citoyens du comté de Bexar⁷⁴. Nelson W. Wolff a été nommé parmi les vingt-cinq personnalités les plus influentes du monde par le magazine *Government Technology* en 2014, pour avoir pris l'initiative de créer la BiblioTech⁷⁵.

2. UNE NOUVELLE CONCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC DOCUMENTAIRE

L'espace public documentaire représente l'espace offert en libre accès aux usagers où se concentre la partie vivante de la collection, qu'elle soit matérielle ou virtuelle⁷⁶. Tandis que les bibliothécaires ont coutume de gérer des documents physiques, l'introduction de collections exclusivement numériques provoque une véritable mutation de cet espace. « La bibliothèque n'est plus un lieu où vous allez pour chercher des livres », explique Maureen Sullivan, le président de l'American Library Association, à propos des bibliothèques sans livres imprimés : « c'est maintenant un lieu qui frappe immédiatement par la diversité des usages qui en sont faits⁷⁷. »

2.1. Un ancrage physique paradoxalement fondamental

2.1.1. La complémentarité entre l'espace physique et l'espace virtuel

L'espace physique de la bibliothèque et la possibilité pour le public d'interagir avec les bibliothécaires sont des éléments cruciaux d'une politique de lecture publique efficiente et démocratique. Pour l'auteur Alan Gibbons, « si les livres imprimés peuvent être remplacés par des tablettes, l'espace virtuel ne peut pas quant à lui remplacer entièrement le bâtiment physique d'une bibliothèque⁷⁸ ».

Dans le cas des bibliothèques sans livres imprimés, l'accueil physique des usagers dans un lieu dédié reste fondamental pour assurer leurs rôles civique et pédagogique. Le gain de place et les économies induites par la disparition des

⁷⁴ *Ibid.*, emp. 1257.

⁷⁵ *Ibid.*, emp. 1383.

⁷⁶ Bertrand Calenge, Espace et collections, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1995 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0021-003> >.

⁷⁷ Services Culturels de l'Ambassade de France aux Etats-Unis, Une bibliothèque 100% numérique ouvre ses portes à San Antonio, *Medi(A)merica* [en ligne], 17 octobre 2013 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://mediamerica.org/paysage-audiovisuel/lecture-numerique/une-bibliotheque-100-numerique-ouvre-ses-portes-a-san-antonio/> >.

⁷⁸ Bill Hicks, Paperless public libraries switch to digital, *BBC News* [en ligne], 22 mai 2013 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.bbc.com/news/business-22160990> >.

Partie 2 - Tendances : l'émergence des bibliothèques sans livres imprimés

étagères de livres sont propices au développement de nouveaux espaces favorisant des services documentaires innovants où les gens viennent pour échanger des idées, accéder à de l'information et participer à divers ateliers⁷⁹. « Ces bibliothèques ne sont plus des endroits où les livres sont stockés, empruntés et lus, mais plutôt des centres ayant une fonction sociale de communication, d'apprentissage et de culture » déclare Nelson W. Wolff⁸⁰.

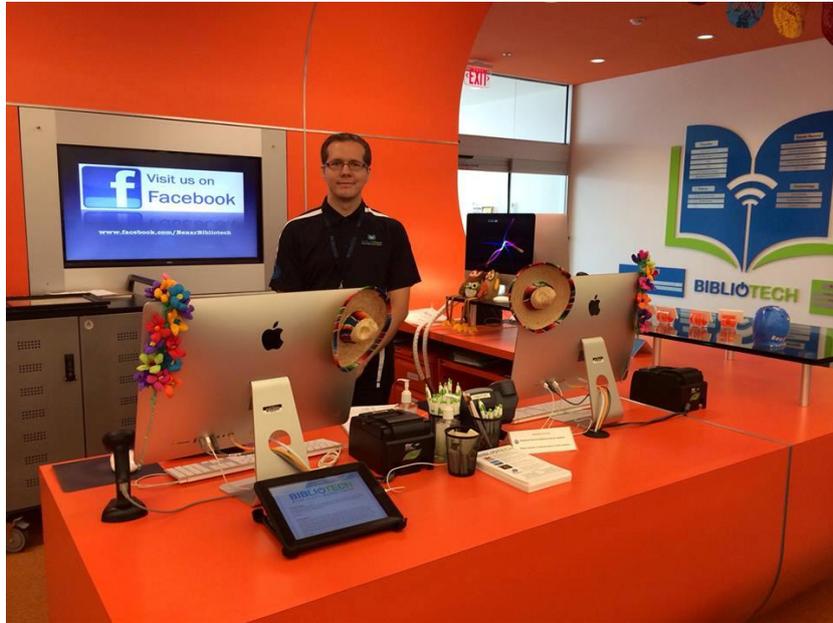


Figure 17 : La banque d'accueil de la BiblioTech

Crédits : Courtesy of BiblioTech, 2013.

Le bâtiment de la BiblioTech a été pensé pour attirer un public large et néophyte. Elle reçoit chaque jour entre 300 et 350 usagers, ce qui semble être « un taux de fréquentation très honorable pour une bibliothèque dont l'intégralité des fonds est disponible sur internet⁸¹ ». Les architectes se sont largement inspirés de la disposition minimaliste typique des AppleStore, les magasins de la marque Apple, pour imaginer les salles multimédia. On y trouve un grand nombre de salles de travail en groupe aux couleurs vives, ces dernières étant très prisées par les jeunes du quartier. De plus, pour inciter les usagers à solliciter les bibliothécaires, les agents de la BiblioTech portent des tee-shirts colorés qui rappellent ceux des vendeurs des magasins de la multinationale Apple. Ce bouleversement des codes traditionnels se traduit dans une ambiance plus décontractée qui parvient à séduire le public adolescent.

⁷⁹ Lauren Barack, School Library Thrives After Ditching Print Collection, *The Digital Shift* [en ligne], 8 janvier 2013 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.thedigitalshift.com/2013/01/k-12/school-library-thrives-after-ditching-print-collection/> >.

⁸⁰ Nelson W. Wolff, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, op. cit., emp. 808.

⁸¹ Entretien avec Ashley J. Eklöf.

2.1.2. Vers une évolution du métier de bibliothécaire

Dirigée depuis son ouverture par une bibliothécaire passionnée par les enjeux numériques, Ashley J. Eklöf, l'équipe de la BiblioTech est composée d'une trentaine d'agents, dont dix employés à plein-temps chargés de la coordination, du service public, de l'informatique et de l'organisation du travail des vacataires. Ont été privilégiés pendant la procédure de recrutement les candidats ayant manifesté une forte volonté de s'impliquer dans un projet novateur à visée tant numérique que sociale⁸². « Nous aimons ce que nous faisons et nous sommes tous convaincus de l'intérêt de ce type de bibliothèque » déclare Ashley J. Eklöf. De plus, sachant que près de 63% de la population du comté de Bexar est d'origine hispanique, la majeure partie de l'équipe parle espagnol.

« Nous avons tant de fois enterré le métier du bibliothécaire que nous oublions parfois qu'il a survécu à toutes les péripéties de l'histoire depuis les bibliothèques de Ninive, Alexandrie et Athènes. On imagine le blues d'un moine-bibliothécaire face à l'invention de l'imprimerie. Aujourd'hui, nouvelles technologies et pratiques informationnelles défient une fois de plus le rôle du bibliothécaire. Pour autant, son pronostic vital est-il engagé⁸³? »

Le métier de bibliothécaire évolue profondément dans le cas d'une bibliothèque sans livres imprimés, puisque de nombreuses tâches liées au traitement physique des livres disparaissent. Pour autant, son « pronostic vital » n'est pas engagé, pour reprendre la formule de Joachim Schöpfel. En effet, le bibliothécaire devient « un partenaire éducatif, un spécialiste de l'information, un chef de projet et un chef de file scolaire⁸⁴ ». Les usagers de la nouvelle bibliothèque en sciences de l'ingénieur de l'Université de San Antonio trouvent ainsi que le personnel « est désormais plus disponible pour les aider⁸⁵ ». Comme les bibliothécaires ne sont plus accaparés par le catalogage ou le rangement des livres, ils peuvent dédier la majeure partie de leur temps de travail au service des usagers pour mieux répondre à leurs questions et à leurs attentes.

2.2. Des possibilités informationnelles étendues

2.2.1. Des contenus toujours plus variés et attractifs

Tandis que les bibliothèques traditionnelles ont une capacité de stockage limitée, les bibliothèques sans livres imprimés disposent de possibilités

⁸² Nelson W. Wolff, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, op. cit., emp. 1121.

⁸³ Joachim Schöpfel, L'avenir du métier de bibliothécaire, *Archimag* [en ligne], n° 42, 2011 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49502-l-avenir-du-metier-de-bibliothecaire.pdf> >.

⁸⁴ Lauren Barack, School Library Thrives After Ditching Print Collection, *The Digital Shift* [en ligne], op. cit.

⁸⁵ Christi Fish, UTSA opens nation's first bookless library on a university campus, *UTSA Today* [en ligne], 9 septembre 2010 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.utsa.edu/today/2010/09/aetlibrary.html> >.

informationnelles étendues. En effet, les bibliothécaires n'ont plus besoin de désherber massivement leurs collections pour assurer le renouvellement de l'offre documentaire : au contraire, l'intégralité de l'information numérisée collectée peut être conservée tout en étant préservée des dégradations matérielles. Pour Bertrand Calenge, « on n'a plus affaire à des unités indiscutables, ce qu'étaient les livres et autres documents matériels, mais à des opportunités de savoir qui dépendent non de leur contexte de production mais de leur contexte d'usage » aboutissant à ce qu'il appelle « une expansion des possibilités d'usage⁸⁶».

La directrice de la bibliothèque de l'Université Polytechnique de Floride, Kathryn Miller, explique que lorsqu'un livre a été consulté plus de deux fois dans les bases de données de la bibliothèque, il est automatiquement acheté :

« Ce système rend de fait disponible un plus grand nombre de ressources documentaires, et l'université ne dépense de l'argent que lorsque un étudiant ou un membre du corps professoral utilise un livre, ce qui permet aux étudiants de faire des choix directement en fonction des livres qu'ils ont envie de lire⁸⁷. »



Figure 18 : La salle de lecture de la BiblioTech

Crédits : Muñoz & Co., 2013.

Pour offrir à ses lecteurs des contenus toujours plus variés et attractifs, la BiblioTech a signé de nombreux partenariats avec des distributeurs spécialisés. Le marché de fourniture de livres électroniques a été gagné par 3M Cloud Library, en partenariat avec Polaris. À l'époque de la signature du contrat, 3M proposait entre 175 000 et 200 000 titres répartis sur près de 200 éditeurs, aujourd'hui il en propose plus de 350 000 répartis sur 1 000 éditeurs⁸⁸. OnClick met à disposition

⁸⁶ Bertrand Calenge, *Bibliothèque et politique documentaires à l'heure d'internet*, op. cit., p. 25.

⁸⁷ Alison Flood, Bookless library opened by new US university, *The Guardian* [en ligne], 29 août 2014 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.theguardian.com/books/2014/aug/29/bookless-library-new-us-university-florida-polytechnic-digital> >.

⁸⁸ Nelson W. Wolff, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, op. cit., emp. 1064.

environ 4 000 livres audio et Zinio propose un kiosque de plus de 70 magazines en lecture gratuite⁸⁹. Les usagers qui préféreraient consulter des livres imprimés ont toujours la possibilité de les emprunter à travers le réseau des bibliothèques de San Antonio, même si ce dernier est en dehors du comté de Bexar. Selon la responsable de la BiblioTech: « ce droit n'a pas disparu, il y a simplement plusieurs alternatives qui sont offertes aux usagers⁹⁰. »

Au Labo-Cité de Genève, le kiosque numérique permet de télécharger plus de 500 journaux et magazines sur l'appareil des utilisateurs. Les amateurs de bandes dessinées peuvent télécharger leurs titres sur la plateforme Izneo. Les lecteurs ont aussi à disposition des tablettes et peuvent télécharger des livres électroniques sur leurs propres appareils. Les prêts de livres électroniques fonctionnent de la même manière que les prêts de livres papier. La bibliothèque possède un nombre d'exemplaires limité et permet une lecture durant une période allant de trois semaines à deux mois selon les éditeurs. Le délai échu, l'e-book s'efface automatiquement et un autre lecteur peut emprunter le document numérique. Florent Dufaux précise que « l'ensemble de cette offre reste gratuit, tout comme avec les documents papier »⁹¹.

2.2.2. Une politique documentaire revisitée

Les ressources pour lesquelles ne sont pas appliquées de DRM peuvent être utilisées simultanément par plusieurs lecteurs. La politique documentaire, définie par Bertrand Calenge au sens d'un « ensemble cohérent de décisions et de processus relatifs à l'accroissement, à la mise en ordre et en valeur, à la communication et à la conservation de collections⁹² », est ainsi complètement revisitée au sein des bibliothèques sans livres imprimés et incarne le passage d'une logique de « contenus possédés » à une logique de « contenus accessibles⁹³ ».

Avec des collections numérisées accessibles en ligne à n'importe quelles heures de la journée ou de la nuit, les utilisateurs n'ont plus automatiquement besoin de se déplacer physiquement à la bibliothèque, à la condition qu'ils aient une connexion internet. Ainsi, si la bibliothèque est contrainte de réduire ses heures d'ouverture, les utilisateurs conservent la possibilité d'accéder au quotidien à une offre documentaire importante. Les usagers de la BiblioTech ont en effet la possibilité de télécharger une application qui leur permet d'emprunter les livres et de les lire via n'importe quel appareil. Une petite alerte leur signale le moment où ils n'ont plus accès aux ouvrages car leur temps de prêt s'est écoulé⁹⁴. Les livres ne sont ainsi plus déplacés, abîmés ou volés. En cas de vol d'une tablette, celle-ci devient inutilisable au bout de quinze jours.

⁸⁹ Bibliothèque nationale de France, Comment fonctionne la bibliothèque sans livres imprimés de San Antonio?, *Labo BnF* [en ligne], 31 octobre 2013 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://labobnf.blogspot.fr/2013/10/comment-fonctionne-la-bibliotheque-sans.html>>.

⁹⁰ Entretien avec Ashley J. Eklöf.

⁹¹ Simon Moreillon, Vers des bibliothèques sans papier?, *Le Temps* [en ligne], *op. cit.*

⁹² Bertrand Calenge, *Bibliothèque et politique documentaires à l'heure d'internet*, *op. cit.*, p. 77.

⁹³ *Ibid.*, p. 179.

⁹⁴ Bibliothèque nationale de France, Comment fonctionne la bibliothèque sans livres imprimés de San Antonio?, *Labo BnF* [en ligne], *op. cit.*

Cette évolution de l'espace public documentaire s'accompagne par une évolution des pratiques documentaires des utilisateurs. Ainsi selon une étude du Pew Research Center, en 2012, 23 % des américains âgés de 16 ans et plus lisaient des livres électroniques, soit 16 % de plus que l'année précédente, tandis que la proportion de ceux qui lisent des livres imprimés a baissé de 72 à 67 %⁹⁵. Le National Literary Trust a mené une enquête sur près de 35 000 jeunes britanniques âgés de 8 à 16 ans qui a montré que 52% d'entre eux préféreraient lire sur des écrans contre 32% au format papier⁹⁶. Les lecteurs apprécient avant tout la prise en main, le confort de lecture et la légèreté des liseuses.

2.3. L'importance de la médiation documentaire numérique

2.3.1. Une partie intégrante du projet des bibliothèques sans livres imprimés

« On ne peut pas se contenter de concevoir l'accès technique à l'héritage culturel pour tout le monde, il faut des intermédiaires et des guides, sinon les laissés pour compte de l'enseignement classique seront aussi les laissés pour compte de l'accès au savoir numérique. C'est ainsi qu'une technologie nouvelle permettra une véritable démocratisation du savoir⁹⁷. »

Face à des bibliothèques sans livres imprimés devenues à « l'état gazeux » pour reprendre l'expression de Valérie Tesnière, un accompagnement des usagers pour mieux évoluer dans ce nouvel espace documentaire s'avère nécessaire⁹⁸. La médiation documentaire numérique, définie au sens de « démarche visant à mettre en œuvre des dispositifs de flux, des dispositifs passerelles et des dispositifs ponctuels pour favoriser l'accès organisé ou fortuit, l'appropriation et la dissémination de contenus à des fins de diffusion des savoirs et des savoir-faire » par Silvère Mercier – auteur du blog *Bibliobession* – doit représenter une partie intégrante du projet des bibliothèques sans livres imprimés⁹⁹.

Bertrand Calenge propose ainsi d'« abandonner la priorité donnée à la mise à disposition de l'information documentaire pour se centrer plutôt sur le soutien au partage des savoirs et des connaissances [...] La bibliothèque aurait ainsi pour

⁹⁵ Services Culturels de l'Ambassade de France aux Etats-Unis, Une bibliothèque 100% numérique ouvre ses portes à San Antonio, Medi(A)merica [en ligne], *op. cit.*

⁹⁶ Sean Coughlan, Young people « prefer to read on screen », *BBC News* [en ligne], 16 mai 2013 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.bbc.com/news/education-22540408> >.

⁹⁷ Robert Darnton, Les idées pures, cela n'existe pas, Les grands entretiens, *Philosophie magazine*, n°85, 2014.

⁹⁸ Valérie Tesnière, Une bibliothèque sans collection ? Des collections sans bibliothèques ? In Anne-Marie Bertrand (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008, p. 141.

⁹⁹ Silvère Mercier, Médiation numérique : une définition, Billet du blog *Bibliobession* [en ligne], 3 mars 2010 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.bibliobession.net/2010/03/03/mediation-numerique-en-bibliotheque-une-definition/> >.

fonction d'accroître les connaissances d'une population en fonction de ses besoins, de ses pratiques, de son niveau d'expertise. Et c'est ce que j'appelle médiation des connaissances. Des connaissances vivantes, et non des stocks d'informations¹⁰⁰.»

2.3.2. *Un accompagnement central pour lutter contre la fracture numérique*

La BiblioTech propose une large offre de formation pour permettre aux usagers d'apprendre la maîtrise des outils numériques nécessaires à l'usage de la bibliothèque numérique. Les bibliothécaires sont ainsi à la disposition du public pour leur expliquer comment télécharger un livre ou comment utiliser une tablette numérique. La bibliothèque a signé de nombreux partenariats avec les écoles locales pour organiser des cours d'informatique. Les ateliers dédiés à l'apprentissage du code informatique connaissent ainsi un véritable succès. Les usagers ont également la possibilité d'accéder à des services d'autoformation, comme par exemple à travers la plateforme « Atomic Training » qui comprend un grand nombre de tutoriels pour apprendre à maîtriser divers logiciels informatiques.



Figure 19 : La salle interactive de la BiblioTech

Crédits : Muñoz & Co., 2013.

Les services de médiation documentaire numériques proposés attirent un public très large, allant des enfants fascinés par les tablettes numériques virtuelles à vocation pédagogique aux adultes en recherche d'emploi en passant par des personnes âgées souhaitant apprendre à utiliser un ordinateur et internet. Ainsi, sur les conseils des bibliothécaires de la BiblioTech, un lecteur âgé de 92 ans s'est

¹⁰⁰ Bertrand Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, op. cit., p. 23.

lancé dans le projet de création d'un blog pour rendre hommage à son épouse récemment décédée.

Pour la conception du site internet de la bibliothèque, un développeur a été chargé de rendre le site pratique et intuitif pour les usagers tout en pouvant intégrer de nombreuses fonctionnalités. Le personnel, relativement jeune et possédant une forte culture numérique, pratique lui-même ces outils au quotidien et anime le blog, le compte Facebook et le compte Twitter de la bibliothèque, assurant ainsi la présence de la bibliothèque sur les réseaux sociaux. Une place importante est consacrée à la prise en compte des réflexions des usagers sur les contenus proposés, via par exemple la mise en ligne de leurs recommandations de lecture. La BiblioTech souhaite en effet rendre son public suffisamment autonome et indépendant en matière numérique pour que ce dernier devienne un acteur à part entière de la bibliothèque et de ses collections.

« La priorité n'est alors plus, ou plus seulement, l'élaboration d'un stock documentaire vivant, elle devient la stratégie d'accompagnement de cette population dans les besoins cognitifs repérés comme critiques. [...] D'objectif, de fin ou de centralité, la collection devient élément de stratégie et de service, l'« ambition cognitive » de la population servie devenant la pierre de touche de la politique documentaire¹⁰¹. »

Tantôt fruits de la réflexion d'un théoricien solitaire adepte du tout numérique, de l'ambition d'une équipe d'élus locaux désirant dynamiser leur image auprès des citoyens ou bien encore tout simplement de la volonté des bibliothécaires de créer un établissement pilote en matière de documentation numérique, les bibliothèques sans livres imprimés continuent de remplir les missions fondamentales d'une bibliothèque de lecture publique. Elles impliquent toutefois une remise en cause importante des principes de travail des équipes et un investissement particulier en matière de médiation numérique documentaire auprès des usagers. En cela, elles méritent une attention particulière car elles sont au cœur d'un débat plus général sur ce qu'est une bibliothèque. Il est par conséquent important de continuer à explorer ce sujet indépendamment de sa faisabilité, en France comme dans le reste du monde.

¹⁰¹ Bertrand Calenge, *Bibliothèque et politique documentaires à l'heure d'internet*, op. cit., p. 234.

PARTIE 3 - PERSPECTIVES : LA PLACE DES LIVRES IMPRIMÉS DANS LA BIBLIOTHÈQUE FRANÇAISE DE DEMAIN

La collection physique reste-t-elle le cœur de la bibliothèque à l'heure où les bibliothécaires accordent une importance croissante au bien-être de leurs usagers et entreprennent d'inscrire leur offre documentaire dans un environnement numérique ? Afin d'anticiper la place que pourrait prendre le livre imprimé dans la bibliothèque de lecture publique du futur, il est possible de dégager des scénarios vers lesquels les bibliothèques françaises pourraient tendre à l'avenir. Selon la définition présente dans le Larousse, un scénario est une « prévision réalisée selon différentes hypothèses, en tenant compte des contraintes d'un environnement spécifique ». Le scénario constitue en effet « un outil efficace pour encourager les différents intervenants, y compris le personnel des bibliothèques, à penser au-delà des problèmes immédiats et à répondre aux défis à venir¹⁰²».

L'objectif de ces scénarios organisationnels est de fournir différentes options afin d'imaginer le futur des bibliothèques de lecture publique pour les dix à quinze prochaines années. Ils ont été élaborés à partir de l'analyse des données de l'Observatoire de la lecture publique et des entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés auprès de professionnels des bibliothèques. Ils sont également largement inspirés des scénarios élaborés par deux bibliothécaires américains, Peter Heron et Joseph R. Matthews, même s'ils ont été adaptés au contexte français¹⁰³.

Chaque option dérive de spéculations sur la manière dont les bibliothèques vont pouvoir faire face à un environnement technologique en mutation, et témoignent d'un rapport spécifique aux livres imprimés et à leurs densités au sein des espaces de libre accès. Les caractéristiques des bibliothèques associées à chaque scénario ne font pas spécifiquement référence à des établissements existants mais servent à faciliter une analyse étendue des apports théoriques des différents types de bibliothèques. Ces scénarios fournissent une large palette de choix aux décideurs désirant renouveler une bibliothèque de lecture publique tout en leur laissant la possibilité d'affiner leur scénario de prédilection ou même de panacher les caractéristiques en fonction de la situation locale.

On peut envisager quatre scénarios de bibliothèques, à savoir celui de la bibliothèque traditionnelle, celui de la bibliothèque troisième lieu, celui de la bibliothèque hybride et enfin celui de la bibliothèque sans livres imprimés¹⁰⁴. Chacun de ces scénarios donne une place spécifique au livre imprimé, tantôt centrale, comme au sein de la bibliothèque traditionnelle, tantôt inexistante, comme pour la bibliothèque sans livres imprimés. Les probabilités de réalisation de ces différents scénarios varient fortement : en effet, si ceux de la bibliothèque troisième lieu et de la bibliothèque hybride semblent les plus probables face à une bibliothèque statu quo qui sera probablement en crise, le scénario de la

¹⁰² Peter Heron et Joseph R. Matthews, *Reflecting on the future of academic and public libraries*, Chicago: ALA Editions, 2013, p. 153.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 157-177.

¹⁰⁴ Voir Annexe 4.

bibliothèque sans livres imprimés reste encore très largement inconcevable en France pour les dix à quinze prochaines années.

1. BIBLIOTHÈQUES SANS LIVRES IMPRIMÉS : UN SCENARIO ENCORE INCONCEVABLE

1.1. L'Atelier numérique de Versailles : embryon du sans livres

1.1.1. Une bibliothèque unique en son genre en France

Rattaché au réseau des bibliothèques municipales de Versailles, l'Atelier numérique a ouvert ses portes en avril 2012 avec pour objectif de proposer une offre centrée sur le numérique sous des formes variées : lecture, autoformation, logiciels, initiation et perfectionnement dans les fonctions du web, consultation d'internet ou encore création numérique. Il constitue un laboratoire pour l'évolution de l'offre numérique dans les autres bibliothèques versaillaises, qui est encore limitée à quelques postes de consultation d'internet¹⁰⁵. Il cible les publics amateurs : néophytes, curieux, passionnés et experts de toutes générations, pour des usages variés dont le point commun est l'utilisation des technologies numériques. À la fois conçu comme un lieu de vie et un centre de ressources numériques, il semble être la bibliothèque française qui se rapproche le plus d'une bibliothèque de lecture publique sans livres imprimés et présente de nombreuses similitudes avec la BiblioTech.

En effet, l'Atelier numérique présente un fonds très restreint d'ouvrages imprimés, avec seulement 185 ouvrages imprimés consacrés à la création numérique et aux outils informatiques¹⁰⁶. Si l'on rapporte ce nombre de livres imprimés aux quelques 600 m² de surface utile totale de la bibliothèque, la densité en livres imprimés au sein de l'Atelier numérique s'élève à 0,3 livres par m². En cela, il s'agit de la bibliothèque de lecture publique avec la plus faible densité en livres imprimés du territoire.

Même si quelques abonnements de presse imprimée sont consultables dans l'espace accueil, la majorité des ressources de l'Atelier sont numériques. Elles représentent en effet près de 90% du budget de l'établissement en 2014¹⁰⁷. La grande majorité des consultations peut se faire sur place ou à distance, pour les abonnés au réseau des bibliothèques de Versailles. L'espace se décompose en trois salles : une grande salle au mobilier modulable, dédiée aux expositions et aux

¹⁰⁵ Entretien avec Sophie Danis, directrice du réseau des bibliothèques municipales de la Ville de Versailles.

¹⁰⁶ Entretien avec Maud Delavaud, responsable de l'Atelier numérique.

¹⁰⁷ Atelier numérique, rapport d'activité 2014.

pratiques libres, une salle moyenne pour la consultation, qui contient une dizaine de postes informatiques et deux étagères de livres imprimés, et une petite salle dédiée aux ateliers dans laquelle il est possible d'utiliser un tableau numérique interactif.



Date de création : 2012
Surface utile totale : 600 m²
Total de livres imprimés en libre accès : 185
Densité : 0,3 livres imprimés par m²

Figure 20 : L'Atelier numérique de Versailles

Crédits : Laura Pagès, 2015.

Comme pour la BiblioTech, l'idée de créer une bibliothèque entièrement dédiée à la culture numérique à Versailles est née de la volonté d'un élu. C'est en décembre 2011 que le maire de Versailles a décidé de transformer le local d'une ancienne école en une bibliothèque à vocation numérique. La construction de l'établissement s'est effectuée très rapidement, puisqu'en moins de six mois, soit en avril 2012, l'Atelier numérique ouvrait ses portes. Une telle rapidité d'exécution n'aurait pas été possible si la majeure partie des collections de la bibliothèque avait été sous forme imprimée, puisque l'acquisition, l'équipement et le rangement des ouvrages auraient pris beaucoup plus de temps.

1.1.2. Espace public numérique ou bibliothèque ? La confusion des genres...

Sophie Danis, la directrice du réseau des bibliothèques de la Ville de Versailles qui a activement participé à la mise en place de la bibliothèque, explique que l'appellation d'« Atelier numérique » a été privilégiée car « celle de « bibliothèque numérique » ne reflétait pas suffisamment la polyvalence du lieu et la diversité des pratiques culturelles possibles¹⁰⁸ ». L'Atelier numérique dispose du statut d'établissement public numérique¹⁰⁹. Il est aussi considéré comme une bibliothèque à part entière du réseau, éligible au concours particulier des bibliothèques et ce même si « au départ, aucune étagère de livres n'avait été prévues par les architectes¹¹⁰ ». On voit donc bien à travers cet exemple que la reconnaissance du statut de « bibliothèque » n'est en aucun cas conditionnée au prêt de livres au format papier en France.

Toutefois, l'Atelier numérique doit faire face depuis son ouverture à des difficultés de positionnement qui mettent en évidence le fait que les bibliothèques de lecture publique françaises ne semblent pas tout à fait prêtes à entrer dans l'« ère du sans livres ». Pour la responsable de l'établissement, Maud Delavaud, « les usagers n'identifient pas suffisamment l'Atelier numérique comme une bibliothèque » et semblent reconnaître davantage son statut d'EPN. Elle souligne le fait que la faible densité des livres imprimés dans les espaces de libre accès renforce les difficultés pour le public d'identifier ce lieu comme une bibliothèque : « les documents sont entreposés sur des rayonnages dans le dos des usagers de la salle de consultation. Ces livres imprimés n'ont aucune visibilité¹¹¹. »

Ce manque de visibilité se traduit par des taux d'emprunts relativement faibles. En effet, seuls cinq ouvrages ont été empruntés entre le mois de septembre et de décembre 2014. À l'inverse, les usagers semblent privilégier un usage massif des ressources numériques. Selon Maud Delavaud, « les gens viennent pour un service particulier : il y a un public dédié pour le numérique, qui va de l'adolescent désireux d'approfondir ses connaissances et d'accéder à de nouvelles applications aux personnes âgées peu équipées en passant par un public traditionnellement éloigné des bibliothèques¹¹². » Des efforts sont toutefois fait en matière de valorisation et désormais certains ouvrages imprimés sont présentés sur les tables

¹⁰⁸ Entretien avec Sophie Danis.

¹⁰⁹ Mis en place au cours des années 1990 et 2000, les EPN sont des centres de ressources pour le développement numérique des territoires. Ils mettent à disposition des équipements, proposent des méthodes d'accompagnement de projets coopératifs et organisent des ateliers et des parcours d'initiation accessibles à l'ensemble des citoyens. Ce sont des lieux d'expérimentation et de diffusion des nouveaux services et des nouveaux usages liés au numérique, ainsi que des lieux d'animation de projets collaboratifs de proximité. Certaines bibliothèques publiques disposent du label « EPN », le Conseil national du numérique parlant dans ce cas de « lieux partagés ». Voir Alexandre Tur, *Accompagner les citoyens dans l'acquisition d'une culture numérique : le rôle des bibliothèques de lecture publique dans la formation au numérique* [en ligne], Mémoire DCB, Villeurbanne : Ensib, 2015 [consulté le 14 novembre 2015], p. 50-61. Disponible sur le Web : < <http://www.ensib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65114-accompagner-les-citoyens-dans-l-acquisition-d-une-culture-numerique-le-role-des-bibliotheques-de-lecture-publique-dans-la-formation-au-numerique.pdf> >.

¹¹⁰ Entretien avec Maud Delavaud.

¹¹¹ Atelier numérique, rapport d'activité 2014.

¹¹² Entretien avec Maud Delavaud.

basses disponibles dans la grande salle, suivant les thématiques dégagées dans la programmation de l'année.

L'Atelier numérique reste pour Sophie Danis « un lieu structurant », « un laboratoire des usages numériques au sein d'une bibliothèque » qui participe au renouvellement de la bibliothèque traditionnelle française. C'est pour cette raison que l'ensemble des agents du réseau sont incités à participer au renforcement de l'équipe selon un mode de roulement qui assure la perméabilité et le renouvellement des compétences de chacun. Ils peuvent ainsi découvrir ce nouvel univers et se familiariser avec les 10 liseuses, les 12 postes informatiques fixes ainsi que les 10 tablettes tactiles mis à la disposition du public. L'Atelier numérique a eu un fort impact sur l'organisation du travail au quotidien de ses bibliothécaires qui ont ressenti au départ « une légère frustration due à la faible présence de documents imprimés¹¹³ ». Il s'est avéré très vite que travailler dans une bibliothèque constituée presque uniquement de ressources numériques permettait de libérer le temps normalement consacré à l'équipement, au catalogage et au rangement des documents imprimés pour réaliser un travail de médiation auprès du public, une activité stimulante et motivante.

1.2. L'attachement français au livre papier

Unique en son genre en France, l'Atelier numérique montre qu'une autre conception de l'espace public documentaire et qu'une transition lente vers le 100% numérique sont possibles pour certaines bibliothèques de lecture publique françaises. Cependant, si à elles deux les BiblioTech du comté de Bexar constituent un réseau intégralement « sans livres », l'Atelier numérique a été créé au sein d'un réseau de bibliothèques plus traditionnelles. À tout moment, un usager peut se rendre dans une autre bibliothèque du réseau pour emprunter et consulter des ouvrages imprimés. Ainsi, contrairement aux États-Unis, la France semble conserver un véritable attachement au livre papier, un attachement partagé par les bibliothécaires, les usagers comme par les élus.

1.2.1. L'attachement des bibliothécaires au livre papier

À travers les divers entretiens réalisés, il est ressorti qu'il persistait une forme d'attachement des bibliothécaires français au livre papier, ce qui représente un frein considérable à la mise en place d'une bibliothèque sans livres imprimés. Les auteurs qui se sont intéressés à la question du désherbage, comme Françoise Gaudet et Claudine Lieber, ont déjà montré qu'il était courant de rencontrer des réticences au sein des équipes lorsque des opérations de désherbage massives étaient menées. Le principal obstacle serait ainsi souvent « d'ordre psychologique¹¹⁴. »

¹¹³ Entretien avec Sophie Danis.

¹¹⁴ Françoise Gaudet et Claudine Lieber, *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2013, p. 27.

« Le bibliothécaire archaïque aimerait préserver sa conception révolue des bibliothèques comme « coffres à livres de papier » [...] il est le syndicaliste de l'in-folio, le défenseur crispé du régime particulier du codex, le gauchiste du book¹¹⁵. »

Sans aller pour autant jusqu'à faire du bibliothécaire une figure de « rebelle du papier » comme celle défendue par Virgile Stark dans son ouvrage *Le crépuscule des bibliothèques*, il faut reconnaître que le livre imprimé semble rester pour beaucoup de professionnels un ingrédient essentiel à la découverte de nouvelles lectures en laissant la possibilité à l'usager d'errer entre les étagères¹¹⁶.

Tant que la communauté bibliothécaire dans son ensemble ne sera pas persuadée du bien-fondé des livres numériques, le scénario de la bibliothèque sans livres imprimés aura du mal à s'imposer. Ainsi, Florent Dufaux, qui a été responsable du Labo-Cité au sein du réseau des bibliothèques municipales de la Ville de Genève reconnaît qu'il « reste encore quelques collègues réfractaires au numérique » même s'il est convaincu « qu'ils commencent à devenir une minorité ». Toutefois, la mise en place du Labo-Cité « n'a pas particulièrement choqué les bibliothécaires du réseau, puisqu'il s'agissait d'un lieu expérimental temporaire avec des objectifs de formation et de réflexion dans un contexte de fermeture de la bibliothèque pour travaux ». Au contraire, il explique qu'« une partie du public a moins saisi ces enjeux », une phrase souvent entendue dans ce contexte étant « une bibliothèque sans livres ? Ah non, je reviendrai quand la vraie bibliothèque sera ouverte¹¹⁷. »

1.2.2. *L'attachement des lecteurs au livre papier*

Dans son rapport d'activité 2014-2015 sur le monde de l'édition, le Syndicat national de l'édition (SNE) constate qu'en France, la part des ventes de livres numériques dans le chiffre d'affaire des éditeurs ne représente que 6%, contre 23% aux États-Unis, 17% au Canada et 17% au Royaume-Uni¹¹⁸. Selon le quatrième Baromètre sur les usages du livre numérique publié en mars 2014, la population française compterait environ 15% de lecteurs de livres numériques, contre seulement 5% en 2012 et près de 78% des français n'envisageraient pas de lire des livres numériques¹¹⁹. Pour Laurent Soual, le livre numérique « reste, pour le moment, une lecture complémentaire [...] la lecture numérique ne semble pas encore appropriée pour attirer de nouveaux lecteurs, notamment les adolescents et jeunes adultes, et ne peut donc pas être considérée, à tout le moins en l'état actuel

¹¹⁵ Virgile Stark, *Crépuscule des bibliothèques*, Paris : Les Belles lettres, 2015, p. 113-114.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 198-199.

¹¹⁷ Entretien avec Florent Dufaux.

¹¹⁸ Syndicat national de l'édition, *L'édition en perspective 2014-2015* [en ligne], 2015 [consulté le 18 novembre 2015], p. 15. Disponible sur le Web : < http://www.sne.fr/wp-content/uploads/2015/07/Rapport-dactivit%C3%A9-interactif-SNE_Edition-en-perspective-2015.pdf >.

¹¹⁹ Syndicat national de l'édition en partenariat avec la SOFIA et le SGDL, Baromètre sur les usages du livre numérique [en ligne], 21 mars 2014 [consulté le 18 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < http://www.sne.fr/wp-content/uploads/2014/09/CP-SNE-Sofia-SGDL_Barometre_21-03-2014.pdf >.

des choses, comme un moyen de lutte contre la désaffection structurelle pour la lecture¹²⁰».

Un grand nombre de lecteurs privilégient encore très largement le livre imprimé au livre électronique, et ce pour plusieurs raisons évoquées par Bertrand Calenge¹²¹. Ainsi, de nombreux champs d'études, comme l'histoire locale, ne peuvent être arpentés que par des documents matériels. Le livre demeure un outil affectif et esthétique pour lequel il n'existe pas d'équivalent électronique et il possède une dimension d'objet muséal, qui fait que beaucoup d'auteurs souhaitent encore laisser une trace sous forme imprimée. C'est également un moyen appréciable d'appropriation de l'écrit par les enfants, adapté à la lecture soutenue. Enfin, une quantité impressionnante de ressources textuelles n'existe que sous forme imprimée, et ne sera pas accessible avant longtemps sous forme numérique, ce qui laisse penser que l'imprimé constitue une forme de rareté qui doit être conservée.

Selon Jean-Claude Utard, « une bibliothèque sans livres imprimés pourrait très vite s'avérer désincarnée pour ses usagers¹²² ». Ainsi, lorsque la médiathèque Françoise Sagan a mis en place des activités hors les murs en partenariat avec l'association Bibliothèques sans frontières autour d'ateliers libres (vidéos, photographies, informatique, lecture numérique etc.), les différents intervenants se sont aperçus que sans la présence de livres imprimés, leurs interventions avaient peu de sens pour le public et ne permettaient pas toujours de réaliser un véritable travail de médiation. Dans l'imaginaire de la majorité des lecteurs français, l'institution « bibliothèque » va de pair avec des livres imprimés.

1.2.3. *L'attachement des élus au livre papier*

Pour Anne-Marie Boyer, conseillère livre et lecture de la région Rhône-Alpes, la grande majorité des bibliothèques municipales françaises ne sont pas prêtes à passer au tout numérique car pour beaucoup d'élus, le livre papier reste aujourd'hui encore le meilleur support pour assurer une pérennité et une visibilité des collections¹²³. Il semble en effet important que l'argent public investi dans les bibliothèques aboutisse à des services immédiatement « tangibles » pour les citoyens d'une commune. C'est le cas des étagères remplies de livres, contrairement aux collections numériques qui souffrent encore d'une insuffisante valorisation sur le portail comme dans l'espace physique des bibliothèques.

Dans son mémoire consacré à la valorisation des ressources numériques dans la bibliothèque physique, Frédéric Souchon montre ainsi que le public méconnaît bien trop souvent cette offre alors même que les bibliothèques augmentent

¹²⁰ Laurent Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015, p. 12.

¹²¹ Bertrand Calenge, *Bibliothèque et politique documentaires à l'heure d'internet*, op. cit., p. 15-16.

¹²² Entretien avec Jean-Claude Utard, responsable du service des publics et du réseau et adjoint au chef du Bureau des bibliothèques et de la lecture de la Ville de Paris.

¹²³ Entretien avec Anne-Marie Boyer.

significativement le budget consacré à leur accès¹²⁴. Il propose un certain nombre de dispositifs originaux afin de familiariser les publics à cet environnement numérique en expansion. Toutefois, matérialiser le Web de la bibliothèque constitue encore un défi pour les bibliothèques françaises et rien ne garantit que ces différents dispositifs passerelles soient très efficaces d'ici dix à quinze ans.

Les élus sont également conscients que le recours généralisé à des plateformes numériques pour le téléchargement de livres numériques contribue à homogénéiser l'offre documentaire entre les bibliothèques municipales françaises, ce qui va à l'encontre des principes d'adaptation et de singularisation du service de lecture publique à la diversité multiple des situations locales. De même, en cas de recours à une plateforme numérique par abonnement, la bibliothèque et donc par extension la municipalité, ne sont pas propriétaires du contenu de la plateforme. Face à l'ensemble de ces freins, nombreux sont les élus qui ne sont pas prêts à se lancer dans la mise en place d'un projet aussi innovant qu'une bibliothèque sans livres imprimés. L'adhésion des élus au projet est pourtant cruciale pour la réussite d'un tel projet, comme cela a été le cas pour la BiblioTech, le Labo-Cité de Genève ou encore l'Atelier numérique de Versailles.

1.3. Des freins techniques, juridiques et financiers importants

Lorsque l'on demande à Florent Dufaux si le réseau des bibliothèques municipales de la ville de Genève envisage d'ouvrir une bibliothèque sans livres imprimés permanente, il affirme que ce modèle ne semble pas tout à fait pertinent car encore trop prématuré : « le numérique représente plutôt un ensemble de pratiques et d'outils qu'un support et reste en ce sens complémentaire avec d'autres sources d'information ». Il évoque plusieurs freins, comme « la complexité des accès à des ressources numériques et les problèmes techniques » rencontrés par le Labo-Cité ainsi qu'« une offre numérique sur le marché francophone qui n'est pas suffisante pour alimenter une bibliothèque totalement numérique satisfaisante¹²⁵ ». Pour autant, il souligne qu'il est important pour le réseau de « poursuivre le développement des ressources numériques et d'un programme de médiation des cultures numériques ».

1.3.1. L'insuffisance de l'offre et les problèmes d'accès et de droits

L'insuffisance de l'offre numérique en langue française constitue un frein majeur à la mise en place de bibliothèques sans livres imprimés¹²⁶. Le nombre de

¹²⁴ Frédéric Souchon, *Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique, le cas des bibliothèques universitaires* [en ligne], Mémoire DCB, Villeurbanne : Enssib, 2014 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64182-faire-vivre-les-ressources-numeriques-dans-la-bibliotheque-physique-le-cas-des-bibliotheques-universitaires.pdf> >.

¹²⁵ Entretien avec Florent Dufaux.

¹²⁶ Entretien avec Amanda Cruguel, responsable du département des collections du SCD de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

livres mis à disposition par les éditeurs français en version numérique croît de façon régulière. On compte aujourd'hui environ 120 000 livres numériques français sous droit disponibles à la vente, répartis entre nouveautés et catalogues de fonds selon la dernière étude du Syndicat national de l'édition¹²⁷. Toutefois cette offre reste très largement insuffisante au regard des millions de livres français sous droit disponibles à la vente au format papier. De plus, un très grand nombre de beaux livres, de bandes dessinées ou de livres d'art ne sont pas disponibles sous forme numérique.

La complexité de l'accès et de droits des ressources numériques réduit également l'attrait d'une bibliothèque sans livres imprimés. La distribution de livres numériques implique d'assurer l'interopérabilité entre les systèmes et les logiciels de lecture, l'authentification de l'utilisateur pour l'accès aux collections, l'organisation de l'information, la conception des interfaces de distribution, la préservation des données, sans oublier la maintenance des liseuses et des tablettes de lecture en cas de prêts et les rechargements de leurs batteries¹²⁸.

1.3.2. Les coûts élevés de l'offre documentaire numérique

Aux États-Unis, nombreux sont les bibliothécaires qui dénoncent les coûts élevés de l'offre documentaire numérique. Certains éditeurs factureraient aux bibliothèques jusqu'à cinq fois le prix d'un livre papier pour les titres les plus populaires¹²⁹. Les bibliothécaires doivent payer des frais d'abonnements élevés pour avoir accès aux collections de livres électroniques, tout en sachant qu'en cas d'arrêt de l'abonnement, la bibliothèque perdra l'intégralité de la collection¹³⁰.

Cette contrainte financière est également très présente en France. Il est en effet ressorti des entretiens que le financement des livres électroniques était une préoccupation constante pour les bibliothèques municipales car les éditeurs français les plus importants sont encore plus réticents que les éditeurs anglo-saxons à la vente de livres électroniques et donc ont tendance à augmenter leurs prix. Une étude réalisée en février 2015 par le réseau Carel à propos du prêt numérique en bibliothèque montre ainsi que lorsqu'une bibliothèque achète un livre numérique, elle paie jusqu'à 3,89 fois plus cher qu'un exemplaire papier du même titre¹³¹.

Les bibliothèques de lecture publique doivent proposer les livres numériques que les usagers recherchent et qui sont représentatifs de l'actualité littéraire, autrement elles peuvent décourager ceux-ci de venir. Ainsi, « elles peuvent

¹²⁷ Syndicat national de l'édition, *Le livre numérique en 2014 : bilan et perspectives* [en ligne], 2015 [consulté le 18 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.sne.fr/enjeux/numerique-2/> >.

¹²⁸ Entretien avec Monique Joly et Brigitte Prud'homme, respectivement directrice et responsable de la politique documentaire du SCD Doc'INSA de l'INSA de Lyon.

¹²⁹ Bill Hicks, Paperless public libraries switch to digital, *BBC News* [en ligne], *op. cit.*

¹³⁰ Barbara Fister, The Myth of the Bookless Library, Billet du blog *Inside Higher Ed* [en ligne], 15 novembre 2011 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <https://www.insidehighered.com/blogs/library-babel-fish/myth-bookless-library> >.

¹³¹ Réseau Carel, *Le point du PNB* [en ligne], 2015 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.reseaucarel.org/page/le-point-du-pnb-fevrier-2015> >.

difficilement délaissier les grands éditeurs pour se tourner vers des livres électroniques indépendants et autoédités, qui eux sont disponibles à un coût beaucoup plus faible¹³² ».

1.3.3. Le manque de technicité et de formation des agents

S'il est possible d'envisager qu'un certain nombre de bibliothèques américaines seront des bibliothèques sans livres imprimés d'ici dix à quinze ans en raison du fort engouement des américains pour le numérique, l'un des principaux freins à la mise en place d'une bibliothèque sans livres imprimés en France reste celui du manque de formation du personnel des bibliothèques de lecture publique pour faire face aux problématiques techniques et juridiques impliquées par les nouveaux formats dématérialisés. En effet, l'essor du numérique implique une évolution du métier de bibliothécaires pour intégrer des notions nouvelles comme celles de DRM, de formats des livres numériques ou encore d'agrégateurs numériques. Autant d'éléments qui peuvent perturber grandement le quotidien des agents qui ont travaillé toute leur carrière sur des fonds imprimés.

Pour Bertrand Calenge, « les bibliothécaires, après s'être inquiétés de l'abondance éditoriale et de l'accroissement incoercible des collections, voient avec une nouvelle inquiétude cette désintermédiation menacer jusqu'à leur existence »¹³³. Nelson W. Wolff était bien conscient de la nécessité de disposer d'une équipe totalement impliquée dans son nouveau projet pour que ce dernier puisse aboutir. Il avoue d'ailleurs avoir recherché une responsable « qui croyait profondément à un monde virtuel de livres » et qui disposait de compétences techniques numériques¹³⁴.

Ainsi, la mise en place puis la généralisation de bibliothèques de lecture publique sans livres imprimés à horizon 10 à 15 ans semble constituer un scénario encore inconcevable pour la France. Comme le souligne Christopher Platt, directeur des collections à la New York Public Library à propos des bibliothèques sans livres imprimés : « nous en sommes encore aux balbutiements. Il nous a fallu près de cent ans pour arriver à obtenir quelque chose de correct du papier, alors il nous faudra encore un certain temps avant de maîtriser le numérique¹³⁵. » Les bibliothèques françaises ont également besoin d'avoir plus de recul sur les quelques expériences qui ont déjà été menées dans le monde dans le domaine.

¹³² Entretien avec Sophie Perrusson, directrice adjointe de l'action culturelle et responsable de la médiathèque Gustave-Eiffel de la Ville de Levallois-Perret.

¹³³ Bertrand Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, op. cit., p. 12.

¹³⁴ Nelson W. Wolff, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, op. cit., emp. 571.

¹³⁵ Bill Hicks, Paperless public libraries switch to digital, *BBC News* [en ligne], op. cit.

2. VERS DES BIBLIOTHÈQUES AVEC MOINS DE LIVRES IMPRIMÉS : DES SCÉNARIOS D'AVANTAGE PROBABLES

Si le scénario de la bibliothèque sans livres imprimés semble être encore inconcevable en France, la multiplication des bibliothèques troisième lieu et des bibliothèques hybrides contribue à réduire l'importance de la place de la collection physique au sein de l'espace de la bibliothèque. En effet, si ces nouvelles bibliothèques sont loin d'être des bibliothèques sans livres imprimés, elles n'en sont pas moins des bibliothèques avec moins de livres imprimés. Caractérisées par une forte diminution de leurs densités en livres imprimés au profit d'autres aménagements comme des salles multimédias, des salons ou encore des espaces de restauration, elles témoignent elles aussi d'une nouvelle conception de l'espace public documentaire, plaçant tantôt le social avant la collection, tantôt le contenu avant le contenant.

2.1. Bibliothèque troisième lieu : le social avant la collection

2.1.1. *Un scénario en rupture avec la vision élitiste de la bibliothèque traditionnelle*

Le « troisième lieu » est une notion qui a été forgée au début des années 1980 par Ray Oldenburg, professeur émérite de sociologie urbaine à l'université de Pensacola en Floride. Il s'entend comme un volet complémentaire au « premier lieu », sphère du foyer et du « deuxième lieu », domaine du travail. Il a été vulgarisé en France à travers le mémoire d'étude de Mathilde Servet publié en 2009¹³⁶. Adapté à la bibliothèque, « il fait référence à un espace où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle », agissant comme un « facilitateur social »¹³⁷. La bibliothèque troisième lieu refuse ainsi d'être un « lieu de prescription du savoir », « en rupture avec une vision élitiste de la culture », « où missions sociales et culturelles se conjuguent plus étroitement »¹³⁸. Tantôt imposantes, comme le Fil rouge, la bibliothèque de Hjoerring au Danemark, l'OBA d'Amsterdam ou la Library 10 d'Helsinki, tantôt à dimension humaine, comme les Idea Stores de Londres, la future bibliothèque de Thionville ou la bibliothèque Louise Michel, le scénario du « troisième lieu » renvoie à une pluralité de situations concrètes¹³⁹.

¹³⁶ Mathilde Servet. Les bibliothèques troisième lieu [en ligne], Mémoire DCB, Villeurbanne : Enssib, 2009 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf> >.

¹³⁷ Mathilde Servet, Les bibliothèques troisième lieu, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2010 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001#note-1> >.

¹³⁸ *Ibid.*

¹³⁹ Entretien avec Mathilde Servet, chef du service Savoirs pratiques de la Bpi.

En faisant du social une priorité, la bibliothèque troisième lieu introduit de nouvelles installations pour mettre à l'aise ses lecteurs. Or à surface égale, les restructurations de bibliothèques en espace troisième lieu peuvent impliquer une baisse de la volumétrie des collections imprimées dans les espaces de libre accès. Cette baisse accompagne d'un côté la réalisation de gains de place pour rendre possible de nouveaux aménagements, comme la mise en place progressive d'espaces de restauration, de salles d'animation ou encore d'espaces dédiés à la détente¹⁴⁰. D'un autre côté, elle traduit une certaine volonté de rompre avec l'image de la bibliothèque traditionnelle associée à la présentation d'une collection trop abondante pouvant être source d'anxiété pour le public des « lointains »¹⁴¹.

2.1.2. La bibliothèque Louise Michel : des collections imprimées à taille humaine

La bibliothèque Louise Michel, bibliothèque municipale de la Ville de Paris, constitue un bel exemple de bibliothèque troisième lieu dont les collections imprimées sont à taille humaine. Au moment de sa création en 2011, cette nouvelle bibliothèque devait « être, pour les habitants du quartier, un lieu familier, un lieu de proximité ouvert à toutes les générations, mais aussi un relais dans son territoire pour les partenaires associatifs ou institutionnels¹⁴² ». Ses concepteurs se sont inspirés des cafés et des librairies et ont placé au centre de l'espace des chauffeuses, des fauteuils, des tables, des plantes et des luminaires autour desquels gravitent les collections. Les étagères hautes ont été repoussées le long des murs¹⁴³. Des tables de valorisation ont également été disposées de façon à structurer l'espace. Le lecteur ne distingue pas les rayonnages au premier regard car les meubles au centre du plateau sont volontairement bas pour donner une profondeur de champ et éviter l'effet « forêt de livres »¹⁴⁴.

Cette conception de l'espace public documentaire s'accompagne par une densité en livres imprimés de près de 29,9 livres par m². Ce chiffre est relativement proche de la moyenne nationale des bibliothèques municipales qui avoisine les 30 livres imprimés par mètre carré. Il est toutefois important de confronter ce chiffre à la situation très particulière des bibliothèques de prêt de la Ville de Paris qui, en raison d'un manque de place majeur, présentent une densité moyenne de 58 livres imprimés par m². Depuis l'ouverture de la bibliothèque Louise Michel, cette densité est restée relativement stable et la bibliothèque pratique une politique de désherbage importante¹⁴⁵. Comme elle n'est pas une bibliothèque de conservation, les exigences encyclopédiques sont limitées et les

¹⁴⁰ Entretien avec Stéphane Viault, responsable relations fournisseurs et grands comptes chez DPC, créateur de mobilier.

¹⁴¹ Patrick Bazin, Plus proches des lointains, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2004 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-02-0008-002> >.

¹⁴² Hélène Certain, Bibliothèque familiale et familière, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2013 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0060-009> >.

¹⁴³ *Ibid.*

¹⁴⁴ *Ibid.*

¹⁴⁵ Entretien avec Quentin Le Guevel, bibliothécaire à la bibliothèque Louise Michel.

collections sont renouvelées souvent. De plus, les lecteurs peuvent se rendre dans les bibliothèques voisines que sont Marguerite Duras et Picpus.



Date de création : 2011
Surface utile totale : 960 m²
Total de livres imprimés en libre accès : 28 706
Densité : 29,9 livres imprimés par m²

Figure 21 : La bibliothèque Louise Michel

Crédits : Laura Pagès, 2015.

2.1.3. Un nouveau rapport du lecteur à la collection physique ?

Pour ses détracteurs, la bibliothèque troisième lieu repense le rapport du lecteur à la collection physique et pourrait dans une certaine mesure mettre en danger l'avenir du livre imprimé au sein de la bibliothèque du futur. Virgile Stark assimile ainsi ces nouvelles bibliothèques à des « biblioparcs » :

« La présence du livre est anecdotique. Une touche rétro. Des vestiges inutiles. D'ailleurs, ils n'occupent pas une grande place, ils se font tous petits, ils se font oublier. Ils sont transparents. Jamais dérangés, ils forment des alignements lisses et homogènes [...] Ils sont aux deux tiers relégués au

sous-sol, afin de laisser plus de place aux ordinateurs, aux collections multimédias, aux journaux et aux machines à café¹⁴⁶.»

Bertrand Calenge évoque quant à lui les limites potentielles de ce nouveau scénario : « Alors oui, organisons des bibliothèques publiques largement ouvertes, donnons-leur confort et sourires, soyons à l'écoute des diverses postures et pratiques, réorganisons les services pour faciliter l'entrée de chacun dans cette maison commune, facilitons son appropriation et favorisons les débats et co-constructions qu'elle peut permettre. C'est évidemment indispensable. Mais n'oublions jamais qu'il faut aider à apprendre, préserver et transmettre une mémoire collective, donner à chaque lecteur son livre comme à chaque livre son lecteur!¹⁴⁷»

Pour Mathilde Servet, au contraire, le livre imprimé reste au cœur de l'offre de la bibliothèque troisième lieu et légitime encore l'appellation de « bibliothèque ». Dans un article paru dans l'ouvrage publiée par l'ABF sur la bibliothèque troisième lieu, elle déclare : « Il n'est pas question « d'élever la bibliothèque à la dignité du bar-PMU », ni de réduire la bibliothèque à une affaire de design, ni d'opposer publics et collections [...]. Il ne s'agit donc pas de négliger la dimension documentaire et l'objectif de diffusion des savoirs au profit d'un programme célébrant le consumérisme ou la jouissance uniquement destiné à plaire au peuple – bien que l'ambition de toucher réellement « le peuple » me paraisse en soi très noble »¹⁴⁸.

On peut toutefois remarquer qu'en termes d'organisation du travail, la disponibilité des bibliothécaires, la médiation auprès de tous les publics et l'accompagnement personnalisé des usagers passent avant les tâches sur les collections¹⁴⁹. Certains reprochent à ces bibliothèques polymorphes d'oublier leur rôle premier, à savoir la diffusion du livre, à vouloir assumer trop de missions¹⁵⁰. La bibliothèque de Delft a d'ailleurs adopté l'adage suivant : « Notre meilleure collection, c'est les gens¹⁵¹ ». Un adage qui laisse présager que la place du livre imprimé dans la bibliothèque troisième lieu de demain sera discrète, formant une possibilité plus que le cœur des services proposés.

2.2. Bibliothèque hybride : le contenu avant le contenant

2.2.1. *Un bon compromis entre la bibliothèque traditionnelle et la bibliothèque sans livres imprimés*

¹⁴⁶ Virgile Stark, *Crépuscule des bibliothèques*, *op. cit.*, p. 130-140.

¹⁴⁷ Bertrand Calenge, La sidération du troisième lieu, In Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, Paris : Association des Bibliothécaires de France, 2015, p. 48-49.

¹⁴⁸ Mathilde Servet, La bibliothèque troisième lieu loin des clichés : l'humain au cœur de la bibliothèque, In Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, Paris : Association des Bibliothécaires de France, 2015, p. 41-42.

¹⁴⁹ Hélène Certain, Bibliothèque familiale et familière, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], *op. cit.*

¹⁵⁰ Mathilde Servet, Les bibliothèques troisième lieu, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], *op. cit.*

¹⁵¹ *Ibid.*

Il semblerait que le concept de bibliothèque hybride se soit imposé lors du lancement de la troisième et dernière phase du Programme des bibliothèques électroniques du Royaume-Uni (eLib) à la fin des années 1990. Chris Rusbridge, alors responsable de la mise en œuvre de ce programme, le définissait comme suit : « La bibliothèque hybride a été conçue pour rassembler dans le contexte d'une bibliothèque opérationnelle un large éventail de technologies issues de différentes sources, et aussi pour commencer à étudier les systèmes et les services intégrés dans deux sortes d'environnement : électronique et imprimé. La bibliothèque hybride devrait inclure l'accès à tous [...] les types de ressources [...] au moyen des diverses technologies utilisées dans le monde des bibliothèques numériques, quels que soient les supports¹⁵². »

Au sein d'une bibliothèque hybride, le bibliothécaire ne réfléchit plus en termes d'emplacement, de format ou de support mais en termes de contenu. En cela, ce scénario représente une évolution par rapport à la bibliothèque traditionnelle centrée sur une offre documentaire exclusivement imprimée. Pour Gilles Éboli :

« Le livre matériel se voit ainsi doté, après deux millénaires de bons et loyaux services, d'une nouvelle vertu, on n'ose pas dire sa finitude, caractéristique inexacte et connotée, mais son caractère clos, fermé : le point est fait, un repère est posé, stable, dans son contenant comme dans son contenu, une autre noblesse en quelque sorte, complétant et/ou étant complétée par l'objet fluide, instable, évolutif, liquide pour tout dire, qu'est l'objet numérique¹⁵³. »

La bibliothèque hybride suppose un nouvel aménagement de l'espace public documentaire, pouvant amener un remplacement progressif des étagères de livres imprimés par des postes informatiques, entraînant une baisse mécanique de la densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès. Forme intermédiaire entre la bibliothèque traditionnelle et la bibliothèque intégralement numérique, la bibliothèque hybride reste un bon compromis pour satisfaire à la fois les adeptes du « tout numérique » et du « tout papier ». Ainsi, elle semble constituer un scénario très crédible pour l'avenir des bibliothèques de lecture publique françaises.

2.2.2. La médiathèque Gustave Eiffel : le choix d'une offre numérique et papier complémentaire

La médiathèque Gustave-Eiffel de la ville de Levallois qui a ouvert en 2011 constitue une illustration de ce que peut être une bibliothèque hybride en proposant un accès à une gamme extensible de ressources et de services numériques et physiques. Avec près de 38 492 livres imprimés en 2014 pour une surface utile de 2 138 m², elle présente une densité de 18 livres imprimés par m², soit près de la moitié de la densité moyenne nationale. Cette faible densité s'explique avant tout

¹⁵² Peter Brophy, La bibliothèque hybride, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2002 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0014-002> >.

¹⁵³ Gilles Éboli, Des nouvelles du futur (des bibliothèques), *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2010 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0073-001> >.

par une volonté forte de la part de la direction de la bibliothèque de proposer un nombre important de ressources numériques. À tout moment, la médiathèque propose un accès à distance à près de 2 000 titres de presse, 20 000 livres numériques, 80 000 albums de musique, 2 600 vidéos et 200 jeux et activités ludo-éducatives pour les enfants¹⁵⁴. Une page de son nouveau portail, « Levallois mémoires » est également consacrée à la mise à disposition du public d'archives numérisées du patrimoine de la ville¹⁵⁵.



Date de création : 2011
Surface utile totale : 2138 m²
Total de livres imprimés en libre accès : 38 492
Densité : 18,0 livres imprimés par m²

Figure 22 : La médiathèque Gustave-Eiffel

Crédits : Laura Pagès, 2015.

L'engagement numérique de la Ville de Levallois-Perret, labellisée « Ville internet » en 2014, se traduit par un budget important consacré à l'acquisition de ses ressources numériques. La médiathèque est également l'une des rares bibliothèques françaises à participer au service de prêt numérique en bibliothèque. Le rez-de chaussée de la médiathèque Gustave-Eiffel a vocation à être un espace troisième lieu. Consacré à la presse et à l'univers BD et manga, il est entièrement

¹⁵⁴ Entretien avec Sophie Perrusson.

¹⁵⁵ Entretien avec Florence Brancherie, bibliothécaire responsable du suivi informatique à la médiathèque Gustave-Eiffel.

modulable. Et les collections imprimées s’y font rares. Inversement, dans les étages supérieurs, on trouve des étagères où les collections sont abondantes, renvoyant à une image plus classique. La bibliothèque propose au total dix postes de consultation informatique qui sont toujours très utilisés.

2.2.3. *Un scénario caractérisé par un recentrage sur l’offre documentaire*

La mise en place d’une bibliothèque hybride est encore très difficile en France. L’introduction de ressources numériques, en complément de la conservation de collections imprimées dans des magasins, constitue encore un sujet sensible. Pour Laurent Soual, « la bibliothèque reste, dans l’inconscient collectif, le lieu du livre : abandonner toute velléité de positionner la bibliothèque comme acteur de la chaîne du livre numérique, c’est renoncer à sa mission première », même s’il reconnaît que la valorisation des ressources numériques constitue un nouveau défi pour les bibliothécaires¹⁵⁶. La conduite du changement au sein d’une bibliothèque hybride est complexe, car comme le souligne Valérie Tesnière, « on assiste à une sorte d’évaporation de la notion de collection qui met à mal l’identité de la bibliothèque » et « remet en cause le métier traditionnel de bibliothécaire »¹⁵⁷. Le passage de la fourniture de contenu à l’accompagnement, à la médiation et à l’éditorialisation suppose une véritable implication des équipes.

Malgré tous ces freins, il semblerait que l’avenir des bibliothèques de lecture publique françaises tende vers cet état d’hybridité. L’enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique publiée par le Service du livre et de la lecture et par l’association Réseau CAREL montre que 23% des bibliothèques municipales françaises en 2013 proposent des ressources numériques à leur public, contre seulement 13% en 2011. Près de la moitié de ces bibliothèques incluent des livres numériques dans leurs ressources numériques¹⁵⁸. Ces chiffres devraient augmenter dans les dix à quinze prochaines années, le numérique constituant en effet « la chance des bibliothèques » pour Yves Alix¹⁵⁹. La possibilité de donner à lire à distance la totalité des documents conservés constitue une révolution en matière de médiation des connaissances. En définitive, la démarche des bibliothèques de lecture publique hybrides qui font primer le contenu sur le contenant peut se rapprocher davantage à certains égards de la logique de la bibliothèque traditionnelle centrée sur ses collections, dont elles constitueraient une version modernisée, que de celle de la bibliothèque troisième lieu qui semble faire passer le social avant la collection.

¹⁵⁶ Laurent Soual, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, op. cit., p. 16.

¹⁵⁷ Valérie Tesnière, Une bibliothèque sans collection ? Des collections sans bibliothèques ? In Anne-Marie Bertrand (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l’Enssib, 2008, p. 139-151.

¹⁵⁸ Ministère de la Culture et de la Communication, *Enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique* [en ligne], 2014 [consulté le 18 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.lagazettedescommunes.com/telechargements/LIVRENUM-SLL-mars-2014.pdf> >.

¹⁵⁹ Entretien avec Yves Alix, inspecteur général des bibliothèques.

2.3. Volumétrie idéale : le rôle central du bibliothécaire

Qu'il privilégie l'un ou l'autre de ces scénarios, le bibliothécaire doit être acteur dans la définition du « bon volume » ou de la « bonne densité » au sein de sa bibliothèque¹⁶⁰. Cette décision qui relève de la politique documentaire ne doit en aucun cas être subie ou prise par défaut. « Tout au long du processus de conception, puis de réalisation du bâtiment, le bibliothécaire doit jouer un rôle déterminant de par la connaissance intime qu'il a de ce qu'est ou doit devenir une bibliothèque. [...] Dans chaque cas, le travail de conviction à entreprendre est fondamental. Il doit s'appuyer sur un langage clair, une absence totale de jargon professionnel et... une bonne dose de patience¹⁶¹. » Cette recommandation de Marie-Françoise Bisbrouck s'applique aux décisions en matière de volumétrie, qui doivent être prises bien en amont du projet et intégrée à l'ensemble des documents stratégiques de la bibliothèque de manière à être acceptés par tous : élus, équipes et divers partenaires.

2.3.1. *La médiathèque Françoise Sagan : une attention particulière portée à la volumétrie des collections*

À titre d'illustration, une attention toute particulière a été portée à la volumétrie des collections au sein de la médiathèque Françoise Sagan, la plus grande médiathèque de prêt parisienne qui a ouvert en mai 2015. Christophe Séné a été en charge de la politique documentaire lors de la construction de la médiathèque. Il a participé à la mise en espace et la mise en valeur des collections au tout début du projet architectural, ce qui a eu automatiquement une influence sur la densité des documents qui allaient pouvoir être achetés. Située au cœur d'un quartier jeune, varié et dynamique, elle présente une surface utile totale de 3 600 m² et près de 75 000 livres imprimés répartis sur cinq niveaux. Cela représente une densité de 20,8 livres imprimés par m², soit trois fois moins que la densité moyenne des 58 bibliothèques de prêt de la Ville de Paris. Les collections de la médiathèque devraient atteindre près de 100 000 documents en 2017.

«La volumétrie des collections a été pensée en fonction du mobilier et en suivant toute une scénographie s'inspirant de la mise en scène des documents dans une librairie¹⁶². » Pour cela, les collections sont tantôt disposées sur des tables de présentation avec des différences de niveaux, tantôt sur des rayonnages plus classiques qui permettent de ranger un grand nombre d'ouvrages dans un faible volume. « Par la mise en scène de ses produits [...], la librairie invite à la consommation » écrit Jacqueline Gascuel¹⁶³. En ce sens, l'alternance de meubles hauts et de comptoirs invitent les lecteurs à feuilleter les nouveautés ou les coups

¹⁶⁰ Entretien avec Christophe Evans, chef du service Etudes et recherche à la Bpi.

¹⁶¹ Marie-Françoise Bisbrouck, *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2014, p. 99.

¹⁶² Entretien avec Christophe Séné.

¹⁶³ Jacqueline Gascuel, *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, op. cit., p. 79-80.

de cœur qui sont présentés à plat, faisant du livre imprimé une pièce maîtresse de l'espace. Et ce même si une telle organisation suppose une densité en livres imprimés par mètre carré plus faible que dans une bibliothèque traditionnelle. L'influence du secteur privé est notable dans ce domaine, le livre tendant à être exposé selon une logique minimaliste, à la manière d'un produit de luxe, désirable et précieux¹⁶⁴.



Date de création : 2015
Surface utile totale : 3600 m²
Total de livres imprimés en libre accès : 75 000
Densité : 20,8 livres imprimés par m²

Figure 23 : La médiathèque Françoise Sagan

Crédits : Laura Pagès, 2015.

2.3.2. *Repenser la politique documentaire à travers le prisme de la volumétrie*

À l'image de la stratégie adoptée par la médiathèque Françoise Sagan, le bibliothécaire doit se positionner clairement à chaque étape du projet, sortir de ses idées reçues, avoir l'esprit alerte, être ouvert au dialogue avec les différents

¹⁶⁴ Entretien avec Marc Germain.

partenaires et apprendre à calculer les espaces dont il a besoin pour mettre en valeur ses collections. En effet, l'objectif premier d'une bibliothèque de lecture publique n'est pas la conservation des collections, mais bien leur diffusion et la conquête d'un public étendu et varié. La collection ne doit pas être conçue comme une accumulation et doit plutôt répondre à quatre exigences : immédiateté, commodité, attractivité et cohérence. Érasme déjà le soulignait en déclarant : « Allons voir maintenant la bibliothèque, qui ne contient pas beaucoup de livres, mais des livres de choix¹⁶⁵. » Le bibliothécaire d'aujourd'hui doit donc faire le deuil de l'encyclopédisme et se donner les moyens de mieux choisir et de mieux mettre en valeur sa collection, en l'adaptant au contexte local de sa ville, de son département ou bien de sa région. Il peut être ainsi intéressant d'inscrire la stratégie adoptée au sein du projet scientifique, culturel, éducatif et social de chaque établissement¹⁶⁶.

Ce rôle central du bibliothécaire dans la définition du bon volume peut toutefois être nuancé au regard des nombreuses restrictions budgétaires, parfois drastiques qui affectent de nombreuses bibliothèques de lecture publique. L'acquisition de collections numériques peut s'avérer parfois très coûteuse et affecter les dépenses pour les ouvrages physiques. À budget constant, les bibliothèques universitaires dépensent aujourd'hui toujours plus pour l'acquisition de collections numériques au détriment des collections imprimées¹⁶⁷. De plus, les collectivités disposent rarement d'un budget illimité à consacrer au mobilier des collections, et ce même si elles sont conscientes de l'intérêt d'investir dans cette vitrine¹⁶⁸. Ainsi, il ne faudrait pas exagérer dans la prospective la dimension consciente et le rôle unique d'une politique professionnelle : il y a des glissements progressifs induits d'un côté par la question des moyens, de l'autre par les mutations des usages.

La politique documentaire doit ainsi entrer dans une nouvelle phase de réflexion fondée sur une analyse plus fine et détaillée de la volumétrie des collections, en s'appuyant à la fois sur la diversité des modes d'appropriation du public, sur les possibilités budgétaires mises à disposition ainsi que sur les opportunités en matière d'agencement spatial.

¹⁶⁵ « Nunc adeamus bibliothecam, non istam multis libris, sed exquisitis instructam », *Les Colloques d'Érasme*. Cité dans Bertrand Calenge, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances, op. cit.*, p. 124.

¹⁶⁶ Entretien avec Anne-Marie Boyer.

¹⁶⁷ Entretien avec Monique Joly.

¹⁶⁸ Entretien avec Stéphane Viault.

CONCLUSION

« Toute tentative pour sonder l'avenir tout en affrontant les problèmes du présent devrait se fonder, je le crois, sur l'étude du passé. »

Robert Darnton, *Apologie du livre*¹⁶⁹.

Les bibliothèques sans livres imprimés peuvent-elles constituer une voie pour l'avenir des bibliothèques de lecture publique françaises ? Le bilan sur l'évolution de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès est contrasté. L'étude des discours et des recommandations en matière de volumétrie documentaire montre que la priorité a été donnée à des collections aérées, marquant la fin de l'encyclopédisme pour les bibliothèques de lecture publique. Si la densité moyenne s'établit aux environs de trente livres imprimés par mètre carré et reste relativement stable sur la période 2009-2013, il semblerait toutefois qu'il existe une grande diversité de situations en fonction de la surface, des contraintes budgétaires et techniques locales ou encore des aménagements plus ou moins récents des établissements étudiés. On observe ainsi que la majorité des projets de restructuration de bibliothèques qui ont été menés ces dernières années ont été caractérisés par une augmentation de la surface dédiée aux collections. Dans le contexte actuel de relative stabilité du volume des collections de livres imprimés, cette tendance à l'agrandissement des bibliothèques se traduit par une baisse mécanique de la densité en livres imprimés au sein de leurs espaces de libres accès et favorise donc l'émergence de bibliothèques avec moins de livres imprimés.

En revanche, le scénario de la bibliothèque sans livres imprimés, en impliquant une nouvelle conception de l'espace public documentaire, semble être à bien des égards encore trop en avance sur son temps. L'attachement des bibliothécaires, des usagers et des élus français au livre papier, le manque de technicité et de formation des agents ainsi que les nombreux freins liés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources documentaires numériques font que les bibliothèques de lecture publique françaises ne semblent pas prêtes à franchir le pas du « sans livres ». Et ce même si de timides initiatives se mettent en place, à l'image de la création de l'Atelier numérique au sein du réseau des bibliothèques municipales de Versailles. Face à l'essoufflement du modèle de la bibliothèque traditionnelle caractérisé par un volume très important de livres imprimés, on assiste à l'émergence de scénarios intermédiaires, à savoir celui de la bibliothèque troisième lieu et celui de la bibliothèque hybride. En constituant de bons compromis entre la bibliothèque sans livres imprimés et la bibliothèque traditionnelle, ces scénarios participent à rendre celui de la bibliothèque sans livres imprimés d'autant plus improbable.

Si la mise en place à horizon dix à quinze ans d'une bibliothèque de lecture publique sans livres imprimés semble à bien des égards irréaliste dans le contexte économique, politique et technologique actuel, il n'est toutefois pas totalement impossible à envisager. Un tel projet pourrait ainsi résulter du fruit de la réflexion

¹⁶⁹ Robert Darnton, *Apologie du livre*, Paris : Gallimard, 2012, p. 17.

d'un théoricien solitaire adepte du tout numérique voulant défrayer la chronique, de l'ambition d'une équipe d'élus locaux désirant dynamiser leur image auprès des citoyens ou bien encore tout simplement de la volonté des bibliothécaires de créer un établissement pilote en matière de documentation numérique au sein d'un réseau déjà suffisamment doté en matière de lecture publique.

Enrichir la réflexion sur le thème des bibliothèques sans livres imprimés et plus largement sur la définition du « bon volume » est devenue aujourd'hui une nécessité dans un contexte où les bibliothèques traversent une crise identitaire. Si la bibliothèque sans livres imprimés continue de remplir les missions fondamentales d'une bibliothèque de lecture publique, elle implique toutefois une remise en cause importante des principes de travail des équipes et un investissement particulier en matière de médiation numérique documentaire auprès des usagers. En cela, elle mérite une attention particulière car elle est au cœur d'un débat plus général sur ce qu'est une bibliothèque. Il est par conséquent important de continuer à explorer ce sujet indépendamment de sa faisabilité, en France comme dans le reste du monde. Pour ne citer que quelques éléments, un traitement plus approfondi pourrait consister en une comparaison avec les bibliothèques de lecture universitaire ou encore en la réalisation d'une étude qualitative et quantitative plus poussée, notamment auprès des lecteurs et des décideurs locaux.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons opté pour une bibliographie thématique qui respecte, dans la mesure du possible, la norme NF ISO 690 du cadre de classement Z 44-005. Au sein de chaque regroupement, les supports sont listés par ordre alphabétique d'auteur. Les références essentielles traitant du sujet de ce mémoire y sont présentes, à l'exception de quelques documents qui ont été jugés comme secondaires pour l'analyse.

1. CONCEPTION DES BIBLIOTHEQUES

1.1. Programmation et volumétrie

BISBROUCK Marie-Françoise, *Bibliothèques d'aujourd'hui : à la conquête de nouveaux espaces*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2014, 437 p.

BISBROUCK Marie-Françoise (dir.), *La bibliothèque dans la ville : concevoir, construire, équiper*, ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture, Paris : Editions du Moniteur, 1984, 294 p.

CHARENTREAU Anne-Marie et GASCUEL Jacqueline. *Votre bâtiment de A à Z, mémento à l'usage des bibliothécaires*. Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2000, 314 p.

CHARENTREAU Anne-Marie (dir.), *Bibliothèques universitaires, Learning centres : guide pour un projet de construction* [en ligne], ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, 2012 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Bibliothèques/19/6/Guide-Bibliotheque_233196.pdf >.

COLLIGNON Laure et GRAVIER Colette (dir.), *Concevoir et construire une bibliothèque : du projet à la réalisation*, ministère de la Culture et de la Communication, Service du Livre et de la Lecture, Paris : Editions du Moniteur, 2011, 339 p.

DIRECTION DU LIVRE, Bibliothèques municipales, construction, équipement, *Bulletin des Bibliothèques de France*, vol. 20, n°3, mars 1975, p. 75-117.

GASCUEL Jacqueline, *Un espace pour le livre : guide à l'intention de tous ceux qui construisent, aménagent ou rénovent une bibliothèque*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 1993, 420 p.

GRUNBERG Gérald (dir.), *Bibliothèques dans la cité*, ministère de la Culture et de la Communication, Direction du Livre et de la Lecture, Paris : Editions du Moniteur, 1996, 452 p.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Bibliothèques municipales : données d'activité 2013, synthèse nationale* [en ligne], Site de l'Observatoire de la lecture publique, 2015 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < [file:///C:/Users/pc/Downloads/Rapport%20national%20BM%202013%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/pc/Downloads/Rapport%20national%20BM%202013%20(2).pdf) >.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Méthodologie de l'enquête : notice explicative* [en ligne], Site de l'Observatoire de la lecture publique, 2009 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < file:///C:/Users/pc/Downloads/notice_explicative_2009.pdf >.

TAESCH-FÖRSTE Danielle, *Concevoir, réaliser et organiser une bibliothèque*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2006, 164 p.

1.2. Mise en espace des collections

CALENGE Bertrand, Espace et collections, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 1995 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-03-0021-003> >.

CALENGE Bertrand, Qu'attend-on des collections en libre accès ? Billet du blog *Carnets de notes* [en ligne], 19 mars 2010 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <https://bccn.wordpress.com/2010/03/19/quattend-on-des-collections-en-libre-acces/> >.

CAMPBELL W. P. James et PRYCE Will, *Bibliothèques : une histoire mondiale*, Paris : Citadelles & Mazenod, 2014, 327 p.

DARNTON Robert, *Apologie du livre*, Paris : Gallimard, 2012, 315 p.

GAUDET Françoise et LIEBER Claudine, *Désherber en bibliothèque : manuel pratique de révision des collections*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2013, 160 p.

HERNON Peter et MATTHEWS R. Joseph, *Reflecting on the future of academic and public libraries*, Chicago: American Library Association Editions, 2013, 242 p.

LARBRE François, *Organiser le libre accès*, Villeurbanne : Institut de formation des bibliothécaires, 1995, 128 p.

MARILL Héloïse, *Transmettre le livre : pratiques professionnelles en librairie et en bibliothèque* [en ligne], Mémoire DCB, Villeurbanne : Enssib, 2009 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/40655-transmettre-le-livre.pdf> >.

VARRY Dominique, *Histoires des bibliothèques françaises. Tome 3 : Les bibliothèques de la Révolution et du XIXe siècle 1789-1914*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2009, 922 p.

VÉRON Eliséo, *Espaces du livre : perceptions et usages du classement et de la classification en bibliothèque*, Paris : Bibliothèque publique d'information, 1990, 99 p.

WAGNER Pascal, Mise en espace des collections dans une médiathèque : quels partis pris pour quels effets?, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], vol. 53, n° 4, 2008 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0044-008> >.

2. L'AVENIR DES BIBLIOTHEQUES

2.1. Bibliothèques sans livres imprimés

BARACK Lauren, School Library Thrives After Ditching Print Collection, *The Digital Shift* [en ligne], 8 janvier 2013 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.thedigitalshift.com/2013/01/k-12/school-library-thrives-after-ditching-print-collection/> >.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE, Comment fonctionne la bibliothèque sans livres imprimés de San Antonio?, *Labo BnF* [en ligne], 31 octobre 2013 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://labobnf.blogspot.fr/2013/10/comment-fonctionne-la-bibliotheque-sans.html> >.

DI PIETRO Christelle, Bibliothèques sans livres, une nouvelle ère?, *Brèves de l'Esssib* [en ligne], 13 juillet 2010 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/breves/2010/07/13/bibliotheques-sans-livres-une-nouvelle-ere> >.

DI PIETRO Christelle, La première bibliothèque universitaire sans livres imprimés, *Brèves de l'Esssib* [en ligne], 20 septembre 2010 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/breves/2010/09/20/la-premiere-bibliotheque-universitaire-sans-livres-imprimes> >.

FISH Christi, UTSA opens nation's first bookless library on a university campus, *UTSA Today* [en ligne], 9 septembre 2010 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.utsa.edu/today/2010/09/aetlibrary.html> >.

FISTER Barbara, The Myth of the Bookless Library, Billet du blog *Inside Higher Ed* [en ligne], 15 novembre 2011 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <https://www.insidehighered.com/blogs/library-babel-fish/myth-bookless-library> >.

FLOOD Alison, Bookless library opened by new US university, *The Guardian* [en ligne], 29 août 2014 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : <

<http://www.theguardian.com/books/2014/aug/29/bookless-library-new-us-university-florida-polytechnic-digital> >.

GRÉGOIRE Paulin, Une bibliothèque 100% numérique à l'IUT Lyon 3, *Les billets de l'EnssibLab* [en ligne], 7 juillet 2015 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/recherche/enssiblab/les-billets-denssiblab/bibliotheque-100-numerique-bibliotheque-zero-papier> >.

HICKS Bill, Paperless public libraries switch to digital, *BBC News* [en ligne], 22 mai 2013 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.bbc.com/news/business-22160990> >.

KELLER A. Michael, L'avenir des livres, des bibliothèques de recherche et de l'édition intellectuelle, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2011 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2011-06-0006-001> >.

LANGFORD Mark, Bexar County dedicates Westside Dr. Ricardo Romo BiblioTech, *UTSA Today* [en ligne], 25 juillet 2015 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.utsa.edu/today/2015/07/bibliotech2.html> >.

MOREILLON Simon, Vers des bibliothèques sans papier?, *Le Temps* [en ligne], 20 octobre 2014 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < http://www.jpaccart.ch/images/stories/pdf/Le_Temps_2014_10_21.pdf >.

NOËL Elisabeth, Une bibliothèque sans livre est-elle encore une bibliothèque?, *Brèves de l'Enssib* [en ligne], 23 octobre 2013 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/breves/2013/10/23/une-bibliotheque-sans-livre-est-elle-encore-une-bibliotheque> >.

RILEY Sharon, New Florida University Unveils Bookless Library, *Library Journal* [en ligne], 18 août 2014 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://lj.libraryjournal.com/2014/08/academic-libraries/new-florida-polytechnic-unveils-bookless-library/> >.

SANBURN Josh, A Bookless Library Opens in San Antonio, *Time* [en ligne], 13 septembre 2013 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://nation.time.com/2013/09/13/a-bookless-library-opens-in-san-antonio/> >.

SERVICES CULTURELS DE L'AMBASSADE DE FRANCE AUX ÉTATS-UNIS, Une bibliothèque 100% numérique ouvre ses portes à San Antonio, *Medi(A)merica* [en ligne], 17 octobre 2013 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://mediamerica.org/paysage-audiovisuel/lecture-numerique/une-bibliotheque-100-numerique-ouvre-ses-portes-a-san-antonio/> >.

TESNIÈRE Valérie, Une bibliothèque sans collection ? Des collections sans bibliothèques ? In Anne-Marie Bertrand (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?* Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008, 183 p.

TORTEROLO Julia, USA : la deuxième bibliothèque sans livres a ouvert ses portes, *Actualité* [en ligne], 6 août 2015 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <https://www.actualite.com/article/monde-edition/le-texas-s-enrichit-d-une-deuxieme-bibliotheque-bookless/59908> >.

WIKIPÉDIA, *Bookless library* [en ligne], 2015 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < https://en.wikipedia.org/wiki/Bookless_library >.

WOLFF. W. Nelson, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, San Antonio: The Hidalgo Foundation of Bexar County, 2015, 97 p.

2.2. Bibliothèques et troisième lieu

CALENGE Bertrand, La sidération du troisième lieu, In Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, Paris : Association des Bibliothécaires de France, 2015, p. 48-49.

CERTAIN Hélène, Bibliothèque familiale et familière, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2013 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2013-02-0060-009> >.

BAZIN Patrick, Plus proches des lointains, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 2, 2004 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2004-02-0008-002> >.

DOGLIANI Sergio, Les Idea Stores, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 1, 2008 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0069-013> >.

SERVET Mathilde, Les bibliothèques troisième lieu, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2010 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-04-0057-001#note-1> >.

SERVET Mathilde, La bibliothèque troisième lieu loin des clichés : l'humain au cœur de la bibliothèque, In Amandine Jacquet (dir.), *Bibliothèques troisième lieu*, Paris : Association des Bibliothécaires de France, 2015, p. 41-42.

SERVET Mathilde. *Les bibliothèques troisième lieu* [en ligne], Mémoire DCB, Villeurbanne : Enssib, 2009 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliothèques-troisième-lieu.pdf> >.

SCHNAPP T. Jeffrey et BATTLES Matthew, *The library beyond the book*, Cambridge: Harvard University Press, 2014, 166 p.

STARK Virgile, *Crépuscule des bibliothèques*, Paris : Les Belles lettres, 2015, 207 p.

2.3. Bibliothèques et enjeux numériques

ALIX Yves, À travers l'espace (infini) du web : la mise en espace des collections sur internet, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2008 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-04-0057-010> >.

BROPHY Peter, La bibliothèque hybride, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2002 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-04-0014-002> >.

CALENGE Bertrand, *Les bibliothèques et la médiation des connaissances*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015, 147 p.

CALENGE Bertrand, *Bibliothèque et politique documentaires à l'heure d'internet*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2008, 264 p.

COUGHLAN Sean, Young people « prefer to read on screen », *BBC News* [en ligne], 16 mai 2013 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.bbc.com/news/education-22540408> >.

ÉBOLI Gilles, Des nouvelles du futur (des bibliothèques), *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2010 [consulté le 27 octobre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-03-0073-001> >.

LECOQ Benoît et MICOL Charles (dir.), *Le stockage des collections numériques imprimées à l'heure du numérique* [en ligne], Inspection générale des bibliothèques, 2014 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < http://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/2014/71/6/Le_stockage_des_collections_imprimees_a_l_heure_du_numerique_05-02-2015_389716.pdf >.

MERCIER Silvère, Médiation numérique : une définition, Billet du blog *Bibliobsession* [en ligne], 3 mars 2010 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.bibliobsession.net/2010/03/03/mediation-numerique-en-bibliotheque-une-definition/> >.

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION, *Enquête 2013-2014 sur les ressources numériques en bibliothèque publique* [en ligne], 2014 [consulté le 18 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64498-enquete-2013-2014-sur-les-ressources-numeriques-en-bibliotheque-publique.pdf> >.

RÉSEAU CAREL, *Le point du PNB* [en ligne], 2015 [consulté le 15 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.reseaucarel.org/page/le-point-du-pnb-fevrier-2015> >.

SCHÖPFEL Joachim, L'avenir du métier de bibliothécaire, *Archimag* [en ligne], n° 42, 2011 [consulté le 17 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49502-l-avenir-du-metier-de-bibliothecaire.pdf> >.

SOUAL Laurent, *Le livre numérique en bibliothèque : état des lieux et perspectives*, Paris : Editions du Cercle de la Librairie, 2015, 119 p.

SOUCHON Frédéric, *Faire vivre les ressources numériques dans la bibliothèque physique, le cas des bibliothèques universitaires* [en ligne], Mémoire DCB, Villeurbanne : Enssib, 2014 [consulté le 14 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64182-faire-vivre-les-ressources-numeriques-dans-la-bibliotheque-physique-le-cas-des-bibliotheques-universitaires.pdf>>.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION, *L'édition en perspective 2014-2015* [en ligne], 2015 [consulté le 18 novembre 2015], p. 15. Disponible sur le Web : < http://www.sne.fr/wp-content/uploads/2015/07/Rapport-dactivit%C3%A9-interactif-SNE_Edition-en-perspective-2015.pdf >.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION, En partenariat avec la SOFIA et le SGDL, Baromètre sur les usages du livre numérique [en ligne], 21 mars 2014 [consulté le 18 novembre 2015]. Disponible sur le Web : < http://www.sne.fr/wp-content/uploads/2014/09/CP-SNE-Sofia-SGDL_Barometre_21-03-2014.pdf >.

TUR Alexandre, *Accompagner les citoyens dans l'acquisition d'une culture numérique : le rôle des bibliothèques de lecture publique dans la formation au numérique* [en ligne], Mémoire DCB, Villeurbanne : Enssib, 2015 [consulté le 14 novembre 2015], p. 50-61. Disponible sur le Web : < <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/65114-accompagner-les-citoyens-dans-l-acquisition-d-une-culture-numerique-le-role-des-bibliotheques-de-lecture-publique-dans-la-formation-au-numerique.pdf> >.

ANNEXES

Table des annexes

ANNEXE 1. TABLEAU DES ENTRETIENS REALISES	80
ANNEXE 2. METHODOLOGIE RETENUE POUR L'ANALYSE STATISTIQUE	82
ANNEXE 3. DIVERS EXEMPLES DE BIBLIOTHEQUES SANS LIVRES IMPRIMES	86
ANNEXE 4. TABLEAU COMPARATIF DES SCENARIOS.....	87

ANNEXE 1. TABLEAU DES ENTRETIENS REALISES

Date	Modalités	Nom(s)	Fonction(s)	Etablissement
18/05	Échange de courriels	Clément Tisserant	Responsable du suivi statistique au sein du Département de l'information scientifique et technique et réseau documentaire	Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
22/05	Entretien téléphonique	Guillaume de la Taille	Responsable du Service du document et des échanges	Bureau des bibliothèques et de la lecture de la Ville de Paris
29/05	Échange de courriels	Agnès Audouin	Directrice des Territoires	Bibliothèque municipale de Lyon
04/06	Entretien au SCD Doc'INSA	Monique Joly Brigitte Prudhomme	Directrice Responsable de la politique documentaire	SCD Doc'INSA de l'INSA de Lyon
05/06	Entretien à la Bibliothèque de la Part-Dieu	Jean-Baptiste Corbier	Chargé de politique documentaire	Bibliothèque municipale de Lyon
12/06	Entretien au Service du Livre et de la Lecture	Marc Germain	Architecte conseil	Ministère de la Culture et de la Communication
12/06	Entretien dans les locaux de l'Inspection Générale des Bibliothèques	Yves Alix	Inspecteur général des bibliothèques	Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
15/06	Entretien à la Direction des affaires culturelles	Mathias Labbé Jaoo Maciel	Chargé de la cellule statistique Chargé du projet PNB	Bureau des bibliothèques et de la lecture de la Ville de Paris
24/06	Échange de courriels	Emilie Rousseau	Directrice	Learning Hub de l'EM Lyon
02/07	Échange de courriels	Marine Rigeade	Responsable de l'Observatoire de la lecture publique	Ministère de la Culture et de la Communication

03/07	Échange de courriels	Nicolas Galaud	Directeur	Bibliothèque municipale de Brest
08/07	Entretien à la DRAC Rhône-Alpes	Anne-Marie Boyer	Conseillère livre et lecture	DRAC Rhône-Alpes
09/07	Entretien à la bibliothèque de sciences	Amanda Cruguel	Responsable du département Collections	SCD de l'Université Claude Bernard Lyon 1
15/07	Entretien téléphonique	Mathilde Servet	Chef du service Savoirs pratiques	Bibliothèque publique d'information
17/07	Entretien téléphonique	Stéphane Viault	Responsable Relations Fournisseurs et Grands Comptes	DPC (Fabricant de meubles de médiathèques)
23/07	Entretien et visite de la médiathèque Françoise Sagan	Christophe Séné	Directeur-adjoint	Médiathèque Françoise Sagan
10/09	Entretien téléphonique	Jean-Claude Utard	Responsable du service des publics et du réseau, adjoint au chef de bureau	Bureau des bibliothèques et de la lecture de la Ville de Paris
24/09	Échange de courriels	Florent Dufaux	Adjoint de direction et ancien responsable du Labo-Cité	Bibliothèque municipale de la Ville de Genève
18/09	Échange de courriels	Ashley J. Eklöf	Responsable	BiblioTech
18/09	Entretien et visite à la bibliothèque Louise Michel	Quentin Le Guevel	Bibliothécaire	Bibliothèque Louise Michel
24/09	Entretien et visite de l'Atelier numérique	Sophie Danis Maud Delavaud	Directrice du réseau Responsable de l'Atelier numérique	Atelier numérique de Versailles
25/09	Entretien et visite de la médiathèque Gustave-Eiffel	Sophie Perrusson Florence Brancherie	Directrice adjointe de l'action culturelle et responsable de la médiathèque Responsable Informatique	Médiathèque Gustave-Eiffel de Levallois-Peret

ANNEXE 2. METHODOLOGIE RETENUE POUR L'ANALYSE STATISTIQUE

1. L'exploitation des données de l'Observatoire de la lecture publique

Le ministère de la Culture et de la Communication invite chaque année l'ensemble des établissements identifiés par l'Observatoire de la lecture publique à renseigner un questionnaire établi sur la base des recommandations de la norme ISO 2789¹⁷⁰. Cette enquête porte, administrativement parlant, à la fois sur les établissements à gestion municipale et sur ceux qui dépendent d'une intercommunalité, que celle-ci soit une communauté de communes, une communauté urbaine ou toute autre forme d'établissement public de coopération intercommunale. Les données issues de ces enquêtes sont collectées et archivées sous formes de bases de données depuis 2005. Des variables ont pu être retirées du questionnaire au fil des années, alors que d'autres ont été ajoutées. C'est notamment le cas de la variable « Total livres imprimés en libre accès » qui n'existe que depuis 2009. Le Service du livre et de la lecture dispose donc de ces données pour les bibliothèques ayant répondu à l'enquête entre 2009 et 2013 mais n'a encore jamais eu l'occasion de les exploiter dans le cadre de ses publications. Ce mémoire a ainsi été l'occasion de se pencher sur ces données afin d'en tirer des enseignements sur l'évolution de la densité en livres imprimés au sein des espaces de libre accès.

2. Nettoyage de la base de données et sélection de l'échantillon

Après réception des données brutes issues des enquêtes statistiques annuelles du ministère de la Culture et de la Communication sur la période 2009-2013, un important nettoyage de la base de données s'est imposé afin d'éliminer les informations incomplètes ou erronées sur les variables principales pour notre étude, à savoir la variable « Surface utile totale en m² » (C301), la variable « Total livres imprimés » (D128) et la variable « Total livres imprimés en libre accès » (D132). Par exemple, a été considérée comme une information erronée une bibliothèque qui déclare un total de 100 000 livres imprimés dont 120 000 en libre accès, le nombre de livres en libre accès devant toujours être inférieur ou égal au total de livres imprimés. Ont été également éliminées de la base les bibliothèques

¹⁷⁰ Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques municipales : données d'activité 2013, synthèse nationale* [en ligne], *op. cit.*, p. 97.

ayant fourni une réponse manquante ou d'une valeur inférieure à 10 sur l'une de ces trois variables lors de l'enquête nationale. Il est toutefois important de préciser qu'aucune des réponses manquantes n'a été estimée et que les données exploitées peuvent varier en fonction de la manière dont les bibliothécaires interprètent les questions et y répondent.

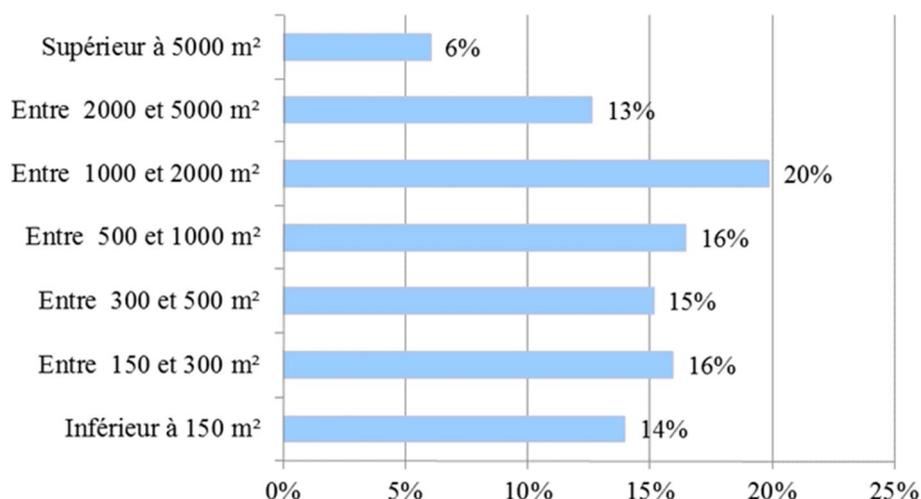
Ensuite, sachant que l'Observatoire de la lecture publique attribue à chaque bibliothèque interrogée un code d'identification unique, seules les bibliothèques ayant fourni des réponses cohérentes et fiables sur les cinq dernières années ont été conservées, afin d'éviter des évolutions dans le temps des indicateurs étudiés qui seraient dues à des entrées et des sorties de bibliothèques de notre échantillon. En effet, l'ouverture ou la fermeture définitive d'une grande bibliothèque possédant un nombre important de livres imprimés pourrait modifier les moyennes étudiées sur la période 2009-2013. Cette étape a permis d'aboutir à un échantillon final stable et représentatif de 760 bibliothèques sur lequel l'état des lieux a pu être établi.

3. Statistiques descriptives de l'échantillon retenu

Le Service du livre et de la lecture a estimé qu'il existait en 2009 en France environ 4 941 établissements de lecture publique. Sur ces 4 941 établissements, 3 523 ont répondu à l'enquête annuelle menée par l'Observatoire de la lecture publique (2 229 bibliothèques municipales et 1 294 points d'accès au livre), soit un taux de réponse de 71%. Après application de l'ensemble des filtres évoqués plus haut, l'étude statistique a pu être réalisée sur un échantillon stable de 760 bibliothèques sur la période 2009-2013 ayant fourni des réponses cohérentes et fiables sur les indicateurs C301, D128 et D132. Cet échantillon final représente 22% des bibliothèques ayant répondu à l'enquête nationale.

Une répartition géographique variée

L'échantillon pris dans son ensemble est suffisamment représentatif de la réalité à l'échelle nationale puisqu'on observe que les bibliothèques qui le composent sont issues de l'ensemble des départements français, à quelques exceptions près.



Répartition de l'échantillon par surface utile (en 2013)

À titre d'exemple, la bibliothèque municipale d'Ancy-sur-Moselle (57) présente la plus petite surface utile de l'échantillon, soit 31 m² avec près de 3 605 livres imprimés dont 99% en libre accès. À l'inverse, pris dans son ensemble le réseau des bibliothèques municipales de la Ville de Paris totalise 73 335 m² en 2013 pour 2 628 581 livres imprimés dont 92% en libre accès et représente ainsi la plus grande surface utile de l'échantillon¹⁷¹.

Le nettoyage préalable de la base de données fournie par l'Observatoire de la lecture publique a permis d'éliminer les erreurs de déclaration et les bibliothèques qui auraient pu entrer ou sortir de l'échantillon sur la période étudiée. De plus, l'échantillon est représentatif de la diversité des bibliothèques de lecture publique à l'échelle nationale, que ce soit en matière de répartition géographique comme en termes de surface. Par conséquent, les résultats avancés sont a priori révélateurs des évolutions réelles sur la période 2009-2013.

¹⁷¹ La ville de Paris possède un réseau de 66 établissements, dont 58 bibliothèques de prêt et 16 bibliothèques spécialisées (ainsi que trois établissements de gestion). Paris ne dispose pas en propre d'une bibliothèque centrale. Dans l'enquête sur les bibliothèques de lecture publique, le raisonnement est fait en termes d'unités administratives et le réseau de la ville de Paris compte pour une unité, cumulant l'ensemble des lieux d'accueil. On se reportera à l'annexe concernant la pondération de l'enquête menée par l'Observatoire de la lecture publique : Ministère de la Culture et de la Communication, *Bibliothèques municipales : données d'activité 2013, synthèse nationale* [en ligne], *op. cit.*, p. 109.

ANNEXE 3. DIVERS EXEMPLES DE BIBLIOTHEQUES SANS LIVRES IMPRIMES

BIBLIOTHÈQUE	PAYS	DATE DE CREATION	SITE INTERNET
Bibliothèque numérique de la bibliothèque nationale de Séoul	Corée du Sud	2009	http://www.dibrary.net/templates/default/foreign_EN.htm
Bibliothèque de technologie et d'ingénierie appliquée de l'université du Texas San Antonio	États-Unis	2010	http://lib.utsa.edu/
Bibliothèque de médecine William H. Welch de l'Université Johns Hopkins	États-Unis	2012	http://www.hopkinsmedicine.org/about/welch_library.html
BiblioTech/Pleasanton BiblioTech	États-Unis	2013	http://bexarbibliotech.org/
Bibliothèque de l'Université Polytechnique de Floride	États-Unis	2014	https://floridapolytechnic.org/library/
Labo-Cité de la bibliothèque de la Cité	Suisse	2014 (fermé en 2015 lors de la réouverture de la bibliothèque de la Cité)	http://institutions.ville-geneve.ch/fr/bm/nos-bibliotheques/adresses-et-horaires/cite/
Dr. Ricardo Romo BiblioTech	États-Unis	2015	http://bexarbibliotech.org/

ANNEXE 4. TABLEAU COMPARATIF DES SCENARIOS

L'objectif de ces scénarios organisationnels est de fournir différentes options afin d'imaginer le futur des bibliothèques de lecture publique françaises pour les dix à quinze prochaines années. Ils ont été élaborés à partir de l'analyse des données de l'Observatoire de la lecture publique et des entretiens qualitatifs semi-directifs réalisés auprès de professionnels des bibliothèques. Ils sont également largement inspirés des scénarios élaborés par Peter Hernon et Joseph R. Matthews, même s'ils ont été adaptés au contexte français¹⁷². Chaque option dérive de spéculations sur la manière dont les bibliothèques vont pouvoir faire face à un environnement technologique en mutation, et témoignent d'un rapport spécifique aux livres imprimés et à leurs densités au sein des espaces de libre accès.

SCENARIO	Bibliothèque traditionnelle	Bibliothèque troisième lieu	Bibliothèque hybride	Bibliothèque sans livres imprimés
Objectif(s)	« Prêter ses collections en étant ouverte à tous » (Michel Melot) ¹⁷³	« Se centrer sur la fonction de lieu de vie d'une bibliothèque, tant sociale que culturelle » (Mathilde Servet) ¹⁷⁴	« Offrir aux usagers un environnement proposant un accès intégré et contextualisé à une gamme extensible de ressources et de services indépendamment de leur emplacement, format, support » (Bertrand Calenge) ¹⁷⁵	« Fournir à l'ensemble des résidents la possibilité d'accéder aux nouvelles technologies avec pour but [...] d'équiper les citoyens des outils nécessaires pour réussir au 21e siècle » (Nelson W. Wolff) ¹⁷⁶

¹⁷² Peter Hernon et Joseph R. Matthews, *Reflecting on the future of academic and public libraries*, op. cit., p. 157-177.

¹⁷³ Michel Melot, Le temps des médiathèques, In Anne-Marie Bertrand et Annie Le Saux (dir.), *Regards sur un demi-siècle*, Numéro hors série du *Bulletin des bibliothèques de France*, Villeurbanne : Presses de l'Enssib, 2008, p. 208.

¹⁷⁴ Mathilde Servet, Les bibliothèques troisième lieu, *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], op. cit.

¹⁷⁵ Bertrand Calenge, *Bibliothèque et politique documentaires à l'heure d'internet*, op. cit., p. 13.

¹⁷⁶ Nelson W. Wolff, *Bexar BiblioTech: The Evolution of the Country's First All-digital Public Library*, op. cit., emp. 628.

Organisation de l'espace	L'espace s'organise avant tout autour de la présence de nombreuses et volumineuses étagères de livres imprimés, laissant peu de places pour d'autres aménagements	L'espace est dédié à la valorisation des collections physiques et aux activités libres des usagers. Le nombre d'étagères est réduit pour privilégier les espaces de détente, de restauration et les salles d'animations	L'espace est dédié à la valorisation des collections et à la consultation des ressources électroniques sur des postes informatiques. Le nombre d'étagères est réduit pour privilégier les salles multimédias et les salles de travail en groupe	L'espace est dédié à la consultation des ressources électroniques sur des postes informatiques et aux activités libres des usagers. Il n'y a plus une seule étagère de livres
Impact sur la densité des livres imprimés en libre accès	Le volume des collections imprimées reste constant Densité supérieure à 30 livres imprimés par m ²	Le volume des collections imprimées se réduit Densité inférieure à 30 livres imprimés par m ²	Le volume des collections imprimées se réduit et est progressivement remplacé par des ressources électroniques Densité inférieure à 30 livres imprimés par m ²	Pas de collections imprimées, uniquement des ressources électroniques Densité proche de 0 livres imprimés par m ²
Impact sur l'organisation du travail	Le personnel reste derrière les bornes d'accueil et est de moins en moins sollicité par le public. Les tâches techniques restent nombreuses	Le personnel circule dans la bibliothèque pour se rendre plus accessible et favoriser les échanges avec les lecteurs. Les tâches techniques sont réduites au minimum.	La majorité du personnel de la bibliothèque dispose de connaissances en informatique et peut assister les usagers aussi bien sur place qu'à distance	La majorité du personnel de la bibliothèque dispose de nombreuses connaissances en informatique et peut assister les usagers aussi bien sur place qu'à distance
Coûts	Moyens	Élevés	Élevés	Moyens

Probabilité de réalisation	Faible	Élevée	Élevée	Faible
Exemple	Nous avons choisi de ne pas donner d'exemple de bibliothèques traditionnelles qui demeurent nombreuses dans le paysage français de la lecture publique	La bibliothèque Louise Michel (Paris)	La médiathèque Gustave-Eiffel (Levallois-Perret)	Dans une certaine mesure, l'Atelier numérique (Versailles)

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Le labyrinthe de livres des artistes Saboya et Pupo	16
Figure 2 : Comparaison des normes indicatives (1984-2011).....	20
Figure 3 : Pourcentage de livres imprimés en libre accès.....	20
Figure 4 : Densité en livres imprimés dans les espaces de libre accès	21
Figure 5 : Bibliothèque desservant une communauté de 47 000 habitants ...	21
Figure 6 : Répartition géographique de l'échantillon.....	23
Figure 7 : Répartition de l'échantillon par surface utile.....	24
Figure 8 : Évolutions moyennes (2009-2013).....	25
Figure 9 : La diversité des densités au sein de l'échantillon.....	26
Figure 10 : La diversité des profils selon la surface des bibliothèques	27
Figure 11 : Corrélation entre la densité et la surface utile totale	27
Figure 12 : Évolution de la densité en cas d'agrandissement	28
Figure 13 : Évolution pour les bibliothèques de la Ville de Paris.....	30
Figure 14 : Évolution pour les bibliothèques de la Ville de Lyon	30
Figure 15 : La façade extérieure de la BiblioTech.....	38
Figure 16 : L'équipe des bibliothécaires de la BiblioTech.....	39
Figure 17 : La banque d'accueil de la BiblioTech	42
Figure 18 : La salle de lecture de la BiblioTech	44
Figure 19 : La salle interactive de la BiblioTech.....	47
Figure 20 : L'Atelier numérique de Versailles	51
Figure 21 : La bibliothèque Louise Michel	61
Figure 22 : La médiathèque Gustave-Eiffel.....	64
Figure 23 : La médiathèque Françoise Sagan	67

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABBREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	9
PARTIE 1 - ETAT DES LIEUX : LA BAISSSE DE LA DENSITE EN LIVRES IMPRIMES DANS LES ESPACES DE LIBRE ACCES.....	13
1. Une priorité dans les discours.....	13
1.1. <i>Pourquoi s'intéresser à la densité en livres imprimés?.....</i>	<i>13</i>
1.1.1. Un recentrage sur les collections de livres imprimés	13
1.1.2. Densité, libre accès, surface utile : des tentatives de définitions.....	14
1.2. <i>Un changement de paradigme.....</i>	<i>15</i>
1.2.1. L'avènement progressif du libre accès	15
1.2.2. La priorité donnée à des collections aérées.....	17
1.3. <i>L'évolution des recommandations ministérielles</i>	<i>17</i>
1.3.1. Des outils d'aide à la programmation et à la conception des bibliothèques municipales	17
1.3.2. Une tendance à la baisse de la densité en livres imprimés recommandée sur la période 1984-2011.....	19
2. Un bilan contrasté dans les faits	22
2.1. <i>Une densité moyenne de 30 livres imprimés par m²</i>	<i>22</i>
2.1.1. L'exploitation des données recueillies par l'Observatoire de la lecture publique	22
2.1.2. Caractéristiques de l'échantillon retenu pour l'analyse	23
2.1.3. La relative stabilité de la densité aux environs de 30 livres imprimés par m ² sur la période 2009-2013	24
2.2. <i>Une baisse qui ne concerne pas l'ensemble des bibliothèques ...</i>	<i>25</i>
2.2.1. Une grande diversité de densités au sein des bibliothèques de lecture publique françaises.....	25
2.2.2. Une densité qui varie selon la surface de la bibliothèque étudiée.....	26
2.2.3. Une tendance à la diminution de la densité en livres imprimés en cas d'agrandissement.....	28
2.3. <i>La question des facteurs : une baisse subie ou choisie ?.....</i>	<i>28</i>
2.3.1. Une tendance à l'augmentation de la surface des bibliothèques de lecture publique	29
2.3.2. La relative stabilité du volume des collections de livres imprimés.....	31
PARTIE 2 - TENDANCES : L'EMERGENCE DES BIBLIOTHEQUES SANS LIVRES IMPRIMES	33

1. L'exemple révolutionnaire de la BiblioTech aux États-Unis.....	33
1.1. <i>La 1ère bibliothèque de lecture publique sans livres imprimés ..</i>	33
1.1.1. Les bibliothèques universitaires, précurseurs dans ce domaine.....	34
1.1.2. L'extension progressive aux bibliothèques de lecture publique.....	34
1.2. <i>Une forte volonté d'innover à l'origine du projet.....</i>	36
1.2.1. Le fruit de la réflexion d'un théoricien solitaire	36
1.2.2. Une bibliothèque qui dépasse les frontières traditionnelles de la lecture publique.....	37
1.3. <i>Une vocation sociale affirmée.....</i>	39
1.3.1. La volonté de cibler un public traditionnellement exclu des bibliothèques.....	39
1.3.2. La lutte contre la fracture numérique	40
2. Une nouvelle conception de l'espace public documentaire	41
2.1. <i>Un ancrage physique paradoxalement fondamental.....</i>	41
2.1.1. La complémentarité entre l'espace physique et l'espace virtuel.....	41
2.1.2. Vers une évolution du métier de bibliothécaire.....	43
2.2. <i>Des possibilités informationnelles étendues</i>	43
2.2.1. Des contenus toujours plus variés et attractifs	43
2.2.2. Une politique documentaire revisitée	45
2.3. <i>L'importance de la médiation documentaire numérique.....</i>	46
2.3.1. Une partie intégrante du projet des bibliothèques sans livres imprimés.....	46
2.3.2. Un accompagnement central pour lutter contre la fracture numérique.....	47
PARTIE 3 - PERSPECTIVES : LA PLACE DES LIVRES IMPRIMÉS DANS LA BIBLIOTHEQUE FRANÇAISE DE DEMAIN.....	49
1. Bibliothèques sans livres imprimés : un scénario encore inconcevable.....	50
1.1. <i>L'Atelier numérique de Versailles : embryon du sans livres</i>	50
1.1.1. Une bibliothèque unique en son genre en France.....	50
1.1.2. Espace public numérique ou bibliothèque ? La confusion des genres.....	52
1.2. <i>L'attachement français au livre papier.....</i>	53
1.2.1. L'attachement des bibliothécaires au livre papier.....	53
1.2.2. L'attachement des lecteurs au livre papier	54
1.2.3. L'attachement des élus au livre papier.....	55
1.3. <i>Des freins techniques, juridiques et financiers importants</i>	56

1.3.1. L'insuffisance de l'offre et les problèmes d'accès et de droits.....	56
1.3.2. Les coûts élevés de l'offre documentaire numérique.....	57
1.3.3. Le manque de technicité et de formation des agents	58
2. Vers des bibliothèques avec moins de livres imprimés : des scénarios davantage probables	59
2.1. <i>Bibliothèque troisième lieu : le social avant la collection</i>	59
2.1.1. Un scénario en rupture avec la vision élitiste de la bibliothèque traditionnelle	59
2.1.2. La bibliothèque Louise Michel : des collections imprimées à taille humaine.....	60
2.1.3. Un nouveau rapport du lecteur à la collection physique ?	61
2.2. <i>Bibliothèque hybride : le contenu avant le contenant</i>	62
2.2.1. Un bon compromis entre la bibliothèque traditionnelle et la bibliothèque sans livres imprimés	62
2.2.2. La médiathèque Gustave Eiffel : le choix d'une offre numérique et papier complémentaire	63
2.2.3. Un scénario caractérisé par un recentrage sur l'offre documentaire.....	65
2.3. <i>Volumétrie idéale : le rôle central du bibliothécaire</i>	66
2.3.1. La médiathèque Françoise Sagan : une attention particulière portée à la volumétrie des collections.....	66
2.3.2. Repenser la politique documentaire à travers le prisme de la volumétrie.....	67
CONCLUSION	69
BIBLIOGRAPHIE.....	71
ANNEXES.....	79
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	91
TABLE DES MATIERES.....	93